Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8270097
Centre d'intérêt: 98

Dulong, Carmelle.

Description actuelle et prévisible de la fonction de travail de l'infirmière : rapport de consultation / Carmelle Dulong. -- Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, 1980.
ix, 467 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Rapport de consultation. Bibliographie: p. 37.

ISBN 2-550-00797-2

Cote Dewey: 610.73'069/D884d Cote LC: RT/82

Descripteur(s): *Techniques biologiques *Infirmière *Analyse de tâches *Description de tâches *Différenciation des tâches *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Techniques infirmières 180-000 *Fonction de travail

Rapport d'une recherche effectuée dans le cadre de l'évaluation du programme de formation des infirmières au collégial (Techniques infirmières 180.00). L'objectif de la recherche a consisté à décrire la fonction de travail de l'infirmière en termes de tâches, d'opérations et de conditions d'exercice. Pour compléter cette description, trois éléments sont venus enrichir les données: un aperçu historique et prospectif de la fonction de travail, la relation de travail de l'infirmière avec l'actuelle auxiliaire et, enfin, le niveau d'enseignement souhaitable pour la formation des infirmières au Québec.

La démarche poursuivie a consisté exclusivement en une consultation du marché du travail au printemps 1979. La technique utilisée pour procéder à la description de la fonction de travail concernée a été celle de l'entrevue de groupe. Quatre-vingt-onze spécialistes ont été consultés par le biais de onze entrevues de groupe régionales et une entrevue de synthèse. La caractéristique principale des spécialistes était que tous étaient des infirmières et des infirmiers en exercice provenant de milieux de travail différents et de champs d'activité diversifiés.

La méthode utilisée a permis d'atteindre, par la mise à contribution de personnes oeuvrant comme infirmières dans divers milieux de la santé, les objectifs poursuivis. Les consensus successifs auxquels chacun des groupes est arrivé ont effectivement concouru à la formulation des tâches spécifiques de l'infirmière, tâches actuelles et prévisibles.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270097

...nt du Québec
... l'Éducation
Direction générale
de l'enseignement collégial

(I.G.)

DESCRIPTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE DE LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'INFIRMIÈRE

RAPPORT
DE
CONSULTATION

Carmelle Duleny

Février 1980

E D U Q 8270097

DESCRIPTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE DE LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'INFIRMIÈRE

(Tiré à part)

Carmelle Dulong

Février 1980

Tous droits de reproduction, de traduction et
d'adaptation réservés au ministère de l'Éducation

ISBN 2-550-00797-2

Dépôt légal: premier trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIERES

PAGES

LISTE DES TABLEAUX iii

LISTE DES ANNEXES IV

INTRODUCTION: UNE PIECE AU DOSSIER VII

CHAPITRE PREMIER: LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'INFIRMIERE 1

1.1 Les tâches de la fonction de travail 3

1.1.1 L'identification des besoins de santé 3

1.1.2 La réponse aux besoins de santé 5

1.1.3 Apport à la formation proprement dite 6

1.1.4 La recherche 8

1.1.5 L'administration et la gestion 10

1.1.6 La collaboration entre professionnels 10

1.2 Les opérations de la fonction de travail 12

1.3 Les conditions d'exercice de la fonction de travail 13

1.4 Autres données relatives à la description de la fonction de travail 14

1.4.1 Aperçu historique et prospectif de la fonction de travail 14

1.4.2 Relations de travail de l'infirmière avec l'actuelle auxiliaire 17

1.4.3 Niveau d'enseignement pour les infirmières au Québec 18

CONCLUSION 23

CHAPITRE II: LA METHODOLOGIE PAGES

2.1 Le recrutement des participants 26

2.2 Le déroulement des entrevues régionales 30

2.3 Le déroulement de l'entrevue de synthèse 33

OUVRAGES CONSULTES 37

ANNEXES 39

LISTE DES TABLEAUX

		PAGES
Tableau I:	Niveau d'enseignement pour la formation des infirmières au Québec	21
Tableau II:	Calendrier des diverses entrevues de groupes effectuées sur une base régionale	28
Tableau III:	Répartition des personnes ayant participé aux entrevues de groupe régionales selon leur région d'origine et le type d'organisme dans lequel elles oeuvraient	29
Tableau IV:	Répartition des personnes ayant participé à l'entrevue de synthèse selon leur région d'origine et le type d'organisme dans lequel elles oeuvraient	35

LISTE DES ANNEXES

		PAGES
Annexe 1:	Feuilles types de réponses	43
Annexe 2:	Hypothèses des tâches de la fonction de l'infirmière présentées aux diverses tables de consultation	49
Annexe 3:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #1: région 03 (Québec)	55
Annexe 4:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #2: région 05 (Cantons de l'Est)	77
Annexe 5:	Document-synthèse et textes des phases I, II et III de la table de consultation #3: région 07 (L'Outaouais)	103
Annexe 6:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #4: région 02 (Saguenay-Lac-St-Jean)	143
Annexe 7:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #5: région 09 (Côte-Nord)	177
Annexe 8:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #6: région 06A (Montréal)	205

		PAGES
Annexe 9:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #7: région 04 (Trois-Rivières)	233
Annexe 10:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #8: région 01 (Bas-St-Laurent, Gaspésie)	261
Annexe 11:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #9: région 06B (Laurentides-Lanaudières)	289
Annexe 12:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #10: région 06C (Sud de Montréal)	311
Annexe 13:	Document-synthèse et textes des phases I et II de la table de consultation #11: région 08 (Nord-Ouest)	341
Annexe 14:	Synthèse des "documents-synthèses" et textes des phases I, II, III et IV de la table de consultation #12: synthèse	361
Annexe 15:	Liste des organismes aux diverses entrevues de groupe	415
Annexe 16:	Liste des participants aux diverses entrevues de groupe	421
Annexe 17:	Liste des tâches, actuelles et prévisibles, de la fonction de l'infirmière	431

PAGES

Annexe 18: Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction de l'infirmière 433

INTRODUCTION

Une pièce au dossier...

La présente recherche a été effectuée à la direction générale de l'Enseignement collégial du ministère de l'Education, dans le cadre de l'évaluation du programme de formation des infirmières [1] au collégial: Techniques infirmières, programme codifié 180.00. L'objectif de la recherche a consisté à décrire la fonction de travail de l'infirmière en termes de tâches, d'opérations et de conditions d'exercice. Dans une perspective de formation professionnelle, la description de la fonction de travail se veut le reflet des besoins et des attentes du marché du travail, lesquels sont, par la suite, traduits en éléments de connaissances.

La démarche poursuivie pour recueillir les informations pertinentes et nécessaires à la description d'une fonction de travail afin d'en déterminer les tâches, les opérations, et les conditions d'exercice, a consisté exclusivement en une consultation du marché du travail. La technique utilisée pour procéder à la description de la fonction de travail concernée a été celle de l'entrevue de groupe. Quatre-vingt-onze spécialistes ont été consultés par le biais de onze entrevues de groupe régionales et une entrevue de synthèse. La caractéristique principale des spécialistes était que tous étaient des infirmières et des infirmiers en exercice provenant de milieux de travail différents et de champs d'activité diversifiés.

Le rapport de la présente recherche comprendra deux chapitres. Le premier présente les résultats de la recherche, lesquels consistent

---

(1) Le terme infirmière désigne aussi l'infirmier.

essentiellement dans la description de la fonction de travail de l'infirmière au Québec. Dans la poursuite de ces résultats et comme analyse de la fonction de travail, trois éléments sont venus enrichir les données. Il s'agit d'abord d'un aperçu historique et prospectif de la fonction de travail, de la relation de travail de l'infirmière avec l'actuelle auxiliaire et, enfin, du niveau d'enseignement souhaitable pour la formation des infirmières au Québec. Le second chapitre est consacré à l'aspect méthodologique de la recherche. Les modalités de recrutement des participants, le déroulement des entrevues régionales et de l'entrevue de synthèse sont explicités.

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver, dans cette recherche, un éventail des diverses tâches et opérations spécifiques à une infirmière ayant une formation de niveau collégial ou de niveau universitaire, la fonction de travail de l'infirmière ayant été envisagée globalement.

La recherche a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes. Premièrement, je remercie les infirmières et les infirmiers qui ont bien voulu participer à la description de la fonction de travail de l'infirmière. Je désire exprimer mes remerciements à l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et au ministère des Affaires sociales qui nous ont suggéré des spécialistes à consulter. Je remercie également le Comité pédagogique du programme des Techniques infirmières d'avoir accepté que je leur présente l'objectif de la recherche. Aux professionnels du Service des programmes de la direction générale de l'Enseignement collégial du ministère de l'Education qui m'ont assistée lors des diverses entrevues de groupe, une profonde reconnaissance. Enfin, de sincères remerciements à monsieur André Beaudet, du Service de la recherche et du développement de la direction générale de l'Enseignement collégial, qui a bien voulu m'aider dans l'application de la technique d'analyse des besoins de formation et qui, de plus, m'a été d'un support constant pendant cette recherche.

En ce qui a trait à la rédaction de ce rapport, une profonde reconnaissance et de sincères remerciements sont adressés à monsieur Claude Therrien, qui a su m'offrir une collaboration sans pareille pour la révision des textes et un appui psychologique constant au cours de cette étape.

CHAPITRE PREMIER

LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'INFIRMIERE

Les résultats de la présente recherche nous livrent une description des tâches, actuelles et prévisibles, de la fonction de travail de l'infirmière au Québec. Six tâches ont fait l'objet de consensus chez les participants de l'entrevue de synthèse, lesquelles tâches définissent la fonction de travail de l'infirmière en tenant compte des perspectives d'avenir de la profession. Les éléments fournis par les participants des onze entrevues de groupe régionales ont constitué les bases sur lesquelles se fonde la description des six tâches telles que définies par les participants de l'entrevue de synthèse. Ainsi, les tâches de la fonction de travail de l'infirmière au Québec qui ont fait l'objet d'un consensus, sont les suivantes:

I. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, de l'individu, des groupes et de la communauté.

II. Répondre aux besoins de santé.

III. Participer à la formation dans le domaine des sciences infirmières et de la santé.

IV. Effectuer la recherche dans le domaine des sciences infirmières; participer à la recherche dans les autres secteurs de la santé et développer des rôles infirmiers.

V. Participer à l'administration et à la gestion dans le domaine des soins infirmiers et des autres secteurs de la santé.

VI. Participer aux tâches des autres professionnels de la santé.

L'ordre des tâches qui s'est imposé, par le consensus du groupe répond à une séquence naturelle et logique. L'explicitation de chacune des

tâches s'est faite soit par la définition même de la tâche, soit par l'explicitation des préalables à l'exécution de la tâche.

1.1 LES TACHES DE LA FONCTION DE TRAVAIL

1.1.1 Tâche # 1: L'IDENTIFICATION DES BESOINS DE SANTE

Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, de l'individu, des groupes et de la communauté.

La première tâche de l'infirmière consiste donc à identifier les besoins de santé chez un individu, des groupes et la communauté qui s'avèrent surtout de l'ordre du biologique, du psychologique et du social, et ce, à toutes les étapes de la vie. L'identification des besoins de santé nécessite sans contredit certains préalables tels que la connaissance des caractéristiques de la population desservie et la maîtrise de techniques de communication.

L'identification d'un besoin de santé ou sa révision, si le besoin antérieurement identifié persiste, demeure toujours la première tâche de l'infirmière, indépendamment de son champ d'activité et de son milieu de travail. Devant une multiplicité de besoins, elle doit, seule ou avec l'équipe multidisciplinaire ou de soins, établir une certaine priorité des besoins. Par la suite, l'infirmière doit localiser les différentes ressources communautaires qui pourraient intervenir dans la réponse au besoin ou qui pourraient déterminer plus en profondeur la nature du problème ou du besoin identifié. Ici, rien ne doit se faire à l'aveuglette. Il importe que l'infirmière utilise une démarche bien structurée dans ses interventions, ce qui lui évitera une perte de temps et d'énergie; elle devra

nécessairement s'impliquer dans la société, travailler parmi les citoyens, afin d'identifier les besoins de santé de ceux-ci.

La connaissance des comportements normaux de l'homme à toutes les étapes de la vie, sur les plans biologique, psychologique et social, s'avère un élément préalable indispensable à l'identification de l'anomalie. De plus, le jugement critique de l'infirmière cernera l'urgence de tel ou tel besoin. Finalement, identifier un besoin de santé, tant dans les secteurs préventifs, curatifs que palliatifs, demande à la fois à l'infirmière des habiletés, des compétences et l'usage d'une démarche systématique.

Quelques techniques, en vue de l'identification des besoins de santé, ont été énumérées; il s'agit, entre autres, de l'observation, de l'écoute, des questionnaires écrits et parlés, des entrevues individuelles et familiales, de l'utilisation des données statistiques et démographiques, de l'examen physique, de l'histoire nursing et sociale, et enfin, de l'identification des forces.

Une fois que la cueillette des données est terminée, l'infirmière établit la priorité des besoins et pose un diagnostic, c'est-à-dire ce vers quoi la planification, l'intervention et l'évaluation doivent converger. Des buts et des objectifs sont alors définis afin d'élaborer un plan de soins ou un programme de santé. Le plan de soin, étant un outil de travail plutôt individualisé et personnalisé, concerne habituellement un individu en particulier, alors que le programme de santé vise des groupes d'individus ou une population. Toutes les actions ou interventions envisagées doivent pivoter autour des buts et des objectifs fixés, et une fois l'étape de planification franchie, l'infirmière passe à l'exécution du plan de soins ou du programme de santé qui constitue la réponse aux besoins de santé identifiés.

1.1.2 Tâche # 2: LA REPONSE AUX BESOINS DE SANTE

Répondre aux besoins de santé.

La deuxième tâche de la fonction de travail de l'infirmière consiste à répondre aux besoins de santé préalablement identifiés. Après avoir posé un diagnostic et établi la priorité des besoins et proposé un plan d'action, l'infirmière, seule ou avec l'équipe multidisciplinaire, procède à l'exécution de ce plan d'action. Il faut préciser ici que toute forme d'intervention peut être considérée comme une réponse à un besoin de santé, à condition qu'elle y soit reliée. Ecouter un individu, prodiguer des soins infirmiers, faire de l'enseignement et donner de l'information illustrent l'étendue des interventions de l'infirmière. Air i, les soins infirmier dits sans ordonnance médicale ou autonomes (soins de base) et ceux qui sont dispensés sous surveillance médicale (actes délégués) ne doivent pas être le seul type de réponse que l'infirmière doit envisager. Par exemple, donner des cours pré-nataux, ouvrir une garderie ou former un cercle de "l'Age d'Or" doivent également être considérés comme une réponse à un besoin de santé pour des groupes en particulier. Finalement, l'étendue des interventions de l'infirmière s'ouvre sur un champ d'activité très vaste.

Certains établissements de santé favorisent une forme ou un type de réponse plutôt qu'un autre. Par exemple, dans les centres hospitaliers où il est question principalement de soins curatifs, répondre à un besoin de santé par des soins infirmiers est tout à fait approprié. Mais, ce que l'infirmière perd souvent de vue, semble-t-il, et ce à quoi elle devrait être de plus en plus sensibilisée, c'est de favoriser chez l'individu la prise en charge de sa santé, et de le diriger, au besoin, vers les ressources communautaires. L'infirmière doit rendre le citoyen le plus indépendant et le plus autonome possible en ce qui concerne sa santé.

Selon le problème ou le besoin de l'individu, des groupes et de la collectivité, plusieurs intervenants peuvent interagir dans la réponse au besoin. De nombreux moyens peuvent être choisis par l'infirmière pour exécuter ou implanter le mode d'action: agir directement avec l'individu, les groupes ou la collectivité, déléguer des actions et superviser le travail d'autres professionnels de la santé, référer l'individu à d'autres professionnels pour des services spécialisés ou coordonner les efforts de plusieurs professionnels de la santé pour aider les bénéficiaires.

Il importe donc d'évaluer, après chaque action du plan de soins et du programme de santé, les résultats de ladite action. Dans la pratique, il est évident que l'infirmière ne peut contrôler tous les facteurs qui peuvent affecter l'état de santé de l'individu. Cependant, elle se doit d'analyser les effets de son intervention, bons ou mauvais, d'une façon aussi systématique que possible. Le plan d'action qui n'a pas rencontré les objectifs fixés demandera à être modifié. Les processus de planification, d'intervention et d'évaluation doivent être considérés comme des processus cycliques de la fonction de travail de l'infirmière.

1.1.3 Tâche # 3: APPORT A LA FORMATION PROPREMENT . TE

Participer à la formation dans le domaine des sciences infirmières et de la santé.

Participer à la formation dans le domaine des sciences infirmières et de la santé constitue la troisième tâche qui, dans une vision perspective, devra concerner toutes les infirmières qui exercent la profession. Il ne s'agit pas ici de limiter l'exercice de cette tâche aux infirmières dont la principale partie du travail consiste en l'enseignement des soins infirmiers aux futures infirmières. En représentant la tâche no 3 sur un continuum, l'infirmière, qui justement se consacre à part entière à la

formation des étudiantes, se situerait probablement à l'extrême droite du continuum, tandis que les autres occuperaient l'espace restant à différents points. Ce dernier point est illustré à l'aide d'exemples.

Le premier exemple apporté vise surtout la formation de l'infirmière, son auto-perfectionnement. La participation à des journées d'études sur des thèmes bien précis, à des conférences et à des congrès dans le domaine des sciences infirmières et de la santé, sont des formes de participation qui démontrent que l'infirmière est soucieuse de développer des compétences professionnelles et de maintenir ses connaissances à jour.(1)

Les spécialistes consultés recommandent que l'employeur, les directeurs de soins infirmiers et les infirmières responsables d'unités doivent favoriser la participation et la motivation de leur personnel à ces sessions de formation. Il ressort également que la production de documents audio-visuels et la publication de brochures publicitaires sur des sujets touchant les soins infirmiers et des thèmes spécifiques se rattachant à la santé sont aussi une forme de participation à la formation dans le domaine des sciences de la santé.

Le deuxième exemple vise l'infirmière qui devra, à l'avenir, s'occuper de la formation de la population, de groupes particuliers et d'individus face à des besoins de santé; par exemple, initier les gens aux cours prénataux, aux bonnes habitudes de vie (saine alimentation, exercice physique), à la santé au travail, tâches qui, il faut bien l'avouer, jusqu'à maintenant, n'étaient pas tellement envisagées par l'infirmière, trop préoccupée qu'elle était à dispenser des soins curatifs.

---

(1) Dans nombre de cas, des infirmières organisent des sessions de formation pour l'ensemble du personnel de l'institution où elles travaillent. Cependant, ce qui est déplorable nous rapporte-t-on, c'est le faible pourcentage d'infirmières qui participent à ces sessions de formation. Les raisons invoquées sont nombreuses: la non-motivation, le manque de temps, le travail à temps partiel, la non-disponibilité, le manque de personnel suppléant, etc.

La participation de l'infirmière à la formation dans le domaine des sciences infirmières et de la santé ne saurait être réservée exclusivement au seul cadre professoral. L'infirmière devra, dans le quotidien, contribuer, sous toutes sortes de formes, à la formation des individus, des groupes et de la collectivité en ce qui regarde la santé.

1.1.4 Tâche # 4: LA RECHERCHE

Effectuer la recherche dans le domaine des sciences infirmières; participer à la recherche dans les autres secteurs de la santé et développer des rôles infirmiers.

Effectuer la recherche dans le domaine des sciences infirmières laisse croire que peu d'infirmières exercent cette tâche. Bien sûr, il y a peu d'infirmières qui se consacrent exclusivement à une recherche spécifique en sciences infirmières. Par contre, beaucoup d'infirmières collaborent, sous une forme ou une autre, à certains aspects de la recherche.

Un exemple cité est la recherche concernant les formules opérationnelles d'évaluation de la qualité des soins infirmiers. Nombre d'infirmières sont sensibilisées à cette question et consacrent un temps plus ou moins long à sa mise au point.

L'infirmière, dont la principale tâche consiste à prodiguer des soins infirmiers, peut contribuer à une recherche en fournissant des données pertinentes. Il est bien certain que l'analyse statistique des données et l'interprétation des résultats constituent la tâche d'une minorité d'infirmières.

Dans cette optique, on peut considérer que les infirmières sont impliquées dans la recherche en sciences infirmières.

Participer à la recherche dans les autres secteurs de la santé est aussi un type de recherche auquel l'infirmière contribue. Ce type de recherche est habituellement généré par d'autres professionnels du secteur de la santé. Dans ces cas, le rôle de l'infirmière consiste principalement à recueillir des données bien précises selon des critères déterminés, auprès d'une population bien définie. Il est évident que le nombre d'infirmières qui participent à une recherche scientifique dans le secteur de la santé nous apparaît très restreint si on le compare au nombre d'infirmières qualifiées.

Cependant, toutes les infirmières devraient être vraiment sensibilisées aux principales caractéristiques et implications qu'une recherche exige et être particulièrement éveillées à la recherche dans le domaine des sciences infirmières et des autres secteurs de la santé, si elles veulent se définir comme professionnelles de la santé.

Par rôles infirmiers, les spécialistes consultés entendent tout prototype de soins infirmiers spécifiques concernant des problèmes ou des soins de santé particuliers à dispenser à un individu, à des groupes, à une population. Il est à noter que "rôle infirmier" n'est pas synonyme de techniques de soins, lesquelles sont des processus opérationnels, différentes étapes à suivre ou une suite d'activités codifiées afin d'effectuer une technique de soin spécifique.

Puisque ce sont elles qui prodiguent les soins requis, qui les évaluent et en analysent les résultats, il appartient aux infirmières de chaque établissement de santé de développer des rôles infirmiers, lesquels rôles serviront de cadre de référence pour les infirmières qui auront à remplir ces tâches.

1.1.5 Tâche # 5: L'ADMINISTRATION ET LA GESTION

Participer à l'administration et à la gestion dans le domaine des soins infirmiers et des autres secteurs de la santé.

Une vision prospective des choses nous permet de croire que les infirmières, expertes en soins infirmiers et en matière de santé, doivent nécessairement assurer la gestion et l'administration des soins infirmiers et, de toutes les activités professionnelles qui sont en relation avec la promotion de la santé, son maintien et la prévention de la maladie.

Aucun autre professionnel de la santé ne saurait offrir la même compétence que l'infirmière pour assurer la gestion, l'administration et le contrôle des soins infirmiers. L'infirmière s'identifie en effet comme la personne la plus proche du client et oeuvrant dans les différents milieux en vue de la promotion et du maintien de la santé et de la prévention de la maladie.

Cette cinquième tâche attribuée à la fonction de travail de l'infirmière est un volet très important. Logiquement, on ne peut amputer la profession de l'infirmière. Dans une vision de perspective, l'infirmière devra, de plus en plus, pour assumer toutes ses responsabilités, s'occuper des activités de supervision, de leadership et d'administration.

1.1.6 Tâche # 6: LA COLLABORATION ENTRE PROFESSIONNELS

Participer aux tâches des autres professionnels de la santé.

La réserve suivante a été apportée par les participants concernant la

collaboration de l'infirmière aux tâches des autres professionnels: la nature de cet élément a fait l'objet de consensus chez les participants mais non sa classification. La collaboration entre professionnels peut être considérée soit comme la sixième tâche de la fonction de travail de l'infirmière, soit comme une opération de la tâche no 2: répondre aux besoins de santé. Compte tenu de son importance et de ses implications dans la fonction de travail, les participants de l'entrevue de synthèse ont tenu à l'identifier.

Reconnaissant que cette tâche fait partie des moeurs de la profession, beaucoup d'opinions furent émises de la part des spécialistes consultés. Il en est ressorti que ne devraient plus incomber à l'infirmière des tâches qui sont habituellement exécutées par d'autres professionnels. Chacun d'eux devrait assumer ses responsabilités en tant que professionnel et ne devrait plus se fier à l'infirmière qui, par conscience professionnelle, est toujours intervenue en leur absence.

Comme il ne s'agissait pas ici de solutionner ce problème, cette tâche fut maintenue comme appartenant à la fonction de travail de l'infirmière avec la réserve suivante: les infirmières devraient, à l'avenir, s'objecter à l'exécution des tâches qui ne leur reviennent pas. Les services offerts par les autres professionnels de la santé devraient aussi être assurés 24 heures par jour, comme le sont les soins infirmiers.

Le sens que les spécialistes consultés ont donné à cette tâche est le suivant: dans les centres hospitaliers, la responsabilité d'assurer la continuité des soins infirmiers revient à l'infirmière parce qu'elle est au service du bénéficiaire 24 heures durant. Il s'agit d'assurer non seulement des soins infirmiers qui relèvent de sa compétence, mais aussi des soins qui ne sont habituellement assurés que pendant 8 ou 16 heures par jour par d'autres professionnels de la santé. Comme les implications d'un changement d'attitude de la part des autres professionnels et des infirmières concernant cette tâche ne peuvent être résolues du jour au lendemain, la collaboration de l'infirmière à ce niveau s'avère donc nécessaire, indispensable.

Ceci termine la description des tâches de la fonction de travail de l'infirmière. De ces tâches, définies par consensus, découlent les opérations et les conditions d'exercice reliées à la fonction de travail.

1.2 LES OPERATIONS DE LA FONCTION DE TRAVAIL

Après avoir déterminé, dans un premier temps, avec les personnes consultées dans les groupes régionaux, les tâches de la fonction de travail de l'infirmière au Québec, une liste d'opérations provenant de différentes sources,(1) leur a été présentée. Elles ont corrigé et complété la liste présentée tout en classifiant chacune des opérations dans le cadre de la tâche sous laquelle devrait s'exercer l'opération. Compte tenu de la spécificité et de la vaste étendue des opérations, le consensus n'a pas été recherché.

La liste comprend quelques deux cent dix-sept opérations, lesquelles sont présentées à l'annexe 18 en page 433. Cette liste doit être considérée comme incomplète et peu exhaustive. Elle n'est pas le fruit d'une étude approfondie. Le temps alloué à cette partie de la recherche ne permettait pas aux participants de scruter minutieusement ce vaste domaine des opérations. De plus, cette liste est basée sur l'expérience passée et présente, c'est-à-dire qu'elle est élaborée à partir d'un type de soins,

---

(1) Ont été consultés les ouvrages suivants:

Adams, R. E. Dacum. Canada Newstart Program, Department of Regional Economic Expansion, Ottawa, 1975, 261 p.

GIPEX, Groupe Interministériel de Programmes et Examens, Elaboration des éléments de connaissance, fonction-type: infirmière. Domaine II, Gouvernement du Québec, Direction des politiques et plans, février 1978, 396 p.

O.I.I.Q., L'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec, Différents documents sur la fonction de travail de l'infirmière.

les soins curatifs.(1) Les opérations de l'infirmière dans un avenir plus ou moins éloigné ne furent pratiquement pas abordées. En prenant connaissance du contenu de l'annexe, on devra constamment avoir cette précision à l'esprit.

Il importe de souligner que les spécialistes consultés ont voulu que ce qui se dégage de l'ensemble de l'annexe 18 soit retenu. De plus, ils ont été conscients du fait que des opérations pourraient très bien être discutables, lors d'une validation éventuelle.

1.3 LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION DE TRAVAIL

Les conditions d'exercice des tâches et opérations de la fonction de travail de l'infirmière relèvent, pour les spécialistes consultés, d'un certain code déontologique de la profession. Ces conditions d'exercice touchent des comportements souhaitables de la part de l'infirmière; elles réfèrent au savoir-être de l'infirmière, aux grandes qualités de la profession. Cela se joue à l'évidence dans le détail: procurer l'intimité, prodiguer des soins, être à l'écoute du client, de la famille et des visiteurs, rassurer le client, le soutenir, lui manifester de la déférence. L'infirmière devra développer des compétences personnelles, se maintenir à jour et travailler avec courtoisie et tact. Elle devra avoir le sens des responsabilités et de la solidarité. Elle doit aussi être objective, respecter la confidentialité de la condition et des informations personnelles du client. La liste pourrait être fort longue...

En définitive, il est signalé que les conditions d'exercice repré-

---

(1) Contrairement à la description des tâches et opérations de la fonction-type: infirmière, du GIPEX, qui est surtout axée sur les soins curatifs, les résultats de cette recherche visent en plus, les soins et les interventions que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie et le maintien de la santé.

sentent un aspect très important de la formation des infirmières, et qu'elles doivent absolument être traduites dans le programme de formation. De plus, il est mentionné que les tests d'aptitude devraient être l'un des critères de sélection des candidates à l'admission au programme de formation des infirmières.

1.4 AUTRES DONNEES RELATIVES A LA DESCRIPTION DE LA FONCTION DE TRAVAIL

Les participants de l'entrevue de synthèse ont défini, à la lumière des réflexions et des éléments fournis par les onze entrevues régionales, la profession de l'infirmière sous ses multiples aspects. Tout au long de la description de la fonction de travail, trois considérations ou éléments sont venus se greffer autour de la fonction de travail et ont permis d'identifier l'infirmière, dans une perspective d'avenir, comme étant une professionnelle de la santé. Les trois considérations sont: un aperçu historique et prospectif de la fonction de travail, les relations de travail de l'infirmière avec l'actuelle auxiliaire et le niveau d'enseignement souhaitable pour la formation des infirmières au Québec.

1.4.1 APERCU HISTORIQUE ET PROSPECTIF DE LA FONCTION DE TRAVAIL

Au fil des dernières années, notamment depuis la naissance des C.L.S.C. (Centres locaux de services communautaires) et des D.S.C. (Départements de santé communautaire), le rôle de l'infirmière a pris une grande expansion sans pour autant qu'on en définisse les tâches de façon exhaustive.

Avec les années, le nursing, qualifié de cellule-mère, s'est fractionné en fonctions de travail bien spécifiques, ce qui a eu comme conséquences la naissance de nouveaux programmes de formation professionnelle et la

multiplication des tâches et opérations qui, antérieurement, étaient confiées à l'infirmière. Techniques diététiques, techniques de radiologie, inhalo-thérapie, physiothérapie, sont quelques exemples de ces programmes. Petit à petit, le champ d'activité des soins curatifs n'est plus le seul champ d'activité des professionnels de la santé, à cause de la large expansion des secteurs de la promotion, du maintien de la santé et de la prévention de la maladie. La santé communautaire, la santé au travail, la santé en milieux industriel et scolaire, la santé des gens du troisième âge deviennent de nouveaux champs d'activité de l'infirmière.

Presque parallèlement, l'enseignement des soins infirmiers s'est intégré d'une façon très rapide à l'Enseignement collégial, sous la responsabilité du ministère de l'Education. Le programme de formation des infirmières, jadis dispensé par les hôpitaux, correspondait aux besoins des années '50. Pratiquement toutes les infirmières oeuvraient à ce moment là dans les hôpitaux. Il était donc pertinent et à propos que les étudiantes travaillent dans tous les secteurs ou départements d'un hôpital au cours de leur formation. Il arrivait même que l'étudiante fasse des stages dans d'autres hôpitaux afin de parfaire sa formation. Les étudiantes oeuvraient dans tous les départements d'hôpital selon un temps bien déterminé, aux trois horaires de travail. Ainsi, la nouvelle diplômée répondait d'une façon satisfaisante aux exigences et aux attentes du marché du travail, ce dernier étant presqu'exclusivement limité aux hôpitaux.

Vers les années '60, l'infirmière a dû s'adapter à des milieux de travail différents et à des champs d'activité diversifiés. Le travail en milieu scolaire et les soins à domicile sont des exemples de ces adaptations nécessaires. Lors de l'intégration de l'enseignement des soins infirmiers au niveau collégial, le programme de formation des infirmières a été conservé tel quel, sans qu'on ait vraiment vérifié les besoins et les attentes de tout le marché du travail de l'infirmière. Plusieurs malaises se sont alors fait sentir, mais, avec les années, les hôpitaux ont établi de nouvelles structures d'accueil afin de faciliter l'arrivée des nouvelles diplômées.

Même si les éléments de ce bref historique de la fonction de travail de l'infirmière ont permis d'apporter quelques clarifications, il apparaissait difficile pour les spécialistes du groupe synthèse de déterminer par consensus les tâches de l'infirmière sans préciser, au préalable, ses perspectives d'avenir. Plusieurs moments de réflexions et de discussions sur le sujet ont finalement permis aux spécialistes consultés de décrire, ce qu'elles-mêmes comme infirmières, par leur compétence professionnelle, leurs fonctions de travail et leur réflexion personnelle, envisageaient comme développement futur de la fonction de travail de l'infirmière.

L'infirmière professionnelle de la santé, en plus d'être la personne qui prend soin des malades, qui aide le médecin, sera aussi celle qui aide les gens à rester en santé, à leur apprendre comment prendre en charge leur propre santé. L'infirmière sera surtout la personne ressource, l'expert et le professionnel de la promotion et du maintien de la santé et de la prévention de la maladie.

Elle rendra alors des services bien spécifiques à la communauté. Ces services, en plus d'être des services de soins et de relation d'aide, seront surtout des services axés sur la santé; lesquels favoriseront sa prise en charge par l'individu, les groupes et la collectivité eux-mêmes. Ce professionnel de la santé sera identifié dans la société et dans le système de santé québécois: ce sera l'infirmière.

Professionnel au même titre que l'avocat et le dentiste, l'infirmière rendra des services à tous les citoyens de la communauté. Comme exemple, lorsque les individus ont besoin d'aide et de conseils concernant les aspects juridiques, ils consultent des avocats. Dans le même sens, lorsqu'ils auront besoin d'aide et de conseils pour le maintien de leur santé, pour la prévention de la maladie et pour l'adaptation à des problèmes en relation avec leur santé ou maladie, ils se dirigeront et consulteront l'infirmière qui, dans le futur, reconnue comme "professionnelle de la santé", s'occupera de la promotion et du maintien de la santé, tout comme de la prévention de la maladie.

Finalement, ce qui est retenu comme perspective d'avenir de l'infirmière, c'est qu'elle devra assurer les rôles de professionnel de la santé auprès des individus et de la communauté.

1.4.2 RELATIONS DE TRAVAIL DE L'INFIRMIERE AVEC L'ACTUELLE AUXILIAIRE

La perspective d'avenir de la fonction de travail de l'infirmière, telle qu'envisagée par les spécialistes consultés, définit deux concepts de travailleurs de la santé: l'infirmière professionnelle de la santé et la préposée technicienne.

L'infirmière professionnelle de la santé assurerait des activités professionnelles en santé et en nursing; elle assumerait également l'entière responsabilité des soins, des programmes de soins et de santé et remplirait des rôles de leadership, de planification, d'exécution, d'évaluation et de conseil en matière de promotion et du maintien de la santé et de la prévention de la maladie chez l'individu, les groupes et la collectivité.

La préposée technicienne exécuterait en partie des techniques de soins sous la supervision de l'infirmière professionnelle et collaborerait au travail de celle-ci. Toutes les deux feraient partie de l'équipe multidisciplinaire et de soins, mais à des niveaux différents de participation et de responsabilité.

De là, si nous jetons un coup d'oeil à l'annexe 18 en page 433, où sont regroupées les opérations de la fonction de travail de l'infirmière, nous concevons que l'infirmière professionnelle a le pouvoir d'exercer toutes les opérations de la fonction de travail de l'auxiliaire, sans nécessairement les exécuter pour autant. Cependant, lors de la classification, les opérations concernant la prise en charge de la santé ont été attribuées à l'infirmière professionnelle (I) tandis que celles qui font référence à des techniques de soins, à des opérations curatives, sont

exécutées par l'actuelle auxiliaire (A) que, dans une vision prospective, on nommera la préposée technicienne[1]. Enfin, toute opération portant les deux lettres (AI) peut être exécutée par la préposée technicienne et l'infirmière professionnelle. Dans un cas très critique, l'infirmière professionnelle en prendra l'unique responsabilité. La préposée technicienne travaillera en collaboration et sous la supervision de l'infirmière professionnelle.

La responsabilité d'identifier des besoins, de poser un diagnostic nursing, de planifier les soins et de les évaluer, appartiendrait, à part entière, à l'infirmière. De plus, le souci d'amener la société québécoise à évoluer jusqu'à faire en sorte que chaque individu prenne en charge sa santé serait vraiment à la base des modifications à venir dans la tâche de l'infirmière. Consciente de ses responsabilités et de ses compétences, elle deviendrait la seule professionnelle apte à remplir ce rôle de professionnel de la santé.

1.4.3 NIVEAU D'ENSEIGNEMENT POUR LES INFIRMIERES AU QUEBEC

Tout en ayant à l'esprit la perspective d'avenir de la fonction de travail de l'infirmière, les spécialistes consultés recommandent qu'un seul et unique niveau d'enseignement assure la formation des infirmières au Québec. En d'autres termes, un seul niveau scolaire serait privilégié afin de donner le droit de pratique comme infirmière.

---

(1) En faisant référence à la description de la fonction-type: auxiliaire-infirmière du GIPEX, les opérations de la préposée technicienne, telles qu'envisagées par les spécialistes consultés, vont dans le sens où, de plus, des techniques de soins spécifiques lui seraient confiées. (GIPEX, Groupe Interministériel de Programmes et Examens. Elaboration des éléments de connaissance, fonction-type: auxiliaire-infirmière. Domaine II, Gouvernement du Québec, Direction des politiques et plans, février 1978, 307 p.).

Les raisons de cette recommandation sont d'ordre factuel:

- Les infirmières avec une formation de niveau collégial, à leur entrée sur le marché du travail, ne répondent pas actuellement aux besoins et aux attentes de celui-ci. Certaines peuvent pallier à cette lacune après plusieurs années d'expérience et de cours du soir, suivis dans le cadre de l'Education aux adultes.

- Les nouvelles diplômées semblent trop jeunes et n'ont pas la maturité nécessaire pour établir une relation d'aide avec le ou les bénéficiaire(s).

- Les conditions de travail sont ignorées.

- Elles manquent de planification, d'organisation et de dextérité manuelle dans les techniques de soins.

- Elles ont de la difficulté à appliquer la démarche "nursing" lors de leurs interventions.

- Elles intègrent mal leurs connaissances.

- Elles n'utilisent guère les ressources communautaires.

- Des insuffisances au niveau déontologique semblent constituer des problèmes chez nombre d'entre elles.

- De même, le personnel enseignant démontre des carences au niveau de la compétence.

- Finalement, il est souligné que des connaissances de base en sociologie, en politique, en administration, en relation d'aide, en gérontologie et en pédagogie devraient s'intégrer au programme de formation.

Concernant la formation, les spécialistes consultés souhaitent que la seule formation de base, dispensée au niveau universitaire et donnant droit de pratique, soit une formation à caractère polyvalent et général. Ainsi, l'infirmière, lorsqu'elle entrerait sur le marché du travail, ne serait pas spécialiste d'un champ d'activité spécifique. L'étudiante, ayant acquis au CEGEP sa formation de base en sciences de la santé, par le biais d'un D.E.C. général, continuerait à parfaire cette formation de base à l'université tout en recevant une formation professionnelle en sciences infirmières. Cette formation devra nécessairement répondre le plus adéquatement possible aux besoins et aux attentes du marché du travail.

Au terme de sa formation professionnelle, l'infirmière devrait avoir la possibilité et le choix de se diriger vers des champs d'activité variés et des milieux de travail diversifiés.

Pour les infirmières, dont la principale partie du travail consiste à faire l'enseignement des soins infirmiers, de la recherche et à occuper des postes de gestion et d'administration, des perfectionnements pourraient être offerts par l'Education des adultes et l'université au niveaux des deuxièmes et troisièmes cycles.

Concernant la formation de la préposée technicienne, celle-ci serait l'équivalent de la formation actuelle des auxiliaires, comportant toutefois les modifications suivantes: une formation axée davantage sur l'approche globale de l'individu et comprenant plus de techniques de soins déléguées. De niveau secondaire, cette formation serait allongée d'une année qui serait le secondaire VI. Cette formation serait une voie possible d'accès à la profession d'infirmière, puisque le niveau collégial est accessible aux diplômés du secondaire professionnel.

Le tableau I de la page suivante illustre le niveau d'enseignement proposé pour la formation des infirmières au Québec d'une part, et, d'autre part, pour la formation de la préposée technicienne.

TABLEAU I

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

POUR LA FORMATION DES INFIRMIERES AU QUEBEC

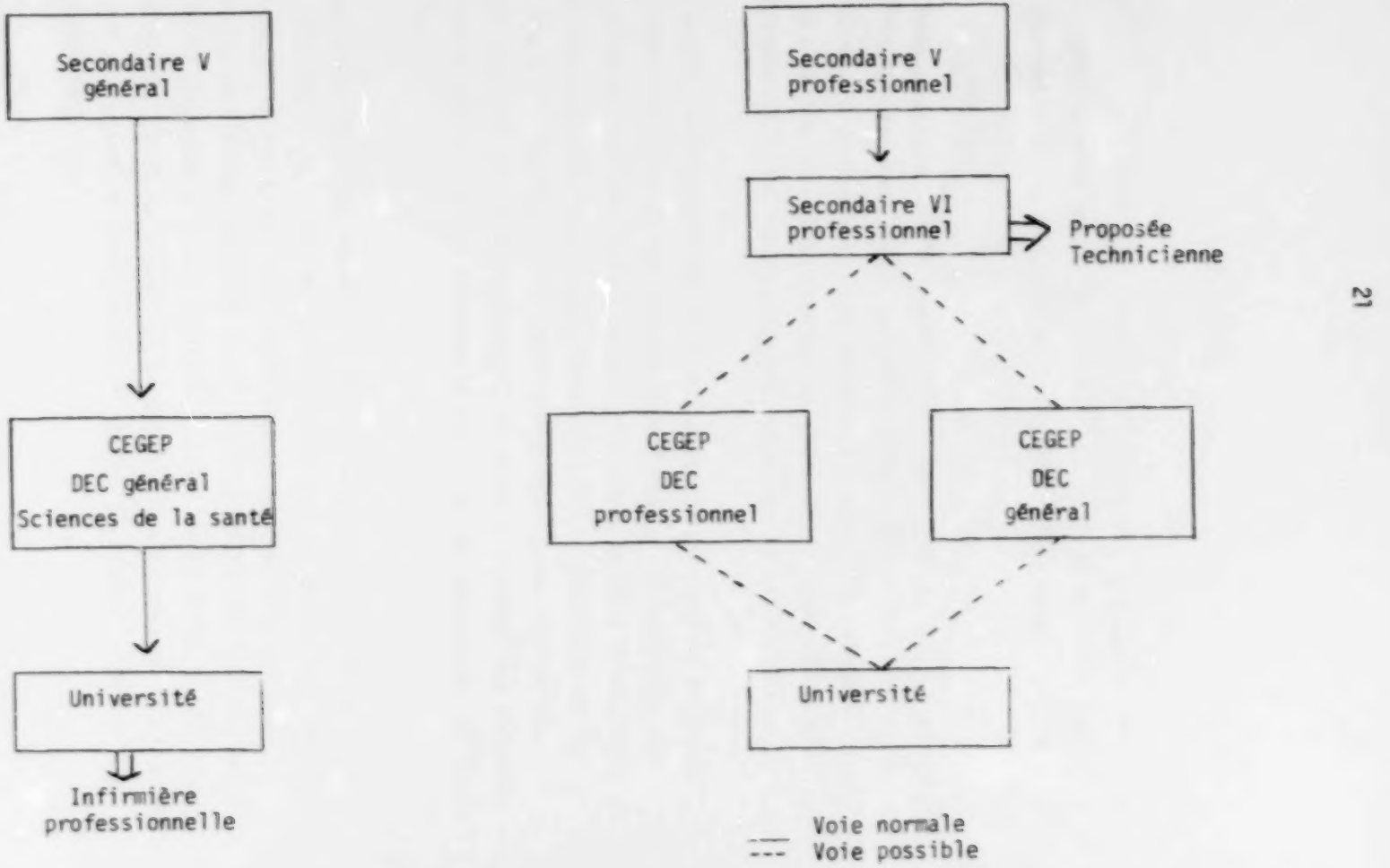

CONCLUSION

La recherche dont nous avons présenté le rapport, accompagné des nombreuses annexes, visait essentiellement à une analyse et à une compréhension renouvelée de la fonction de travail de l'infirmière oeuvrant au Québec.

La méthode utilisée nous a permis d'atteindre, par la mise à contribution de personnes oeuvrant comme infirmières dans divers milieux de la santé, les objectifs poursuivis. Les consensus successifs auxquels chacun des groupes est arrivé ont effectivement concouru à la formulation des tâches spécifiques de l'infirmière, tâches actuelles et prévisibles.

Trois grandes préoccupations nous ont accompagnés tout au cours du processus d'identification de ces tâches spécifiques. Il importait de bien saisir qu'elles avaient évolué depuis plusieurs années; c'est pourquoi nous ne pouvions délaisser complètement l'aspect historique de la fonction de travail. Egalement, la description des tâches actuelles, préoccupation première de cette recherche, ne pouvait évacuer des éléments de prospective essentiels à une éventuelle révision des programmes de formation actuels.

Tout au cours de cette recherche, des préoccupations connexes à la description des tâches de l'infirmière n'ont pu être absentes de l'esprit des participants. C'est ainsi que, incidemment, au chapitre des conditions d'exercice de la fonction de travail, des commentaires ont été émis sur les qualités personnelles que requiert l'exercice de cette profession. D'autres propos ont tenté de situer le niveau d'intervention de l'infirmière par rapport à l'actuelle auxiliaire, en termes de tâches, d'opérations et de niveau de formation.

La complexité de l'évaluation des programmes de formation nous a incités à ne laisser de côté aucune donnée qui nous ait semblé susceptible

d'être utile ou significative. C'est pourquoi nous avons fait état des divers apports, même marginaux parfois, que cette analyse de la fonction de travail nous a donné l'occasion de recueillir. Ces éléments serviront sans doute à nourrir la réflexion au cours du processus d'évaluation de l'actuel programme de formation du niveau collégial.

CHAPITRE II

LA METHODOLOGIE

La démarche utilisée pour analyser les besoins de formation et recueillir les informations pertinentes et nécessaires à la description d'une fonction de travail, afin d'en déterminer les tâches, les opérations et les conditions d'exercice, a consisté essentiellement en une consultation de praticiens du marché du travail pour en vérifier les besoins et les attentes. La technique des entrevues de groupe, s'est avérée tout à fait favorable à l'atteinte de l'objectif fixé. Onze entrevues de groupe régionales (une entrevue de groupe par région) et une entrevue de synthèse (regroupant un participant de chacune des entrevues régionales) ont constitué l'essentiel de la méthode.

Sans entrer dans tous les détails de la méthode, qu'il nous suffise de dire que la technique des entrevues de groupe est une adaptation que monsieur André Beaudet[1] a faite des techniques DACUM et DELPHI. De la technique DACUM, on a retenu le regroupement de diverses personnes ressources du domaine qui nous préoccupe afin de constituer une table de travail sur l'analyse des fonctions, tâches et opérations spécifiques à la fonction de travail. De la technique DELPHI, on a retenu l'objectif du consensus sur les éléments fournis par les participants de la table.

2.1 LE RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

Pour identifier les spécialistes à consulter, nous avons eu recours à des organismes qui, par leur contact avec le marché du travail, pouvaient nous apporter une aide précieuse. Deux organismes ont suggéré des listes de personnes ressources selon les critères décrits plus loin.

---

(1) Beaudet, André, "L'analyse des besoins de formation: une technique d'entrevue de groupe". La Revue, Association québécoise des praticiens de la formation professionnelle, volume 3, no. 2, mai 1979, pp. 4-7.

L'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec a fourni onze listes de personnes à consulter, soit une liste par région. Le ministère des Affaires sociales a également fait parvenir une liste de personnes ressources qui provenaient de différents secteurs de la santé. Quant au Comité pédagogique du programme des Techniques infirmières, lequel est composé d'un représentant de chacun des collèges, il a préféré s'abstenir de suggérer des personnes ressources.

Les critères de choix des personnes ressources ou des spécialistes à consulter ont été les suivants:

- Des infirmières en exercice, c'est-à-dire qui exercent elles-mêmes la fonction ou qui supervisent directement des infirmières qui exercent la fonction de travail. Il importait, à cette étape-ci, de ne pas consulter des personnes qui ne sont qu'indirectement concernées par la fonction de travail (les membres des services du personnel, de l'administration, les pédagogues...).

- Ces infirmières furent choisies non seulement pour leur compétence professionnelle mais également par leur capacité de décrire leur travail et de le situer dans un ensemble plus grand, en ayant à l'esprit des perspectives d'avenir.

- Ces infirmières provenaient de milieux de travail différents et de champs d'activité diversifiés.

- Finalement, ces infirmières furent sélectionnées sur une base régionale.

Au total, il y eut onze entrevues de groupe régionales et une entrevue de synthèse où quatre-vingt-sept infirmières et quatre infirmiers ont été consultés. Les tableaux II et III présentent respectivement le calendrier des diverses entrevues de groupe effectuées sur une base régionale

TABLEAU II

CALENDRIER DES DIVERSES ENTREVUES DE GROUPE EFFECTUEES SUR UNE BASE REGIONALE

18 janvier 1979	Région 03	Québec
7 février 1979	Région 05	Cantons de l'Est
9 février 1979	Région 07	L'Outaouais
14 février 1979	Région 02	Saguenay-Lac-St-Jean
16 février 1979	Région 09	Côte-Nord
8 mars 1979	Région 06A	Montréal
15 mars 1979	Région 04	Trois-Rivières
22 mars 1979	Région 01	Bas-St-Laurent et Gaspésie
29 mars 1979	Région 06B	Laurentides-Lanaudières
19 avril 1979	Région 06C	Sud de Montréal
26 avril 1979	Région 08	Nord-Ouest
5-6-7-8 juin 1979	Synthèse	Institut Coopératif Desjardins à Lévis

TABLEAU III

REPARTITION DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AUX ENTREVUES DE GROUPE REGIONALES SELON LEUR REGION D'ORIGINE ET LE TYPE D'ORGANISME DANS LEQUEL ELLES OEUVRAIENT

TYPE D'ORGANISME / REGION	Bas-St-Laurent Gaspésie 01	Saguenay Lac-St-Jean 02	Québec 03	Trois-Rivières 04	Cantons de l'Est 05	Montréal 06A	Laurentides-Lanaudières 06B	Sud de Montréal 06C	L'Outaouais 07	Nord-Ouest 08	Côte-Nord 09	TOTAL
D.S.C.	1					1	1	1				4
C.L.S.C.	3	1	1	2	2	2	2	2	3	1	3	22
C. H. Court terme	2	2	4	3	1	2	2	2	3	2	3	26
C. H. Long terme		3	1	2	3	4	1	1	2	2	2	21
C. Accueil	1	1		2	1		1	2				8
C. Réadaptation	2	1	1		1	1	2	1				8
Industries		2										2
TOTAL	9	10	7	9	8	10	8	9	8	5	8	91

et la répartition des personnes ayant participé à ces entrevues selon leur région d'origine et le type d'organisme dans lequel elles oeuvraient.(1)

2.2 LE DEROULEMENT DES ENTREVUES REGIONALES

Chaque entrevue régionale a réuni de sept à dix spécialistes et a duré une journée normale de travail. Elle s'est déroulée en trois phases, dont deux l'avant-midi et la troisième l'après-midi. L'annexe 1, en page 43 , présente les formules qui ont servi d'aides-techniques au cours des diverses entrevues. La méthodologie qui suit a été appliquée lors des entrevues régionales, lesquelles ont permis de réunir les éléments pour la description des tâches de la fonction de travail de l'infirmière au Québec.

2.2.1 PREMIERE PHASE

Il a été demandé à chaque participant de décrire sur la formule A (annexe 1, page 43) les principales fonctions ou tâches spécifiques à l'infirmière en indiquant, pour chacune d'elle,

si elle est actuelle, mais susceptible de ne pas être pertinente et retenue dans le futur (A);

ou

si elle est actuelle et prévisible, c'est-à-dire susceptible de demeurer pertinente dans le futur (A/P);

ou

si elle est prévisible, en ce sens qu'elle n'est pas actuellement confiée à l'infirmière, mais le lui sera dans l'avenir (P).

---

(1) L'annexe 15 en page 415, présente la liste des organismes qui ont été concernés lors des diverses entrevues de groupe, l'annexe 16 en page 421, la liste des participants.

Il importait pour chaque participant de décrire non pas sa fonction de travail, mais bien de décrire les tâches des infirmières de son milieu de travail. Cette opération terminée (environ 15-20 minutes), les feuilles de chacun des participants étaient immédiatement photocopiées et remises à tous. Il était demandé à chacun de lire ses feuilles dans le but de procéder à une période d'information et de clarification, après quoi l'animateur procédait à l'explication de la deuxième phase.

2.2.2 DEUXIEME PHASE

Avant de procéder à la deuxième phase, quatre hypothèses (annexe 2, page 49) de description de tâches de la fonction de l'infirmière étaient présentées et lues aux participants. Les hypothèses provenaient de différentes sources (1) dont l'origine précise n'était pas identifiée. Les hypothèses pouvaient fournir des données supplémentaires si elles étaient jugées pertinentes par les participants. Par la suite, il était demandé à chaque participant, à la lumière de sa propre énumération écrite en phase 1, de celles des autres participants et des quatre hypothèses de description de tâches de la fonction de l'infirmière, de colliger, d'organiser et d'énoncer sur la formule B (annexe 1, page 21) toutes les tâches de l'infirmière, jugées pertinentes, selon le principe intégrateur de son choix.

Pour cette phase, il importait que chaque participant décrive des tâches de l'infirmière qui lui semblaient communes à tous les milieux de

---

(1) Adams, R. E. Dacum. Canada Newstart Program, Department of Regional Economic Expansion, Ottawa, 1975, 261 p.
GIPEX, Groupe Interministériel de Programmes et Examens, Elaboration des éléments de connaissance, fonction-type: infirmière. Domaine II, Gouvernement du Québec, Direction des politiques et plans, février 1978, 396 p.
O.I.I.Q., L'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec, Différents documents sur la fonction de travail de l'infirmière.

travail et à tous les champs d'activité. Il devait constamment avoir à l'esprit les perspectives d'avenir de la fonction de travail de l'infirmière. Cette opération terminée (environ 45 minutes), l'animateur procédait à l'impression, à la distribution et à la période d'information et de clarification.

2.2.3 TROISIEME PHASE

Pour procéder à la troisième et dernière phase, soit celle du consensus, deux méthodes ont été utilisées pour déterminer l'ordre d'intégration des participants. La première méthode a consisté à demander à chacun de classifier l'ensemble des documents qu'on venait de lui remettre (incluant le sien) par ordre décroissant d'affinité qu'il ressentait à leur endroit. En d'autres termes, choisir le document qui lui semblait le plus près de ce qu'il croit être la description la plus complète de la fonction que l'on tente de circonscrire. En additionnant les points donnés, un total est établi pour chacun des documents. La somme la plus faible est celle du document qui est le plus souvent choisi parmi les premiers et que l'ensemble des participants privilégie. La formule C (annexe 1, page 21) des feuilles types de réponses servait à cet effet.

L'autre méthode, qui s'est avérée plus adéquate pour déterminer l'intégration des propositions formulées par les participants, a consisté à prendre les documents dans un ordre croissant, c'est-à-dire, le plus court en premier et ainsi de suite. Enfin, lorsque l'ordre dans lequel on doit favoriser l'intégration des participants était établi, l'animateur procédait à la phase du consensus.

Pour amorcer la recherche du consensus, l'animateur transcrit une première hypothèse au tableau, une hypothèse étant une proposition écrite de l'un des participants. On demande à un second participant de se mettre

d'accord, en discutant avec le participant dont l'hypothèse est écrite au tableau, sur une formulation unique qui intégrera les deux hypothèses. L'accord des deux premiers étant acquis, on demande à un troisième participant de s'intégrer à la formulation obtenue par les deux premiers, et ainsi de suite, jusqu'à intégration de la position de chacun des participants. Cette opération conduit finalement à un tableau-synthèse, lequel a été retenu comme document-synthèse de cette entrevue de groupe.

Les annexes 3 à 13 inclusivement, aux pages 55 à 341, présentent les textes des différentes phases de l'entrevue de groupe pour chacune des entrevues régionales. De plus, une synthèse des discussions de chacune des entrevues de groupe a été ajoutée.

2.3 LE DEROULEMENT DE L'ENTREVUE DE SYNTHESE

Suite aux onze entrevues régionales, il y eut une entrevue de synthèse, laquelle regroupait un participant de chacune des entrevues régionales. Ce qui a distingué cette entrevue des onze entrevues précédentes, c'est qu'elle a duré quatre jours consécutifs et que les phases se sont déroulées de la façon suivante:

Phase 1: Présentation des documents-synthèse des onze entrevues de groupe régionales par le participant de chacune de ces entrevues.

Phase 2: Synthèse individuelle des onze documents-synthèse.

Phase 3: Choix du document-synthèse (phase du vote).

Phase 4: Synthèse des onze documents-synthèse (travail en trois groupes).

L'annexe 14, en page 361, présente les éléments fournis par les participants de l'entrevue de synthèse. Quant au choix des participants, il a été basé sur les critères suivants: un participant par groupe régional, jugé apte à représenter différents milieux de travail et différents champs d'activité. Le tableau IV en page suivante illustre la répartition des personnes selon leur région d'origine et le type d'organisme dans lequel elles oeuvraient.

Telle que présentée dans le présent rapport, cette méthodologie a été appliquée lors des diverses entrevues de groupe qui ont permis de procéder à la description de la fonction de travail de l'infirmière.

TABLEAU IV

REPARTITION DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AUX ENTREVUES DE GROUPE REGIONALES SELON LEUR REGION D'ORIGINE ET LE TYPE D'ORGANISME DANS LEQUEL ELLES OEUVRAIENT

REGION / TYPE D'ORGANISME	Bas-St-Laurent Gaspésie 01	Saguenay Lac-St-Jean 02	Québec 03	Trois-Rivières 04	Cantons de l'Est 05	Montréal 06A	Laurentides-Lanaudières 06B	Sud de Montréal 06C	L'Outaouais 07	Nord-Ouest 08	Côte-Nord 09	TOTAL
D.S.C.												
C.L.S.C.		1	1			1		1	1			5
C. H. Court terme	1						1				1	3
C. H. Long terme				1	1					1		3
C. Accueil												
C. Réadaptation												
Industries												
TOTAL	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11

OUVRAGES CONSULTES

Adams, R. E., DACUM. Canada Newstart Program, Department of Regional Economic Expansion, Ottawa, 1975, 261 pages.

Beaudet, André. "L'analyse des besoins de formation: une technique d'entrevue de groupe". La Revue, Association québécoise des praticiens de la formation professionnelle, volume 3, no.2, mai 1979, pp. 4-7.

Groupe Interministériel de Programmes et Examens. Elaboration des éléments de connaissance, fonction-type: auxiliaire-infirmière. Domaine II, Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, Direction des politiques et plans, février 1978, 307 pages.

_____ Elaboration des éléments de connaissance, fonction-type: infirmière. Domaine II, Gouvernement du Québec, ministère de l'Education, Direction des politiques et plans, février 1978, 396 pages.

Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec. Différents documents sur la fonction de travail de l'infirmière.

ANNEXES

Il importe de souligner qu'au cours des diverses entrevues de groupe, le terme "fonction" a été utilisé plutôt que le terme "tâche" parce que, dans la pratique, les infirmières utilisent le mot "fonction" pour désigner les tâches de la fonction de travail de l'infirmière.

ANNEXE 1

FEUILLES-TYPE DE REPONSES

PHASE 1	ORGANISME:	PARTICIPANT:	PAGE: de A

FONCTIONS	A	A/P	P

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME:	PARTICIPANT:	PAGE: de B

FONCTIONS

NOM: PRÉNOM: ORGANISME: C

MODÈLE	RANG
I	
II	
III	
IV	
V	
VI	
VII	
VIII	
IX	
X	
XI	

REMARQUES:

NOM: PRÉNOM: ORGANISME: **D**

LISTE DE PERSONNES-RESSOURCES SUGGÉRÉES

NOM	FONCTION	ORGANISME/ADRESSE/TÉL.

ANNEXE 2

HYPOTHESES DE TACHES DE LA FONCTION DE L'INFIRMIERE PRESENTEES AUX PARTICIPANTS DES DIVERSES TABLES DE CONSULTATION

Les hypothèses de tâches de la fonction d'infirmière, présentées aux diverses tables de consultation, proviennent de différentes recherches déjà effectuées:

- Gipex: Groupe Interministériel de Programmes et Examens,
  Domaine I. Description de la Fonction-type: Infirmière
  Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education
  Direction générale de la Planification, 1976-1977

- Adams, R.E., DACUM, Canada Newstart Program, Department of Regional
  Economic Expansion, Ottawa 1975
  DACUM chart for General Nursing Pratice, Yarmouth
  Regional Hospital School of Nursing, novembre 1976

- Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec, différents documents sur la fonction de travail de l'infirmière.

N.B.: Une des hypothèses présentées ne relève pas d'une recherche en particulier, elle a été faite intentionnellement en prenant des tâches provenant des trois recherches antérieures.

Hypothèse "A"

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Prodiguer les soins infirmiers:

   A) Planifier les soins infirmiers

   B) Prodiguer les soins infirmiers

   C) Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

4. Contrôler les soins infirmiers.

Hypothèse "B"

1. Identifier les besoins de santé du client dans un établissement de santé, à l'admission, périodiquement, et selon les circonstances.

2. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client.

3. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing suivant les demandes spécifiques du client: respiration, circulation, équilibre liquidien et électrolytique, alimentation, élimination, posture, mouvement, repos et sommeil, sécurité, confort et bien-être, hygiène corporelle, sexualité, communication et récréation pour le réintégrer à la vie normale ou le soutenir face à la mort.

4. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints.

5. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour maintenir la qualité des soins.

Hypothèse "C"

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic de l'exercice infirmier.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité des soins infirmiers.

4. Prodiguer des soins infirmiers de l'exercice infirmier.

5. Renseigner le client sur les problèmes d'ordre sanitaire.

6. Evaluer les soins infirmiers.

7. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

8. Développer des compétences personnelles.

Hypothèse "D"

1. Communiquer avec efficience et organiser les soins infirmiers.
2. Utiliser et prendre soin des fournitures, de l'équipement des instruments.
3. Répondre à des besoins de sécurité.
4. Satisfaire des besoins physiques.
5. Procéder à des procédures d'urgence.
6. Administrer des médicaments.
7. Reconnaître les symptômes et l'état des clients.
8. Amorcer des mesures de réhabilitation.
9. Pratiquer des mesures préventives.
10. Administrer des soins infirmiers spécifiques.
11. Développer une compétence personnelle.
12. Satisfaire des besoins psychologiques.

ANNEXE 3

TABLE DE CONSULTATION # 1: REGION 03 - QUEBEC

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

DOCUMENT - SYNTHÈSE: TABLE DE CONSULTATION # 1

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

I. Identifier les besoins de santé: - Identifier les caractéristiques de la population desservie.

II. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

III. Planifier les soins infirmiers et de santé.

IV. Prodiguer les soins infirmiers.

V. Enseigner les mesures de santé:
- Renseigner.
- Informer.
- Promouvoir la santé: . prévention
  . réhabilitation.

VI. Evaluer les soins infirmiers et de santé.

ATTITUDES A DEVELOPPER
- Porter un jugement critique.
- Travailler en multidisciplinarité.
- Connaître ses possibilités et limites, s'auto-évaluer, développer des compétences personnelles. (savoir - être)
- Humaniser les soins.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

PROBLEMES SOULEVES

- Intégration du préventif au curatif.
- Niveau de langage différent:

1. Besoins et soins de santé
   - organiser des cours pré-nataux
   - ouvrir une garderie
   - ouvrir un cercle "L'AGE D'OR" (Solitude)
   - bain

   Soins infirmiers (techniques)
   - bain.

2. Méthodes de diagnostic
   - réservées aux médecins
   - infirmière qui demande une échographie.

- Dimension enseigner - renseigner.

  " "

  curatif préventif.

- Manque de connaissances de base en sociologie, politique, administration, relations humaines.

- Le plan de soin: une méthode de travail plutôt qu'un outil de travail.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #03 - Québec

Cette première entrevue réalisée à Québec groupait huit membres qui ont défini les tâches de la fonction de l'infirmière en six points.

Pour ces Québécois, il s'agit d'identifier les besoins de santé du milieu, c'est-à-dire d'identifier les caractéristiques de la population à desservir. La deuxième tâche est de contribuer davantage aux méthodes de diagnostic. La planification des soins infirmiers et des soins de santé, tout comme l'application de ces soins infirmiers, apparaissent primordiales. Par la suite, les participants ont souligné qu'il fallait absolument enseigner à tous les citoyens les mesures de santé, à savoir: renseigner, informer et promouvoir la santé, sans oublier la prévention et la réhabilitation. Enfin, toute infirmière qui se respecte et respecte sa profession doit continuellement remettre en question, réévaluer les soins infirmiers et de santé qu'elle prodigue.

Face à ces tâches, bien des attitudes sont nécessaires, voire essentielles. L'infirmière devra continuellement porter un jugement critique, apprendre à travailler en équipe multidisciplinaire, connaître ses possibilités et ses limites, enfin humaniser ses soins, ce qui constitue un bienfait pour tous.

Deux points majeurs sont mis en évidence lors de cette première entrevue. Il s'agit premièrement de la différence qui existe au niveau du langage. L'emploi des termes utilisés par l'infirmière en santé communautaire et en milieu hospitalier semble tout à fait différent. Par exemple, le "bain" est identifié comme une technique de soin dans le milieu hospitalier, alors qu'il correspond à un besoin de santé dans le secteur de la santé communautaire. Dans le même sens, on associe

le terme "enseigner" au secteur des soins curatifs et celui de "renseigner" au secteur des soins préventifs. Ainsi, en pratique, l'intégration du préventif au curatif apparaît plus facile et plus opérationnelle dans le secteur de la santé communautaire que dans le secteur hospitalier, ce dernier étant réservé presqu'exclusivement à des soins curatifs.

Le deuxième point souligné se situe au niveau des responsabilités de l'infirmière concernant les secteurs cités plus haut. Les méthodes de diagnostic semblent être réservées exclusivement aux médecins dans un cas, alors que dans l'autre la responsabilité de demander des examens incombe à l'infirmière. Ici, l'échographie nous sert d'exemple.

Organiser des cours pré-nataux, ouvrir une garderie ou un cercle de "l'Age d'or", voilà des responsabilités qui requièrent les services de l'infirmière en santé communautaire. Finalement, d'un secteur à l'autre, les responsabilités, plutôt que d'être homogènes, s'avèrent différentes et parallèles.

Les participants de ce groupe considèrent que des connaissances de base en sociologie, en politique, en administration et en relations humaines devraient faire partie du programme de formation des infirmières.

Enfin, possiblement dû à la présence d'un infirmier au sein du groupe, on a constaté que l'infirmier avait beaucoup plus de chances d'obtenir des postes de cadre que l'infirmière, malgré que celle-ci représente la majorité de la population infirmière.

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital de L'Enfant-Jésus	PARTICIPANT: 1.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
2 parties du rôle de l'infirmière: A dépendante; B indépendante.			
A. Partie dépendante			
1 - respecter et exécuter la Px médicale: médication; acte délégué.		X	
B. Partie indépendante			
1 - exécuter les techniques de soins: propre à l'infirmière; technique partagée avec d'autres professionnels.		X	
2 - enseigner au malade et à la personne en santé: . hôpital . centre de première ligne } niveau: primaire, secondaire, tertiaire.		X	
3 - collaborer avec l'équipe multidisciplinaire (implique un niveau de formation égale).		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital de L'Enfant-Jésus	PARTICIPANT: 1.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
4 - planifier et organiser les soins à distribuer.		X	
5 - auto-évaluer ses comportements et techniques.		X	
6 - posséder des aptitudes en relations humaines:		X	
. mener des entrevues			
. supporter des patients et membres de la famille en état de crise			
. etc...			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier de l'Université Laval (Le)	PARTICIPANT: 1.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmier(ière) devrait être capable de:			
. Evaluer les besoins de santé du "client de santé".		X	
. Planifier les soins.		X	
. D'administrer les soins requis avec compétence.		X	
. D'enseigner au "client de santé" les connaissances nécessaires et utiles tout au long de son hospitalisation ainsi qu'au maintien de sa santé par la suite.		X	
. Travailler en équipe (équipe multidisciplinaire).		X	
. S'utiliser comme individu (ce qui présuppose la connaissance de soi) dans ses relations avec ses clients avec l'équipe.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Robert Giffard	PARTICIPANT: 1.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Savoir donner des soins d'hygiène adéquats.		X	
- Savoir donner des soins médicaux adéquats.		X	
- Savoir maîtriser des techniques.		X	
- Connaître le malade et ses pathologies.		X	
- Etre capable de planifier des "horaires" (son horaire de la journée).		X	
- Discerner rapidement "l'urgence" de la "non urgence".		X	
- Rédiger ses plans de soins.		X	
- Savoir faire de la prévention.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Général de Québec	PARTICIPANT: 1.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Administrer département (connaissance budgétaire, organisation).		X	
- Planifier soins, techniques.		X	
- Planifier travail et organisation du travail de l'employé à l'infirmière.		X	
- Supervision technique (surveillance technique).		X	
- Evaluation du personnel et compétence.		X	
- Prévention à tous les niveaux.		X	
- Enseignement technique.		X	
- Réadaptation.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Saint-François D'Assise	PARTICIPANT: 1.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Identifier les besoins des bénéficiaires.		X	
Evaluer les situations (priorités de soins).		X	
Assurer les soins de base.		X	
Exécuter les techniques courantes.		X	
Communiquer et enseigner (aux bénéficiaires).		X	
Surveiller et observer (surveillance directe et électronique).		X	
Interpréter jusqu'à un certain point ses observations et les examens, etc...		X	
Organiser ou planifier les soins.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Chauveau	PARTICIPANT: 1.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Planifier les soins.		X	
- Prodiguer des soins.		X	
- Prodiguer des soins selon une ordonnance médicale.		X	
- Participer ou collaborer aux méthodes diagnostiques.		X	
- Promouvoir la santé, faire de la prévention.		X	
- Eduquer le bénéficiaire.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de la Basse-Ville	PARTICIPANT: 1.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Absente pour la phase 1.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital de L'Enfant-Jésus	PARTICIPANT: 1.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Prodiguer les soins infirmiers:

   a) planifier les soins infirmiers (comprend la partie administrative du rôle)

   b) exécuter les soins infirmiers

   c) enseigner
   d) renseigner
   } la population et autres professionnels.

4. Contrôler les soins infirmiers.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier de l'Université Laval (Le)	PARTICIPANT: 1.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Fonction-type d'infirmière:

1. Identifier les besoins de santé.
2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.
3. Planifier les soins infirmiers.
4. Prodiguer les soins infirmiers.
5. Contrôler les soins infirmiers.
6. Renseigner et enseigner le client.
7. Développer des compétences personnelles.
8. Travailler en équipe.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Robert Giffard	PARTICIPANT: 1.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Prodiguer les soins infirmiers.

3. Pratiquer des mesures préventives.

4. Evaluer les soins infirmiers.

5. Développer une compétence personnelle.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Général de Québec	PARTICIPANT: 1.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Pratiquer des mesures préventives.

2. Identifier les besoins de santé.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité.

4. Reconnaître les symptômes et l'état des clients.

5. Prodiguer des soins de l'exercice infirmier:
   - procédure d'urgence
   - administrer médicaments.

6. Contrôler des soins infirmiers.

7. Répondre à des besoins de sécurité physique et psychologique.

8. Amorcer des mesures de réhabilitation.

9. Connaissance fonctionnelle administrative.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Saint-François D'Assise	PARTICIPANT: 1.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Identifier les besoins de santé.

Evaluer les besoins.

Planifier les soins.

Pratiquer les soins
- soins de base
- techniques (de base et spécialisées)
- méthodes diagnostiques.

Contrôler les soins
- qu'elle donne
- donnés par d'autres.

Communiquer
- réponse aux besoins (situation de crise, première ligne)
- enseignement
- prévention.

Partager le travail d'équipe multidisciplinaire.

Développer ses aptitudes, ses compétences.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Chauveau	PARTICIPANT: 1.06	PAGE. 1 de 1

FONCTIONS

. Identifier les besoins de santé.

. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

. Planifier les soins infirmiers.

. Prodiguer des soins infirmiers.

. Evaluer les soins infirmiers.

. Contrôler les soins infirmiers.

. Renseigner le client sur les problèmes d'ordre sanitaire.

. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire.

. Communiquer avec efficience.

. Promouvoir la réadaptation.

. Développer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de la Basse-Ville	PARTICIPANT: 1.07	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé.
- Contribuer aux méthodes de diagnostic.
- Porter un jugement clinique (reconnaître les symptômes).
- Enseigner aux clients
  - la physiologie, c'est-à-dire la connaissance de son corps
  - la maladie
  - la façon de la prévenir.
- Prodiguer des soins infirmiers
  - techniques
  - psychologiques
  - sociaux.
- Evaluer les soins de santé.
- Amorcer des mesures de réhabilitation.
- Travailler en multidisciplinarité.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de la Basse-Ville	PARTICIPANT: 1.07	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Connaître la population desservie
  - habitude de vie
  - milieu socio-économique
  - connaissance sociale
  - connaissance politique.

- Connaître ses possibilités.

ANNEXE 4

TABLE DE CONSULTATION # 2: REGION 05 - CANTONS DE L'EST

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

DOCUMENT - SYNTHÈSE: TABLE DE CONSULTATION # 2

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

- Identifier les besoins de santé de la clientèle. (individu, communauté, processus continu).

- Planifier les soins de santé en collaboration avec les autres professionnels de la santé et son équipe de santé. (priorités, supervision, formation professionnelle, administration).

- Participer aux méthodes de diagnostic.

- Prodiguer des soins individualisés en complémentarité avec les autres services de santé. (bio. - psycho. - social).

- Développer des compétences personnelles.

- Participer à l'élaboration, à l'implantation et à l'évaluation des programmes de santé selon les besoins de la clientèle.

- Evaluer la qualité et quantité des soins dispensés en relation avec les besoins.

- Animer une équipe de soins.

- Favoriser chez la clientèle la prise en charge de sa santé. (informer, enseigner, renseigner, aider le client à reconnaître ses propres besoins).

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

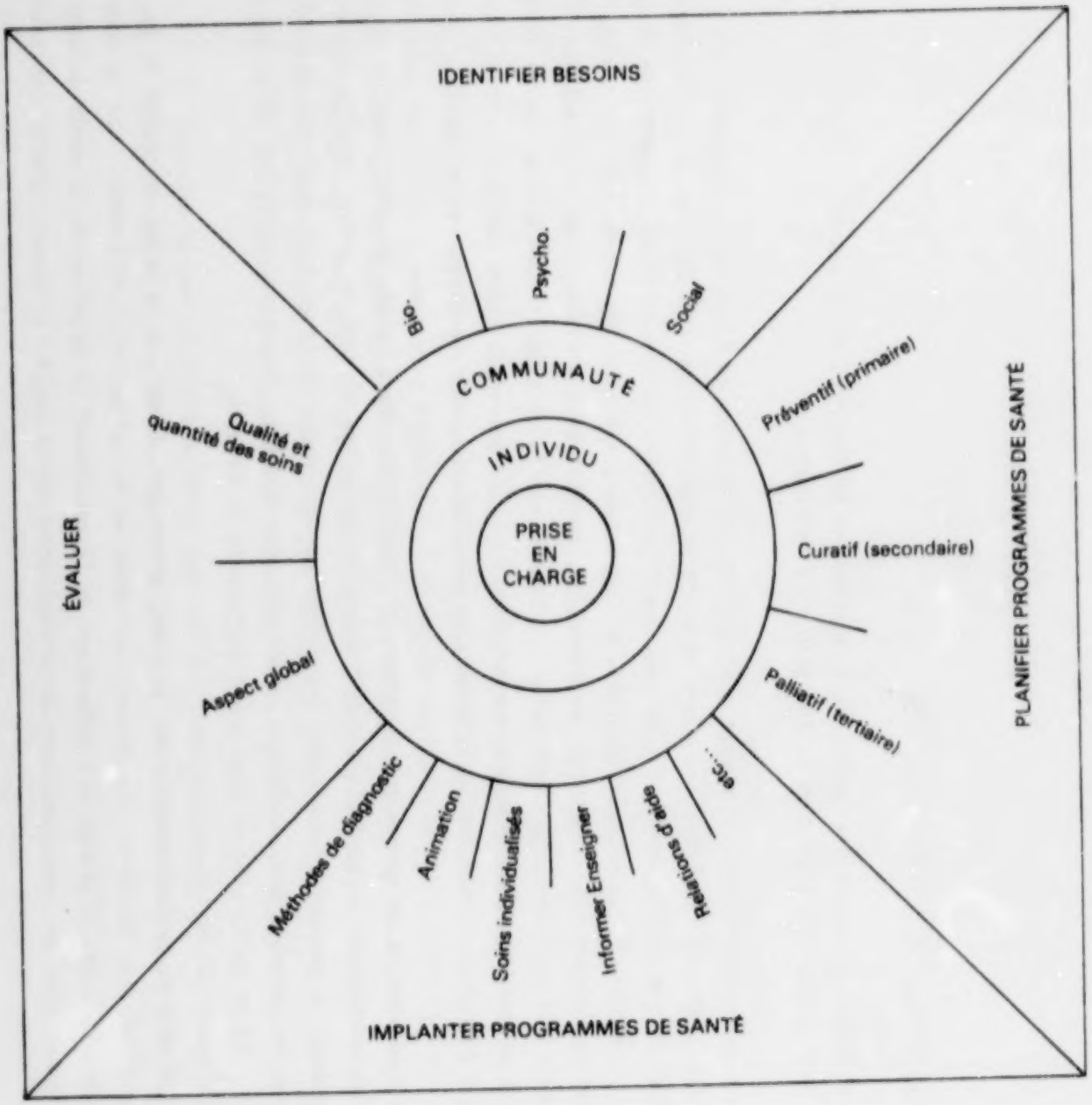

Dans le cadre de ses fonctions, l'infirmière doit développer des compétences personnelles.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #05 - Cantons de l'Est

Tout comme à la première table, huit membres ont participé à la recherche. Ils ont résumé cette fois en neuf points les tâches de la fonction de l'infirmière.

Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les besoins de santé de la clientèle, puis, dans un deuxième temps, de planifier ces soins de santé en collaboration avec les autres professionnels de la santé et de son équipe de santé. On note que l'infirmière doit participer aux méthodes de diagnostic, prodiguer des soins individualisés en complémentarité avec les autres services de santé. Elle devra développer des compétences personnelles, participer à l'élaboration, à l'implantation et à l'évaluation des programmes de santé selon les besoins de la clientèle. Une évaluation de la qualité et de la quantité des soins dispensés en relation avec les besoins s'avère capitale. Enfin, il faut animer une équipe de soins et favoriser chez la clientèle la prise en charge de sa santé.

La dynamique de ce groupe fut centrée sur l'infirmière perçue comme "professionnelle de la santé". Conscient que la profession d'infirmière traverse une période de crise, qu'elle est en état de changement, le groupe affirme que l'infirmière ne doit guère résister à ce mouvement mais bien assumer ses responsabilités, vouloir se redéfinir; car d'autres assumeront alors les rôles qui lui incombent. De ce fait, elle ne sera que l'exécutante du médecin.

L'infirmière, professionnelle de la santé, devra donc favoriser la prise en charge de la santé par l'individu lui-même, les groupes eux-mêmes et la collectivité elle-même. Car la promotion de la santé, la prise en charge, la prévention de la maladie et le maintien de la santé doivent indéniablement être des préoccupations du professionnel de la santé. L'aspect curatif des soins

restera toujours une préoccupation de l'infirmière, plutôt que sa "seule" préoccupation. L'attitude du professionnel repose fondamentalement sur des questions de santé et non de maladie.

Vers la fin de la journée, après avoir déterminé par consensus les neuf tâches de la fonction de l'infirmière, une participante avec l'aide de tout le groupe a cru bon de shématiser ces tâches. Sur ce tableau, présenté dans le document- synthèse qui précède, toutes les interventions de l'infirmière convergent vers la prise en charge par l'individu et la communauté de tout ce qui est en relation avec la santé. Les principales tâches de l'infirmière consistent en une identification des besoins, à la planification et à l'implantation des programmes de santé, le tout débouchant sur une évaluation de l'aspect global des interventions.

PHASE 1	ORGANISME: C.L.S.C. Windsor-Richmond	PARTICIPANT: 2.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Identifier les besoins prioritaires d'une population.	X		
- Elaborer des programmes de santé globale (bio. - psycho. - social) avec l'équipe multidisciplinaire, lesquels programmes s'adressent à des individus ou à des groupes.	X		
- Enseigner à la population des habitudes de vie saines.			
- Evaluer ces mêmes programmes.	X		
- Effectuer des techniques de soins dans un cadre curatif.		X	
- Effectuer des techniques de soins dans un cadre préventif (primaire, secondaire, tertiaire).		X	
- Dessiner avec l'équipe, les grandes orientations du C.L.S.C.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Frère André	PARTICIPANT: 2.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Responsable des actes infirmiers.	X		
2. Coordonne les soins apportés.	X		
3. Contrôle également ses soins.	X		
4. Répondre aux réels besoins du client.	X		
5. Maintenir ses capacités (clients) physiques et psychologiques.	X		
6. Rééducation de son système, si possible.		X	
7. Connaître la pharmacologie.	X		
8. Faire des examens de routine.		X	
9. Demande des examens pour fins de diagnostic.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Foyer Saints-Anges	PARTICIPANT: 2.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Comme première idée générale, sa tâche consiste en l'application de techniques de soins prophylactiques, palliatifs et curatifs, visant la préservation ou l'amélioration du bien-être de la personne dans toute son intégrité et aussi son individualité, donc envisagée sur le plan physique, psycho-émotif et social de l'individu.			
A la base, l'identification des tâches particulières repose sur l'énoncé des 14 besoins fondamentaux de l'homme. Comme profil, voici donc quelques tâches techniques et humanitaires:			
- prodiguer avec compétence les techniques.	X	X	
- connaissances des besoins du bénéficiaire (diététiques, sociaux...).	X	X	
- connaissances en pharmacologie, avec la collaboration du pharmacien.	X	X	
- maintenir sa forme physique par activités physiques.	X		
- surveiller des diètes et informer à cet effet.	X		
- animer pour améliorer le côté social, émotif.	X		
- avoir relation avec famille et médecin.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Dixville Home Inc.	PARTICIPANT: 2.04	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Traitements des soins d'urgence et problèmes des bénéficiaires et employés.		X	
2. Prévention des accidents par l'enseignement.		X	
3. Révision périodique des menus des pavillons.		X	
4. Entretenir des plans de soins de santé pour chaque bénéficiaire.			
5. Inspection périodique des pavillons, la cuisine centrale, etc... sur le côté de santé.		X	
6. Préparation des médicaments pour les bénéficiaires dans les pavillons.		X	X
7. Commander hebdomadairement les prescriptions et autres médicaments pour les bénéficiaires.		X	
8. Entretenir la pharmacie (médicaments et autres provisions médicaux et pour soins d'urgence).		X	
9. Assister le dentiste de la clinique dentaire (dossiers, appointements, aider avec les patients).		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Dixville Home Inc.	PARTICIPANT: 2.04	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
10. Entretenir les dossiers médicaux des bénéficiaires et des employés.		X	
11. Coordonner un programme d'entraînement pour nouveaux employés.		X	
12. Administration, réunions, correspondance, budget, inventaire, appointement avec spécialistes.		X	
13. Supervision de nuit.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Sud-Ouest, Centre de Sherbrooke	PARTICIPANT: 2.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Informer les individus et la collectivité sur "la santé".		X	
- Eduquer, former à la prévention : primaire / secondaire / tertiaire.		X	
- Prodiguer des soins : physiques / "psycho-sociaux", relations d'aide.		X	
- Identifier les besoins de santé, des individus et collectivité.		X	
- Elaborer des programmes de santé pour les différentes couches de population, selon le besoin (milieux de travail, environnement, famille, etc...).		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital La Providence de Magog	PARTICIPANT: 2.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Planifie les soins de la journée pour ses clients.	X	X	X
- Etablit les priorités de soins des clients.	X		
- Participe avec les personnes de son équipe, à identifier les besoins spécifiques de ses clients.	X	X	X
- Supervise son équipe de soins, c'est-à-dire, voit ce que les techniques de soins soient appliquées.	X		
- Fait de l'enseignement au client et son équipe.	X		X
- Applique les ordonnances médicales.	X		X
- Collabore à identifier les besoins, en formation et éducation.	X		
- Contrôle la qualité de soins dispensés par son équipe de travail.	X		
- Prodigue des soins au client.	X		X
- Fait à la fin de la journée avec l'équipe une évaluation.	X		X
- Prévoit aussi pour le lendemain ses orientations de la journée à venir.	X		X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital d'Youville	PARTICIPANT: 2.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Identifier les besoins de la clientèle.	X	X	X
- Définir un programme de soins adapté aux besoins, en collaboration avec son personnel.	X	X	X
- Planifier l'application du programme de soins et répartir les tâches de son groupe de personnel.		X	X
- Diriger l'équipe de travailleurs sous sa responsabilité.			X
- Evaluer la qualité et quantité de soins et la performance du groupe et des individus.	X	X	X
- Définir, avec son groupe et les individus, les besoins de formation.		X	X
- Appliquer des techniques de soins et participer, avec d'autres professionnels, à l'information et l'enseignement.	X	X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PREVISIBLE P: FONCTION PREVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital d'Youville	PARTICIPANT: 2.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Identifier les besoins du client.	X	X	
2. Participer à la dispensation des soins en regard des besoins du client.	X	X	
3. Planifier les soins en regard des besoins du client.	X	X	
4. Participer au processus des méthodes de diagnostic.	X	X	
5. Animer une équipe de soins.	X	X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: C.L.S.C. Windsor-Richmond	PARTICIPANT: 2.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

But: Renforcer l'autonomie de la "population et son bien-être".

1. Identifier les besoins de santé (bio. - psycho. - sociaux) de l'individu ou de la communauté.

2. Planifier des programmes de santé avec l'équipe.

3. Collaborer avec l'équipe ou l'animer dans l'application de ces programmes:
   - établir une relation d'aide avec le groupe ou l'individu
   - effectuer des techniques nursing dans un cadre curatif ou préventif
   - renseigner la population ou l'individu quant à son état de santé et les moyens de l'améliorer.

4. Evaluer les programmes de santé et les actes nursing.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Frère André	PARTICIPANT: 2.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins prioritaires: a) population
   b) individu.

2. Classifier les soins en regard des besoins: a) individu
   b) population.

3. Prodiguer et répondre à ses besoins: a) physiques (techniques)
   b) psychologiques
   c) préventifs.

4. Evaluer la qualité, la quantité de soins infirmiers.

5. Posséder des notions administratives de base: a) budget
   b) dossiers
   c) formules
   d) language.

PHASE 2	ORGANISME: Foyer Saints-Anges	PARTICIPANT: 2.03	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Développer un sens humanitaire qui doit réfléter dans une équipe.

2. Connaître le concept santé afin de mieux planifier les soins prophylactiques, curatifs et palliatifs.

3. Identifier et individualiser les besoins fondamentaux de chaque client.

4. Aider le client à reconnaître ses besoins afin d'obtenir une meilleure collaboration et meilleurs résultats du client concerné.

5. Planifier avec l'équipe des soins infirmiers et l'équipe interdisciplinaire un programme de soins immédiats et à long terme:

   - participer avec l'équipe
   - identifier les priorités
   - appliquer une continuité de soins
   - participer aux méthodes diagnostiques
   - prodiguer des soins avec compétence
   - évaluer l'évolution de l'état de santé du client et le modifier s'il y a lieu
   - informer le client sur le maintien ou l'amélioration de sa santé
     - hygiène
     - diète
     - activités physiques et le seconder
     - activités sociales.

PHASE 2	ORGANISME: Foyer Saints-Anges	PARTICIPANT: 2.03	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

6. Elaboration du dossier.

7. Collaborer avec l'équipe médicale et autres.

8. Apte à se préoccuper de la pharmacologie.

9. Contrôler l'état de santé du client.

PHASE 2	ORGANISME: Dixville Home Inc.	PARTICIPANT: 2.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé dans l'établissement (clients, employés, etc...).

2. Planifier l'application des soins infirmiers dans les différents champs d'activité.

3. Participer avec l'équipe multidisciplinaire pour discussion de cas (clients).

4. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

5. Identifier et mettre en pratique une méthode de prévention par l'enseignement, procédures d'urgences, etc...

6. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints.

7. Coordonner les programmes d'entraînement pour employés.

8. Renseigner le client sur les problèmes d'ordre sanitaire.

9. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

10. Développer une compétence personnelle tout en administrant les soins infirmiers.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Sud-Ouest, Centre de Sherbrooke	PARTICIPANT: 2.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé des individus et des collectivités.

2. Elaborer des programmes de santé individuels et collectifs.

3. Prodiguer les soins préventifs et curatifs, tant sur le plan physique que psycho-affectif.

4. Participer aux méthodes de diagnostic.

5. Informer les individus et les groupes sur le comment "faut se tenir en santé".

6. Evaluer les programmes de santé.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital La Providence de Magog	PARTICIPANT: 2.06	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé:
  a) l'individu, bénéficiaire
  b) groupe
  c) population.
- Planifier les besoins de santé.
- Etablir les priorités.
- Etablir un programme de santé selon les besoins de la clientèle.
- Coordonner un programme de santé.
- Prodiguer des services, soins à la clientèle
  - préventif
  - curatif.
- Enseigner à la clientèle les ressources disponibles.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital La Providence de Magog	PARTICIPANT: 2.06	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Faire participer l'individu, groupe, population, à l'amélioration de sa santé.
- Amener l'individu à découvrir et à identifier lui-même ses besoins.
- Enseigner à la clientèle l'importance de se garder en bonne santé.
- Participer à des programmes d'éducation populaire.
- Contribuer avec l'équipe aux méthodes de diagnostic.
- Apprendre au client à devenir autonome.
- Evaluer le programme de santé en cours.
- Voir à mettre sur pied des actions à court et à long terme.
- Superviser l'équipe avec laquelle elle travaille.
- Favoriser l'éducation et formation du personnel avec lequel elle travaille.
- Se soucier d'acquérir de nouvelles connaissances.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital d'Youville	PARTICIPANT: 2.07	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé:
  - préventifs
  - curatifs
  - palliatifs.

- Planifier les soins de santé en collaboration avec les autres professionnels de la santé et son équipe de personnel.

- Prodiguer les soins en complémentarité avec les autres services de santé (bio - psycho - social).

- Contrôler les soins infirmiers, en qualité et quantité en relation avec les besoins identifiés ou les objectifs visés.

- Evaluer le rendement de son groupe de travail et des individus.

- Animer son groupe de travailleurs.

- Participer au "fonctionnement" de l'équipe interdisciplinaire.

- Renseigner la clientèle sur les besoins d'ordre sanitaire.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital d'Youville	PARTICIPANT: 2.07	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Collaborer aux méthodes de diagnostic.

- Participer à l'identification des besoins en formation de son groupe de travailleurs.

- Contribuer à la formation de ses collaborateurs.

- Analyser et répartir les tâches de son personnel.

- Tenir à jour ses connaissances professionnelles et les développements, soit par auto-formation, ou en utilisant les organismes existants.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital d'Youville	PARTICIPANT: 2.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client.

2. Participer aux méthodes de diagnostic.

3. Planifier des soins en regard des besoins.

4. Prodiguer des soins individualisés.

5. Collaborer à aider le client à découvrir ses propres solutions vis-à-vis des problèmes de santé.

6. Animer une équipe de soins.

7. Evaluer la qualité et la quantité des soins dispensés (capacité d'établir des contrôles).

8. Participer à l'élaboration des programmes de santé globale.

9. Développer des compétences personnelles.

ANNEXE 5

TABLE DE CONSULTATION # 3: REGION 07 - L'OUTAOUAIS

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II
4. TEXTES DE LA PHASE III

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier de façon continue les besoins de santé, bio - psycho - social, de l'individu et de la collectivité.

2. Planifier les soins infirmiers (Care) (faire participer le client).

3. Dispenser les soins infirmiers de façon autonome ou sous ordonnance médicale à l'individu et à la collectivité (inclut l'enseignement au fin de réadaptation).

4. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

5. Assurer la continuité des soins.

6. Dispenser un enseignement sanitaire à l'individu, au groupe et à la collectivité.

7. Evaluer de façon continue la qualité et la quantité des interventions (soins et programmes de santé).

8. Superviser le travail du personnel sous sa responsabilité (qualité).

9. Participer à certaines tâches administratives.

10. Parfaire sa formation technique et scientifique.

11. Collaborer avec les autres professionnels de la santé.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

Remarques: - Une participante manifeste son insatisfaction quant au document - synthèse, parce que selon elle, il ne reflète pas suffisamment les fonctions prévisionnelles de l'infirmière qui touchent le secteur de la prévention.

- Niveau de langage:

Soins infirmiers - dans le sens de Care

- touchant le secteur curatif.

Interventions (incluant soins et programmes de santé).

Enseignement sanitaire (de santé).

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #07 - L'Outaouais

Huit membres ont élaboré ici onze tâches de la fonction de l'infirmière.

L'identification de façon continue des besoins de santé, bio-psycho-sociaux, de l'individu et de la collectivité constitue toujours la première tâche. Suit la planification des soins infirmiers. Une troisième tâche consiste à dispenser les soins infirmiers de façon autonome ou sous ordonnance médicale à l'individu et à la collectivité. Contribuer aux méthodes de diagnostic et assurer la continuité des soins constituent les quatrième et cinquième tâches. Puis, dispenser un enseignement sanitaire à l'individu, au groupe et à la collectivité; évaluer de façon continue la qualité et la quantité des interventions; superviser le travail du personnel sous sa responsabilité. Enfin, trois dernières tâches qui amènent l'infirmière à participer à certaines tâches administratives, à parfaire sa formation technique et scientifique, à collaborer avec les autres professionnels de la santé.

La signification du terme "soins infirmiers" a provoqué à l'intérieur du groupe quelques discussions. Tout en reconnaissant que le terme arborait une connotation curative, les participants ont signalé qu'il pouvait aussi signifier tout type d'intervention de la part de l'infirmière, dans le sens de "Care".

Ainsi, ces interventions englobent autant les soins reconnus tels que les programmes de santé, l'enseignement et les plans de soins. L'aspect promotion de la santé et prévention de la maladie ne semble pas suffisamment intégré aux soins proprement dits, qui eux ont une connotation curative. La communication est donc un élément important dans la fonction de travail.

Table régionale: #07 - L'Outaouais

L'infirmière devra nécessairement s'intégrer dans les différents milieux de vie des citoyens afin de répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins de santé, facilitant ainsi leur enseignement. Dans ce sens également, l'administration et la gestion de tout ce qui génère de la santé des individus doit relever des tâches de l'infirmière, lesquelles visent à améliorer la qualité des soins.

PHASE 1	ORGANISME: CLSC des Draveurs	PARTICIPANT: 3.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Elabore, planifie et coordonne des programmes d'éducation aux bénéficiaires: ex.: cours pré-nataux programmes d'éducation populaire aux groupes cibles ou aux groupes qui en font la demande.		X	
- Prodigue des soins infirmiers à domicile, aux personnes âgées, personnes chroniques ou autres personnes qui en font la demande.		X	
- Prodigue des soins à domicile sous ordonnance médicale.		X	
- Planifie et exécute les programmes d'immunisation pour les enfants et les adultes.		X	
- Conjointement avec les enseignants de la maternelle, l'infirmière planifie et exécute des programmes de dépistage et des programmes de stimulations sensorielles aux enfants de la maternelle.			X
- Participe au dépistage des maladies contagieuses, au moyen d'enquêtes, de rapports et de relances.		X	
- Oriente et entraîne du nouveau personnel ainsi que les stagiaires venant des différentes écoles de sa région.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC des Draveurs	PARTICIPANT: 3.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Elabore et exécute des programmes visant à atteindre les pré-scolaires.		X	
- Avec l'équipe multidisciplinaire, fait l'évaluation psycho-sociale des usagers qui demandent des services d'auxiliaires familiales et assure le follow-up.		X	

A FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Hull	PARTICIPANT: 3.02	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
En général:			
- Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire.		X	X
- Etre capable de donner de l'enseignement, en regard des habitudes de vie.		X	X
- Eventuellement, assurer la surveillance des personnes âgées, des jeunes enfants en bonne santé, etc... évaluation physique.			X
En prévention:			
- Effectuer les examens de dépistage.		X	X
- Assurer la surveillance de la santé.		X	
- Dispenser de l'enseignement à des groupes, ou autres.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Hull	PARTICIPANT: 3.02	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
En curatif:			
- Dispenser des soins spécifiques.		X	X
- Enseigner des techniques de soins aux usagers.		X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier de Maniwaki	PARTICIPANT: 3.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Préparer à une meilleure approche du client.	X	X	X
- Etre capable d'envisager la responsabilité de plus d'un client.		X	X
- Etre préparer en pratique à faire des traitements, c'est-à-dire, qu'elle puisse avoir durant ses années d'étude, une période de formation plus longue.		X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier de Buckingham	PARTICIPANT: 3.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Dispenser soins de base: physique et mental.	X	X	X
- Assurer une continuité dans l'éducation du patient.		X	X
- Assumer des responsabilités progressives face à des secteurs déterminés:		X	X
- ex.: surveillance - ex.: coordination.			
- Voir à continuer le développement personnel.		X	X
- Essayer de concilier temps limité et céduler le C.H. avec initiative face aux soins généraux.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Pierre Janet	PARTICIPANT: 3.05	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Compétence en milieu physique.			
- Identifier les besoins physiques et psychologiques du malade psychiatrique.		X	
- Analyse une relation d'aide thérapeutique.	X		
- Analyse une relation d'aide psychothérapeutique.		X	
- Prise en charge du traitement externe du malade psychiatrique sous supervision médicale:		X	
. famille			X
. conjugale.			X
- Capable d'identifier une psychodynamique et entrevoir un plan d'aide.		X	
- Fonctionner en équipe multidisciplinaire.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Pierre Janet	PARTICIPANT: 3.05	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
Prévention:			
- Implication dans l'élaboration, implantation et évaluation des programmes de promotion de santé mentale.			X
- Organisation et maintien du milieu thérapeutique par des activités thérapeutiques et sociales:			X
. réunion départementale (animation) . thérapie de groupe . développement de modules (activités) de thérapie sur une base scientifique . rémotivation.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier du Sacré-Coeur	PARTICIPANT: 3.06	PAGE: 1 de 4

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Planifier les besoins à tous les quarts de service.	X		
- Soins de base du bénéficiaire.	X		
- Médicaments et traitements sous ordonnance.	X		
- Prendre signes vitaux, surveiller, évaluer, prendre des décisions, s'il y a lieu.	X		
- Observer bénéficiaire: résultats obtenus. Prendre décisions, par diagnostic nursing, d'interrompre les ordonnances médicales et prévenir le médecin s'il y a lieu.	X		
- Mettre en marche un code de réanimation, c'est-à-dire, faire appel à l'équipe s'il y a lieu.	X		
- Tenir compte principes d'aseptie, exécuter les techniques avec dextérité.	X		
- S'appliquer à découvrir et répondre aux besoins du bénéficiaire.	X		
- Rapporter accidents et erreurs médicales.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier du Sacré-Coeur	PARTICIPANT: 3.06	PAGE: 2 de 4

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Cueillette des données (histoire nursing).		X	
- Faire enseignement au bénéficiaire.		X	
- Faire enseignement à l'entourage du bénéficiaire.			X
- Orienter au besoin le bénéficiaire et l'encourager vers les organismes du milieu.			X
- Favoriser l'éducation (en terme de prévention).			X
- Utiliser la démarche nursing.		X	
- Bien planifier son travail.			X
- Expliquer traitements et examens.		X	
- Essayer d'obtenir la participation du bénéficiaire aux traitements.		X	
- Administrer les soins avec prudence et vigilance.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier du Sacré-Coeur	PARTICIPANT: 3.06	PAGE: 3 de 4

FONCTIONS	A	A/P	P
- Assurer continuité d'un service à l'autre.		X	
- Rotation (cédule).	X	X	X
- Accepter différents rôles.	X	X	X
- Autonomie au travail.	X	X	X
- Capacité d'empathie, maîtrise, confiance en soi.	X	X	X
- Respecter particularités et disparités: ethnies.		X	
- Observer secret professionnel.		X	
- Observer les politiques du milieu du travail et les règlements professionnels.		X	
- Porter attention à la quantité et qualité du matériel.		X	
- Travailler en équipe multidisciplinaire.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier du Sacré-Coeur	PARTICIPANT: 3.06	PAGE: 4 de 4

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Partager tâches et responsabilités.		X	X
- Travailler avec ordre et propreté.		X	
- Etre fier de sa profession.		X	X
- Défendre les tâches inhérentes à sa profession.			X
- Avoir le vrai sens de la communication professionnelle.		X	
- Avoir plus de pratique au travail lorsque débute.			X
- Avoir plus de convictions face à sa profession.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PREVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de la Petite Nation	PARTICIPANT: 3.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Absente pour la phase I.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital des Laurentides	PARTICIPANT: 3.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Absente pour la phase I.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: CLSC des Draveurs	PARTICIPANT: 3.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifie les besoins de santé des clients qu'elle dessert sur une base continue.

2. Planifie les soins infirmiers de façon à répondre aux besoins des clients et des familles.

3. Pose des actes nursing qui vont modifier le cours de la maladie.

4. Exécute les ordonnances médicales qui relèvent de ses fonctions.

5. Contribue, par ses observations et ses connaissances, au traitement global du client avec les membres de l'équipe multidisciplinaire.

6. Renseigne le client sur les problèmes d'ordre sanitaire.

7. Evalue de façon continue la qualité des soins qu'elle dispense.

8. Supervise les travailleurs dont elle a la responsabilité.

9. Prend les mesures correctives qui s'imposent.

10. S'implique dans une formation personnelle continue dans le domaine du nursing.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC des Draveurs	PARTICIPANT: 3.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

11. Participe aux activités de sa corporation professionnelle.

12. Développe de la dextérité manuelle (applique des techniques).

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de Hull	PARTICIPANT: 3.02	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

Identifier les besoins:

- Faire l'évaluation physique, psychologique et sociale.
- Connaître les caractéristiques du milieu.
- Savoir communiquer.
- Utiliser une démarche scientifique.

Contribuer aux méthodes de diagnostic:

- Interpréter les symptômes et comprendre la signification des diverses procédures de diagnostic.
- Administrer les tests de dépistage.
- Faire des enquêtes épidémiologiques.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de Hull	PARTICIPANT: 3.02	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

Prodiguer des soins:

- Utiliser une démarche scientifique pour la planification, l'exécution et l'évaluation des soins.

- Utiliser avec compétence les techniques de soins:
  - administrer des médicaments
  - effectuer un traitement, etc...

- Collaborer avec les autres professionnels de la santé.

Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire:

- Dispenser de l'enseignement sanitaire aux groupes.

- Travailler en équipe multidisciplinaire.

- Connaître les organismes du milieu et leurs services.

Participer aux tâches administratives.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier de Maniwaki	PARTICIPANT: 3.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé du client.

- Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité pour répondre aux besoins du client.

- Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité pour vérifier si les objectifs sont atteints.

- Capable de travailler en équipe.

- Donner de l'enseignement aux clients.

- Administrer des soins infirmiers spécifiques.

- Développer ses compétences personnelles.

- Satisfaire aux besoins psychologiques.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier de Buckingham	PARTICIPANT: 3.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

L'infirmière, face à un client et sa santé physique et mentale:

1. Identifier les besoins de santé du client avec toute sa connaissance professionnelle.
2. Compréhension maximale des besoins.
3. Répondre adéquatement aux besoins, c'est-à-dire professionnellement.
4. Vérifier les résultats de notre intervention.
5. Réévaluer si nécessaire.
6. S'impliquer dans la continuité des soins.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Pierre Janet	PARTICIPANT: 3.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé de façon continue.
2. Contribuer au diagnostic par l'exercice infirmier.
3. Dispenser les soins infirmiers requis pour l'état du bénéficiaire et son environnement.
4. Planifier et coordonner les activités de soins.
5. Participer à la prévention de la santé.
6. Donner de l'enseignement au bénéficiaire en regard de leur maladie et techniques de soins.
7. Evaluer de façon continue l'efficacité du traitement infirmier.
8. Etre soucieuse de son perfectionnement scientifique et technique.
9. Dispenser des soins sous ordonnance médicale.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier du Sacré-Coeur	PARTICIPANT: 3.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Prodiguer les soins infirmiers, en qualité et en quantité, en utilisant la démarche nursing.

3. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

4. Donner l'enseignement et faire participer le bénéficiaire en regard de ses besoins de santé.

5. Eduquer les gens en terme de prévention.

6. Favoriser la réhabilitation au retour dans le milieu.

7. Continuer à progresser dans sa profession.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de la Petite Nation	PARTICIPANT: 3.07	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Capacité d'établir ses objectifs personnels et professionnels.

- Capacité de créer son action (démarche, décision).

- Capacité d'approche globale de l'être humain (bio-psycho-social).

- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.

- Capacité d'identification et d'intégration de ses potentialités (connaissance de soi et l'autre).

- Capacité de compréhension et d'ouverture d'esprit.

- Capacité d'apprentissage, du développement de ses connaissances dans son travail et tout ce qui y touche (mise à jour).

- Connaissance du fonctionnement du réseau des Affaires sociales, entre autres, de l'établissement où l'on travaille.

- Capacité d'effectuer un traitement, un enseignement de façon complète et qualitative (techniques).

- Capacité d'élaborer, de planifier un programme, un plan de soins, une approche tant curative, préventive que la réadaptation.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de la Petite Nation	PARTICIPANT: 3.07	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Capacité d'identifier et de faire des liens: ex.: besoins fondamentaux, différentes analyses.

- Capacité d'évaluer son action.

- Capacité d'initiative, de débrouillardise.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital des Laurentides	PARTICIPANT: 3.08	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du et/ou des clients qui sont sous sa responsabilité et ce en terme de processus continue à partir d'une démarche nursing en utilisant des modèles ou concepts élaborés en ce sens.

2. Planifier les soins infirmiers requis en établissant les priorités avec le client.

3. Orienter vers les disciplines et organismes (à partir de l'évaluation initiale) afin que ces derniers puissent lui venir en aide, leur fournir les renseignements pertinents et conjointement, établir une relation d'aide.

4. Prodiguer les soins infirmiers, compte tenu des besoins identifiés, aux niveaux physique et mental.

5. Contrôler les soins infirmiers et en assurer la continuité.

6. Evaluer les soins infirmiers que le ou les clients reçoivent.

7. Promouvoir la santé et prévenir l'apparition de maladie et/ou la détérioration de la santé.

8. Renseigner le client et sa famille (encourager) sur les problèmes d'ordre sanitaire.

9. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital des Laurentides	PARTICIPANT: 3.08	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10. Administrer les soins et/ou traitements relevant de l'ordonnance médicale.

11. Maintenir une compétence (connaissance et expérience) professionnelle qui rencontre les exigences requises.

PHASE 3	ORGANISME: CLSC des Draveurs	PARTICIPANT: 3.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifie de façon continue les besoins de santé des individus et des familles.

2. Planifie les soins infirmiers de façon à répondre aux besoins perçus (identifiés).

3. Pose des actes infirmiers qui vont modifier le cours de la maladie.

4. Exécute les ordonnances médicales qui relèvent de ses fonctions.

5. Assure la continuité des soins par la connaissance et l'utilisation du réseau des Affaires sociales.

6. Contribue au traitement global du client en entretenant une bonne communication avec les autres membres de l'équipe.

7. Développe de la dextérité manuelle (applique des techniques).

8. Renseigne le client sur les problèmes d'ordre sanitaire.

9. Evalue de façon continue la qualité des soins qu'elle dispense.

10. Supervise les travailleurs dont elle a la responsabilité.

PHASE 3	ORGANISME: CLSC des Draveurs	PARTICIPANT: 3.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

11. Prends les mesures correctives qui s'imposent.

12. S'implique dans une formation personnelle continue dans le domaine du nursing, incluant sa corporation professionnelle.

PHASE 3	ORGANISME: CLSC de Hull	PARTICIPANT: 3.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins physiques, psychologiques et sociaux.
- Contribuer aux méthodes de diagnostic.
- Dispenser les soins selon ordonnance médicale ou de façon autonome.
- Dispenser de l'enseignement sanitaire aux individus et aux groupes.
- Collaborer avec les autres professionnels de la santé.
- Participer aux tâches administratives.
- Utiliser une démarche scientifique pour la planification, l'exécution et l'évaluation des soins.

PHASE 3	ORGANISME: Centre Hospitalier de Maniwaki	PARTICIPANT: 3.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client.

2. Planifier les soins infirmiers pour répondre vraiment aux besoins du client, "voir" à établir priorité.

3. Donner de l'enseignement aux clients et le faire participer à son enseignement.

4. Evaluer les soins donnés aux clients afin de vérifier si nos objectifs ont été atteints.

5. Etre capable de travailler en équipe (équipe multidisciplinaire).

6. Développer ses compétences personnelles, c'est-à-dire se mettre à jour.

7. Satisfaire aux besoins psychologiques, être attentive aux clients.

PHASE 3	ORGANISME: Centre Hospitalier de Buckingham	PARTICIPANT: 3.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client avec toute sa connaissance professionnelle.

2. Compréhension maximale des besoins avec mise en commun (équipe multidisciplinaire).

3. Répondre professionnellement aux besoins avec tous les moyens à notre portée.

4. Evaluer les résultats concrets de notre intervention.

5. Réévaluer si nécessaire.

6. S'impliquer dans la continuité des soins (professionnel: par l'enseignement; administration, personnel).

PHASE 3	ORGANISME: Centre Hospitalier Pierre Janet	PARTICIPANT: 3.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé (bio - psycho - social) de façon continue.

2. Planifier et coordonner les soins infirmiers.

3. Dispenser les soins infirmiers requis pour le bénéficiaire et sa famille.

4. Contribuer au diagnostic et orientation du traitement, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire.

5. Participer à la promotion de la santé.

6. Enseigner le bénéficiaire et sa famille sur les problèmes sanitaires.

7. Evaluer de façon continue la qualité des soins dispensés.

8. Superviser le travail du personnel sous sa responsabilité.

9. Parfaire sa formation scientifique et technique.

10. Dispenser des soins sous ordonnance médicale.

PHASE 3	ORGANISME: Centre Hospitalier du Sacré-Coeur	PARTICIPANT: 3.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé de l'individu avec toute sa connaissance professionnelle.

2. Dispenser les soins infirmiers en posant les actes infirmiers ou en exécutant les Px médicales requis par les besoins de santé des individus.

3. Contribuer, par ses observations et ses connaissances, aux méthodes de diagnostic et au traitement global en s'intégrant aux équipes multidisciplinaires.

4. Evaluer de façon continue les soins dispensés et prendre les mesures correctrices qui s'imposent.

5. Savoir utiliser la méthode du processus décisionnel.

6. Renseigner les gens sur les problèmes d'ordre sanitaire et les éduquer en terme de prévention.

7. S'impliquer dans une formation personnelle, continue, dans sa profession.

8. Mettre à jour ses connaissances en matière de politiques de la santé.

PHASE 3	ORGANISME: CLSC de la Petite Nation	PARTICIPANT: 3.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé de façon continue.

- Contribuer au diagnostic.

- Dispenser les soins infirmiers requis en tenant compte de la globalité de la personne humaine (bio-psycho-social).

- Elaborer, planifier et coordonner les activités de soins.

- Participer et promouvoir la prévention de la santé.

- Donner l'enseignement théorique et technique au client en regard de leur maladie et des soins.

- Evaluer de façon continue l'efficacité du traitement infirmier ou toute autre démarche en santé.

- S'impliquer dans une formation personnelle, continue, de perfectionnement scientifique et technique.

- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.

- Capacité d'établir ses objectifs personnels et professionnels.

- Capacité de créer son action (démarche, décision).

PHASE 3	ORGANISME: Hôpital des Laurentides	PARTICIPANT: 3.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client, en terme de processus continu, à partir d'une démarche nursing centrée sur l'approche globale.

2. Planifier les soins infirmiers requis en faisant participer le client et sa famille.

3. Contribuer à aider le client à l'intérieur de l'équipe multidisciplinaire.

4. Prodiguer les soins infirmiers (à partir des besoins identifiés et des soins planifiés).

5. Contrôler les soins infirmiers et en assurer la continuité.

6. Evaluer les soins infirmiers.

7. Promouvoir la santé et prévenir l'apparition de maladie et/ou la détérioration de la santé.

8. Renseigner le client et sa famille sur les problèmes d'ordre sanitaire.

9. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

10. Administrer les soins et/ou traitements relevant de sa compétence.

11. Maintenir la compétence (connaissance et expérience) requise.

ANNEXE 6

TABLE DE CONSULTATION # 4: REGION 02 - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins de santé de l'individu ou de la population (approche globale, bio-psycho-social).

2. Etablir un diagnostic nursing.

3. Identifier les interventions nursing requises.

4. Coordonner les interventions nursing.

5. Planifier les interventions nursing.

6. Exécuter les interventions nursing et les ordonnances médicales (incluant l'enseignement).

7. Evaluer les interventions nursing.

8. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

9. Travailler en collaboration avec l'équipe de soins et/ou avec d'autres professionnels de la santé.

10. Elaborer et dispenser des programmes de santé (à l'individu et à la population).

11. Participer à des tâches administratives qui visent à améliorer la qualité des soins.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

Remarques: - Besoins de développer une philosophie du nursing et de l'homme.

- Besoin de développer une philosophie de l'éducation.

- Besoin de choisir un modèle nursing.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a invité dix spécialistes à la table de travail. Ils ont énuméré onze tâches propres à la fonction de l'infirmière.

L'infirmière doit toujours identifier, par une approche globale, bio-psycho-sociale, les besoins de santé de l'individu ou de la population. Par la suite, établir un diagnostic nursing. Les trois prochaines tâches seront celles de l'identification, de la coordination et de la planification des interventions nursing. Puis, exécuter les interventions nursing et les ordonnances médicales. L'infirmière verra sans cesse à l'évaluation de ces interventions et à contribuer aux méthodes de diagnostic. Elle devra aussi travailler en collaboration avec l'équipe de soins ou avec d'autres professionnels de la santé, élaborer et dispenser des programmes de santé. Enfin, participer à des tâches administratives qui visent à améliorer la qualité des soins.

Les participants de cette quatrième entrevue de groupe définissent les soins infirmiers comme étant un type ou une forme possible d'intervention de l'infirmière. Parmi ces types d'interventions possibles, les soins infirmiers doivent constituer la préoccupation majeure de l'infirmière où cette dernière démontrera beaucoup de compétence et d'habilité en vue de l'identification et de l'exécution des soins requis.

Le diagnostic nursing représente une des compétences de l'infirmière à laquelle elle n'a pas été suffisamment préparée lors de sa formation de base. Ce diagnostic, pour l'infirmière oeuvrant en santé communautaire tout comme en milieu industriel, s'avère une tâche non négligeable, de même que celles de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie, rapporte ce groupe régional.

Table régionale: #02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

Il est aussi recommandé que chaque établissement de santé élabore une philosophie du nursing et de l'homme, laquelle devrait être basée autant que possible sur un modèle nursing en particulier. De plus, il est à souhaiter que chaque centre d'enseignement développe une philosophie de l'éducation.

PHASE 1	ORGANISME: Compagnie Price Ltée	PARTICIPANT: 4.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Traiter les maladies et blessures.	X		
2. Superviser et tenir les dossiers à jour.	X		
3. S'occuper d'une partie de la prévention des accidents et des maladies.		X	
4. Etablir des programmes de formation en vue de la prévention.			X
5. Superviser un personnel attaché au service de premiers soins.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Saguenay-Nord	PARTICIPANT: 4.02	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

		A	A/P	P
Curatif:	Faire l'évaluation des cas, afin de référer s'il y a lieu ou d'administrer les soins nursing.	X		
	Prendre les signes vitaux.	X		
	Faire les prélèvements de toute sorte.	X		
	Donner les premiers soins.	X		
	Faire les pansements et soins de plaie mineure.	X		
	Faire les points d'une plaie mineure.			X
Périnatalité:	Donner la partie théorique des cours pré-nataux.	X		
	Etre capable de faire l'animation des groupes.	X		
	Etre capable d'évaluer les grossesses à risque ou pas.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Saguenay-Nord	PARTICIPANT: 4.02	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

		A	A/P	P
	Etre capable de rendre les gens autonomes face à l'accouchement et d'en arriver si possible à un accouchement naturel.	X		
	Faire le suivi d'une grossesse.			X
Planning:	Enseigner les différentes méthodes contraceptives individuellement et collectivement.	X		
	Animer un groupe.	X		
	Assister le médecin dans la pose de stérilet et poser le stérilet.			X
Scolaire:	Faire le dépistage: ouie, vue, staturo-pondéral.	X		
	Faire l'information: nutrition premiers soins prévention des accidents éducation sexuelle.	X		
	Donner les premiers soins.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Saguenay-Nord	PARTICIPANT: 4.02	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

		A	A/P	P
	Participer aux histoires de cas.	X		
	Faire évaluation primaire de santé.	X		
Soins à domicile:	Faire les différentes techniques de soins prescrites.	X		
	Faire les prélèvements.	X		
	Faire l'évaluation nursing (histoire de cas).	X		
	Faire le plan de soins.	X		
	Faire l'évaluation santé primaire.	X		
	Rendre les gens le plus autonome possible dans leurs démarches de réhabilitation.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Aluminium du Canada Ltée	PARTICIPANT: 4.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Prodiguer les premiers soins aux blessés.	X		
- Appliquer les traitements ou pansements routiniers prescrits par le médecin.	X		
- Remplir les formules de rapports requises, soit pour les cas personnels, soit pour les cas d'accidents.			
- Effectuer certaines phases de l'examen médical tels: prise de la T.A., échantillons de sang, d'urine, électro-cardiogramme, spirométrie, audiométrie, prélèvements de crachats et d'urine pour cytologie.	X		
- Faire fonctionner le tapis roulant lorsque le cardiologue demande épreuve d'effort.	X		
- Enregistrer dans le dossier certaines données sur les employés se présentant à l'examen médical tels: date de l'examen, pouls, poids, T°, respiration, mensurations, T.A...	X		
- Faire les examens de ténométrie lorsque demandé par le médecin.	X		
- Participer à des programmes de santé et de sécurité dans l'usine.			X

A. FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Roberval	PARTICIPANT: 4.04	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

	A	A/P	P
Etre responsable.		X	
Prendre le "rapport" du chiffre précédent.		X	
Avoir une idée générale de l'ensemble des tâches à accomplir pour tout le "chiffre".		X	
Planifier l'ouvrage.		X	
Préparation et distribution des médicaments.	X		
S'enquérir de l'état du client.		X	
Observer les besoins du client.		X	
Essayer dans une grande mesure de répondre à leurs interrogations, leurs attentes, leurs besoins - physiques - psychologiques - sociaux.		X	
Faire de l'enseignement - hygiène de vie - maladie.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Roberval	PARTICIPANT: 4.04	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

	A	A/P	P
Porter des encouragements autant au personnel qu'au client.		X	
Prendre les signes vitaux.	X		
Evaluer les signes vitaux pour en informer le médecin (PRN).		X	
Faire les traitements Px.		X	
Remplir les dossiers.		X	
Réviser les dossiers.		X	
"Passer" avec le médecin dans les chambres.	X		
Assister le médecin (ponction lombaire, accouchements, examen gynécologique, consultation.		X	
Veiller à ce que tout soit prêt et à la portée de la main pour tout genre d'intervention.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Roberval	PARTICIPANT: 4.04	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

	A	A/P	P
Accueillir le client (pour le mettre en confiance), l'informer des horaires, habitudes et locaux (du CH et département).	X		
Suivre de très près le "travail" de la parturiente et le post-partum.		X	
Etre responsable de la bonne marche du département (fêtes, week-end), (personnel et clients).		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Villa des Lys Inc.	PARTICIPANT: 4.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Assurer un niveau de santé optimal des bénéficiaires:	X	X	X
a) Veiller à la satisfaction des besoins généraux de base: Ex.: alimentation, hygiène, repos, etc...	X		
b) Assurer les besoins médicaux: médication, soins des blessures, crises convulsives.	X		
c) Prévention au niveau sécurité: contentions. port de casque protecteur.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital de Chicoutimi Inc.	PARTICIPANT: 4.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Exécuter les ordonnances médicales.		X	
Evaluer les besoins bio-psycho-sociaux du bénéficiaire.		X	
Répondre aux besoins observés.		X	
Planifier les soins.		X	
Contrôler les soins < évaluer / superviser.		X	
Former le personnel.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier de Métabetchouan	PARTICIPANT: 4.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Voir aux besoins physiques et psychologiques des patients.	X		
2. Encourager le personnel à suivre des cours, à se recycler.		X	
3. Assister le médecin dans ses différentes tâches auprès du malade.	X		
4. Travailler en équipe avec le personnel en place pour apporter de meilleurs soins aux patients.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu d'Alma (1964)	PARTICIPANT: 4.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Reconnaître les besoins physiques et psychologiques du client.	X		
2. Assister le client dans ses besoins perturbés.	X		
3. Enseignement auprès du client.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Beaumanoir de Chicoutimi Inc.	PARTICIPANT: 4.09	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Analyser les besoins de l'unité de soins.	X		
- Planifier un plan de travail, horaire de travail.	X		
- Coordonner les services (quart de service).	X		
- Coordonner les soins avec autres services.	X		
- Analyser les besoins des bénéficiaires.		X	
- Analyser les besoins de formation du personnel.	X		
- Evaluer l'état de nos bénéficiaires (besoins).	X		
- Faire partie d'un comité d'évaluation de bénéficiaires (admission).			X
- Faire partie (participer) à la formation en cours d'emploi du personnel soignant.		X	
- Exécuter les tâches ou techniques de soins, en temps et lieu.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Beaumanoir de Chicoutimi Inc.	PARTICIPANT: 4.09	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Evaluer les soins.		X	
- Evaluer le rendement du service (personnel).		X	
- Planification du budget.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Jonquière	PARTICIPANT: 4.10	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Identifier les besoins de santé des bénéficiaires.		X	
- Vérifier et discuter, avec l'équipe de soins, des mesures à entreprendre pour répondre aux besoins identifiés.		X	
- Prodiguer des soins en fonction des besoins identifiés.		X	
- Participer aux méthodes de diagnostic.		X	
- Exécuter les ordonnances médicales et nursing.	X		X
- Communiquer les résultats des actions nursing ainsi que les observations.	X		
- Contrôler les actions nursing versus les résultats.		X	
- Informer les clients des ressources communautaires disponibles pouvant répondre à ses besoins.		X	
- Enseigner aux clients les mesures d'hygiène préventive.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Jonquière	PARTICIPANT: 4.10	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Elaborer des programmes de santé.			X
- Travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé pour un soin (versus complémentarité) au client.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Compagnie Price Ltée	PARTICIPANT: 4.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1) Identifier les besoins de santé du client dans un établissement de santé, à l'admission, périodiquement et selon les circonstances.

2) Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client.

3) Prodiguer des soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing en fonction des besoins identifiés.

4) Participer aux méthodes de diagnostic pour exécuter les ordonnances médicales.

5) Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints.

6) Renseigner les clients sur les problèmes d'ordre sanitaire.

7) Répondre à des besoins de sécurité.

8) Développer une compétence personnelle.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Saguenay-Nord	PARTICIPANT: 4.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1) Identifier les besoins de santé du bénéficiaire dans les différents champs d'activité du nursing dans une optique bio-psycho-sociale.

2) Etablir des diagnostics nursing et un plan de soins en conséquence, en ayant soin de satisfaire tous les niveaux de besoins du client.

3) Prodiguer des soins infirmiers et des soins médicaux sous-ordonnance.

4) Renseigner les clients sur les problèmes d'ordre sanitaire et faire en sorte qu'ils prennent leur santé en main.

5) Evaluer les soins et l'enseignement donnés afin qu'ils soient adéquats et de qualité supérieure.

6) Travailler en collaboratior avec d'autres professionnels de la santé afin d'avoir une approche globale du problème.

7) Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe nursing et/ou de l'équipe multidisciplinaire.

PHASE 2	ORGANISME: Aluminium du Canada Ltée	PARTICIPANT: 4.03	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client dans un établissement de santé, à l'admission, périodiquement et selon les circonstances.

2. Con ribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client.

4. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing suivant les demandes spécifiques des clients: respiration, circulation, équilibre liquidien et électrolytique, alimentation, élimination, posture, mouvement, repos et sommeil, sécurité, confort et bien-être, hygiène corporelle, sexualité, communication et récréation pour le réintégrer à la vie normale avec le soutien face à la mort.

5. Evaluer la gravité d'une urgence et appliquer les mesures qui s'imposent: réanimation, rétablissement de la respiration, massage cardiaque, etc...

6. Informer le client des bienfaits de la santé et quoi faire pour la conserver: éducation.

7. Répondre aux ordonnances médicales et administrer les médicaments.

8. Connaître les ressources communautaires pour informer le client.

PHASE 2	ORGANISME: Aluminium du Canada Ltée	PARTICIPANT: 4.03	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

9. S'impliquer dans des programmes concernant la taxicomanie: prévention, traitement, suivie de cas.

10. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs sont atteints.

11. Travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé dans un but de complémentarité.

12. Développer une compétence personnelle.

13. Organiser des programmes de formation en cours d'emploi.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Roberval	PARTICIPANT: 4.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier, évaluer et analyser l'état et les besoins de santé de la population.

- Vérifier et discuter avec l'équipe de soins infirmiers des mesures à entreprendre pour répondre aux besoins identifiés.

- Prodiguer des soins infirmiers en fonction des besoins, des attentes de la population.

- Participer aux méthodes de diagnostic.

- Exécuter les ordonnances médicales et Px nursing.

- Contrôler les actions nursing versus les résultats.

- Enseigner aux clients, population en générale, les mesures d'hygiène préventive.

- Travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé pour mieux desservir la population.

- Analyser les besoins de formation du personnel et les encourager à s'améliorer.

PHASE 2	ORGANISME: Villa des Lys Inc.	PARTICIPANT: 4.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

L'infirmière doit:

1. Capable d'évaluer l'état de santé de ses clients et de son entourage.

2. Identifier les besoins généraux perturbés.

3. Prodiguer les soins infirmiers et diriger vers d'autres spécialistes, ce qui est en dehors de son champ d'action.

4. Enseigner des mesures préventives.

5. Collaboration étroite avec l'équipe soignante.

6. Evaluer ses résultats et restructurer ses actions au besoin.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital de Chicoutimi Inc.	PARTICIPANT: 4.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client ou de la population en général, soit dans un établissement de santé ou à domicile.

2. Planifier les "interventions nursing" (soins curatifs, prévention, enseignements, consultations) dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins identifiés.

3. Entreprendre ou exécuter les interventions planifiées.

4. Evaluer ces mêmes interventions.

5. Participer aux tâches administratives au sein de l'équipe de travail.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier de Métabetchouan	PARTICIPANT: 4.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du bénéficiaire tant au point de vue physique que psychologique.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Planifier et prodiguer les soins aux bénéficiaires.

4. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints.

5. Travailler en collaboration avec les autres professionnels de la santé en vue d'apporter de meilleurs soins aux bénéficiaires.

6. Jouer un rôle préventif et curatif auprès du bénéficiaire.

7. Développer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu d'Alma (1964)	PARTICIPANT: 4.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins bio-psycho-sociaux des clients.

2. Vérifier et discuter, avec l'équipe de soins, des mesures à prendre pour répondre aux besoins identifiés.

3. Planifier des soins infirmiers dans les différents champs d'activité nursing pour satisfaire les besoins du client.

4. Prodiguer les soins nursing en fonction des besoins identifiés.

5. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints.

6. Elaborer des programmes de santé.

7. Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire (préventif, curatif...).

8. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour maintenir la qualité des soins.

PHASE 2	ORGANISME: Beaumanoir de Chicoutimi Inc.	PARTICIPANT: 4.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client dans un établissement de santé, à l'admission, périodiquement et selon les circonstances.

2. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client.

3. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing suivant les demandes du client.

4. Développer des habiletés de travail, en collaboration avec d'autres professionnels de la santé, pour un meilleur soin du client.

5. Développer des habiletés de travail, en collaboration avec d'autres professionnels de la santé, dans l'élaboration de programmes de santé communautaire.

6. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité nursing pour vérifier si les objectifs sont atteints.

7. Participer et assumer des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour maintenir la qualité des soins.

8. Développer et améliorer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Jonquière	PARTICIPANT: 4.10	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client.

2. Prodiguer les soins infirmiers requis pour répondre aux besoins du client:

   a) identifier les soins infirmiers que nécessitent l'état des clients.

   b) vérifier et discuter avec l'équipe de soins, des mesures à entreprendre pour répondre aux besoins des clients.

   c) planifier les soins infirmiers à prodiguer (selon un ordre de priorité).

   d) exécuter les ordonnances nursing.

   e) coordonner les soins infirmiers exécutés par l'équipe de nursing.

   f) contrôler les soins infirmiers exécutés.

   g) communiquer les résultats des actions nursing.

   h) noter les observations, plan de soins et dossiers.

3. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

4. Exécuter les ordonnances médicales.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Jonquière	PARTICIPANT: 4.10	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

5. Travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé (faire équipe).

6. Enseigner les mesures d'hygiène préventive.

7. Informer le client des ressources communautaires disponibles dans le réseau du M.A.S.

8. Elaborer des programmes de santé.

9. Dispenser des programmes de santé (application).

10. Participer aux prises de décisions administratives, nécessaires pour maintenir la qualité des soins.

11. Exécuter les décisions administratives qui visent à améliorer la qualité des soins.

ANNEXE 7

TABLE DE CONSULTATION # 5: REGION 09 - COTE-NORD

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins d'un individu ou d'une communauté.

2. Participer à l'élaboration et à l'application de réponses aux besoins identifiés.

3. Participer à l'élaboration des étapes préalables.

4. Collaborer avec d'autres professionnels.

5. Maintenir son niveau de connaissance à jour.

6. Faire l'enseignement auprès de l'individu, des groupes, de la communauté.

7. Utiliser les ressources du milieu.

Remarques:
- Ces fonctions s'adressent à tous les professionnels de la santé (toute personne qui joue un rôle de relation d'aide). La spécificité de chaque professionnel intervient au niveau des tâches et opérations.
- Un seul programme de formation doit assumer les deux secteurs d'activités (milieu curatif et milieu préventif).
- L'infirmière identifie et satisfait des besoins autres que des besoins de santé.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

- Comme l'enseignement est une fonction importante de l'infirmière, des cours de pédagogie obligatoires devraient être inclus dans le programme de formation.

- Le savoir-être (exigences de la fonction) étant un volet important de la profession, doit être défini et inclus dans le programme de formation.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #09 - Côte-Nord

Dans ce groupe, huit participants se sont appliqués à décrire sept tâches de la fonction de l'infirmière.

Nous retrouvons de nouveau comme première tâche, l'identification des besoins d'un individu ou d'une communauté. La deuxième demande à l'infirmière de participer à l'élaboration et à l'application de réponses à des besoins déterminés. La troisième, de participer à l'élaboration des étapes préalables aux tâches précédentes. Les deux tâches suivantes suggèrent d'abord à l'infirmière de collaborer avec d'autres professionnels, puis l'invitent à maintenir son niveau de connaissance à jour. Comme dans les autres groupes régionaux, on préconise un enseignement constant envers les individus, les groupes et la communauté. L'utilisation par l'infirmière des ressources du milieu complète ce panorama.

En marge des tâches énumérées, viennent se greffer quelques commentaires intéressants.

On précise ici que les tâches telles qu'énumérées s'adressent à tous les professionnels de la santé, à savoir toute personne qui joue un rôle concret de relation d'aide auprès des individus. La spécificité de chaque professionnel s'inscrit donc au niveau des opérations de la fonction de travail.

Or, on note que l'infirmière peut identifier et satisfaire des besoins autres que des besoins de santé. Ainsi, pour satisfaire ces besoins, un type de réponses est suggéré et n'est guère exclusivement réservé aux soins infirmiers, lesquels ont une connotation curative.

Table régionale: #09 - Côte-Nord

En ce qui a trait au programme de formation pour les infirmières, on conçoit un seul programme touchant les deux secteurs d'activité de l'infirmière, milieu curatif et milieu préventif. De plus, l'enseignement représentant de plus en plus une tâche importante de la fonction de l'infirmière, on souhaite alors que des cours de pédagogie soient intégrés au programme de formation, sans perdre de vue qu'une partie de ce programme devrait être consacrée à l'aspect du savoir-être de la profession.

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Forestville	PARTICIPANT: 5.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1) Appliquer les techniques de soins, tel qu'exigé par l'établissement (nursing).		X	
2) Evaluer les besoins de santé du client.		X	
3) Compiler les données pertinentes, (aspect légal et médical de l'utilisation des dossiers).		X	
4) Connaître et respecter les limites de la profession nursing versus la profession médicale.		X	
5) Etablir une relation d'aide avec le client.		X	
6) Travailler au niveau de l'équipe multidisciplinaire.		X	
7) Axer le travail vers la prévention.		X	
8) Axer les interventions en fonction du développement de la plus grande autonomie possible du client.		X	
9) Posséder les connaissances scientifiques de base (ex.: pharmacologie, laboratoire, etc...).		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive (D.S.C.)	PARTICIPANT: 5.02	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Planifier selon programme de santé.		X	
- Vacciner pour: (D.T., Sabin...).		X	
- Examiner la vue "Snellen".		X	
- Examiner pour le degré d'audition.		X	
- Donner de l'information sur la santé, hygiène, alimentation, etc...		X	
- Faire et enseigner les premiers soins.		X	
- Organiser des rencontres de parents.			X
- Préparer des rapports (écrits) des activités pour direction et employeur.		X	
- Faire du secrétariat, monter des dossiers, fiches, classement.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive (D.S.C.)	PARTICIPANT: 5.02	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Avoir une voiture.		X	
- Evaluer les besoins du milieu.		X	
- Connaître les ressources du milieu.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Forestville	PARTICIPANT: 5.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
I. Travailler en équipe avec d'autres professionnels.		X	
II. Appliquer des techniques de soins curatifs.	X		
III. Aider au dépistage des clients porteurs de maladies.		X	
IV. Eduquer la population sur les différentes composantes d'une bonne santé physique et mentale.		X	
V. Utiliser les ressources du milieu.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital de Sept-Iles	PARTICIPANT: 5.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière doit:			
- Faire face à ses responsabilités.		X	
- Avoir une connaissance honnête de ses actes (prescriptions, traitements).		X	
- Etre humaine face à ses patients.		X	
- Savoir écouter.		X	
- Avoir du tact.		X	
- Dévouée à ses heures de travail.		X	
- Prête à rendre service: Ex.: "Ce n'est pas ma cloche, je ne réponds pas".		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.05	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Donne un soin intégral au client.		X	
- Participe à l'évaluation des soins infirmiers.		X	
- Participe à l'amélioration des soins infirmiers.		X	
- Coordonne l'évaluation des soins infirmiers.		X	
- Enseigne les techniques de base en nursing.		X	
- Se tient à jour face aux nouvelles techniques.		X	
- Administre des soins de bonne qualité.		X	
- Renseigne le client sur ses droits, maladie, enseignement.		X	
- Améliore la qualité des soins infirmiers.		X	
- Prends ses responsabilités face aux soins et face au personnel sous son autorité.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.05	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Communique ses besoins en suivant la ligne d'autorité.		X	
- Donne un enseignement adéquat au client.		X	
- Délègue ses tâches au bon moment et aux bonnes personnes.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Voir au soin total des clients dont elle a la responsabilité.	X		
- Juger les priorités.	X		
- Voir au bon fonctionnement du travail effectué sur son quart de travail.	X		
- Faire de l'enseignement auprès du client et de sa famille.		X	
- Apporter ses opinions ou critiques constructives.		X	
- Travailler en collaboration avec tous les services offerts dans le centre hospitalier.	X		
- Garder son calme en tout temps et en tout lieu.		X	
- Etre sûr d'elle-même (confiance en soi).		X	
- Suivre et faire appliquer les directives reçues.		X	
- Etre consciencieuse, précise, s'informer des nouveaux traitements et médicaments.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Général de Baie Comeau Inc.	PARTICIPANT: 5.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
I. Administrer des soins aux patients.		X	
II. Permettre au patient de retrouver son autonomie.		X	
III. Établir des relations infirmières-patients.		X	
IV. Sécuriser le patient.		X	
V. Donner des conseils au patient.		X	
VI. Renseigner le patient et sa famille.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Général de Baie Comeau Inc.	PARTICIPANT: 5.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Appliquer des soins infirmiers de base avec compétence.	X	X	
- Discerner les actes infirmiers des actes médicaux et autres.		X	
- Reconnaître les principaux signes et symptômes, propres à chaque pathologie.		X	
- Faire de la prévention.			X
- Promouvoir la santé physique et mentale de ses patients.		X	
- Discerner les complications qui peuvent survenir et avertir en conséquence.		X	
- Prévoir à court et à long terme.		X	
- Accepter d'être superviser et corriger au besoin.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de Forestville	PARTICIPANT: 5.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

I. Identifier les besoins d'un client.

II. Etre en mesure de prodiguer les soins selon les besoins identifiés en suivant le processus de planification des soins.

- élaboration de plan
- application
- évaluation.

III. Axer le travail vers la prévention.

IV. Axer les interventions nursing en fonction du développement de la plus grande autonomie possible du client face aux services de santé.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive (D.S.C.)	PARTICIPANT: 5.02	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé.
- Appliquer les techniques de soins telles qu'exigées par l'établissement.
- Participer à l'amélioration des soins infirmiers.
- Se tenir à jour face aux nouvelles techniques et médicaments.
- Travailler au niveau de l'équipe multidisciplinaire.
- Axer les interventions en fonction du développement de la plus grande autonomie possible du client.
- Posséder des connaissances scientifiques de base.
- Posséder des connaissances générales (géographie, climat, écologie, coutume).
- Etre consciencieuse et honnête.
- Etre capable de planifier son travail, selon programme.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive (D.S.C.)	PARTICIPANT: 5.02	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Connaître des ressources du milieu.

- Evaluer des ressources du milieu.

- Renseigner le client sur ses droits, maladie, information, santé.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de Forestville	PARTICIPANT: 5.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

I. Identifier les besoins d'un individu ou d'une communauté.

II. Participer à l'élaboration et à l'application de réponse à des besoins.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital de Sept-Iles	PARTICIPANT: 5.04	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- S'adapter aux techniques de chaque département.
- Etre responsable de ses actes infirmiers.
- Travailler au département en collaboration étroite avec l'équipe soignante.
- Savoir planifier ses soins.
- Se renseigner sur l'état de santé de ses patients, leurs habitudes et préférences.
- Se faire accepter par le patient, leur donner une atmosphère de confiance.
- Promouvoir la santé physique ainsi que mentale.
- Savoir observer les malaises qui aideront au diagnostic de la maladie.
- Savoir reconnaître les soins prioritaires.
- Savoir accepter des conseils.
- Participer à l'enseignement sur la prévention.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital de Sept-Iles	PARTICIPANT: 5.04	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Savoir être calme dans certaines circonstances.
- Elargir nos connaissances sur les nouvelles techniques.
- L'infirmière a toujours à apprendre.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.05	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

. Identifier les besoins de santé.

. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client.

. Prodiguer des soins infirmiers.

. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints.

. Compiler des données pertinentes.

. Participer à l'évaluation des soins infirmiers.

. Connaître et respecter les limites de la profession nursing et médicale.

. Promouvoir la santé physique et mentale de ses patients.

. Prendre ses responsabilités face aux soins, à l'enseignement.

. Se tenir à jour face aux nouvelles techniques, etc...

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.05	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

. Renseigner le client sur ses droits, enseignement, etc...

. Utiliser les ressources du milieu.

. Développer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.06	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1) Identifier les besoins de santé physique et mentale.

2) Observer, écouter, conseiller, enseigner, évaluer, rédiger, communiquer, prodiguer, contrôler, planifier.

3) Humaniser les soins.

4) Habileté manuelle des appareils.

5) S'informer sur l'utilisation et le fonctionnement des nouveaux appareils, se renouveler et être à jour.

6) Développer une compétence personnelle.

7) Prévention et réhabilitation.

8) Confiance en soi, être sûr d'elle-même.

9) Accepter d'être corrigé et supervisé.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Hauterive	PARTICIPANT: 5.06	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10) Prendre ses responsabilités.

11) Connaître les ressources du milieu.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Général de Baie Comeau Inc.	PARTICIPANT: 5.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé.

- Administrer des soins infirmiers (généraux).

- Prévenir la maladie soit par de l'enseignement, conseils ou soins.

- Collaborer avec les autres professionnels de la santé.

- Participer au contrôle de la qualité des soins en collaborant avec l'équipe des soins infirmiers.

- Développer ses compétences personnelles (se tenir au courant des nouvelles techniques de soins, etc...).

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Général de Baie Comeau Inc.	PARTICIPANT: 5.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Evaluer (identifier) les besoins physiques et psychologiques des patients.
- Discerner les actes infirmiers des actes médicaux et autres.
- Renseigner le client et sa famille sur leurs droits et besoins en matière de santé physique et mentale.
- Faire de la prévention.
- Travailler au niveau de l'équipe multidisciplinaire.
- Administrer les soins infirmiers.
- Planifier les soins infirmiers.
- Connaître et utiliser les ressources du milieu.
- Reconnaître signes et symptômes, l'état du patient.

ANNEXE 8

TABLE DE CONSULTATION # 6: REGION 06 A - MONTREAL

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins de santé, de façon globale sur toutes ses dimensions, chez la clientèle. (préventif, curatif, réadaptation, promotion de la santé).

2. Planifier une approche nursing pour répondre à ces besoins selon les possibilités et les ressources du milieu.

3. Prodiguer les soins infirmiers en fonction des besoins.

4. Réviser, à chacune des étapes du processus nursing, les soins infirmiers en fonction des besoins.

5. Evaluer les effets de l'approche nursing en fonction des besoins.

6. Administrer les soins infirmiers selon les niveaux d'action (contexte administratif).

7. Collaborer avec les différents niveaux impliqués.

8. Faire l'enseignement approprié.

9. Développer un intérêt pour la recherche.

<u>Responsabilités professionnelles</u>:

- Ethique professionnelle.
- Relance.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

Remarques:

- Par soins infirmiers, on entend toute approche auprès de l'individu.
- Le rôle de l'infirmière en santé communautaire est difficile à définir.
- La formation actuelle de niveau collégial ne répond pas aux besoins, tels qu'identifiés.
- Les étudiants ne savent pas travailler en équipe, intégrent mal leurs connaissances, manquent de pratique.
- On demande un stage intensif de six mois.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #06A - Montréal

Dix montréalais ont fait table ronde à cette entrevue. Les tâches retenues se résument en neuf propositions.

L'infirmière doit, de par sa fonction de travail, identifier les besoins de santé, de façon globale, dans toutes ses dimensions chez la clientèle, planifier une approche nursing pour répondre à ces besoins selon les possibilités et les ressources du milieu, prodiguer les soins infirmiers en fonction des besoins, réviser à chacune des étapes du processus nursing les soins infirmiers en fonction de ces besoins, évaluer les effets de l'approche nursing selon les besoins, administrer les soins infirmiers selon les niveaux d'action, collaborer avec les différents niveaux impliqués, faire l'enseignement approprié et développer un intérêt pour la recherche.

On déplore dans ce groupe de recherche la formation collégiale actuelle, qui ne répond pas de façon satisfaisante aux besoins tels que précités. Aussi, il ressort que les diplômées parviennent péniblement à travailler en équipe, intégrant mal à ce stade leurs connaissances.

Etre infirmière s'avère une fonction de travail en soi. Un seul et unique programme de formation doit viser à préparer la candidate à sa future fonction de travail, un programme polyvalent, s'adaptant aux milieux de travail fort différents et aux champs d'activité diversifiés. On stipule qu'un stage intensif de six mois pour les étudiants serait un complément vraiment nécessaire.

Comme dans certaines autres entrevues de groupe, la région 06A voit confier à l'infirmière

l'administration et le contrôle des soins infirmiers. On a noté que le rôle de l'infirmière en santé communautaire est difficile à définir. Chose certaine, il vise la prévention de la maladie, la promotion et le maintien de la santé. L'infirmière doit assurer une certaine relance auprès des individus et respecter un certain code déontologique.

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Saint-Luc (L')	PARTICIPANT: 6.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Participer à l'identification des besoins d'une population donnée (cible) par intervention directe dans le milieu.		X	
2. Collaborer à la planification de programmes spécifiques en regard du besoin identifié (ex.: santé scolaire).		X	
3. Préparer des programmes de dépistage, de relance, d'éducation en regard des besoins identifiés et des programmes élaborés.		X	
4. Etablir une communication directe avec les milieux concernés (ex.: population scolaire, femmes enceintes, etc...).		X	
5. Donner des soins de type curatif: premier soin, immunisation, etc...		X	
6. Utiliser et manipuler adéquatement les techniques de l'éducation sanitaire, de dépistage, etc...			X
7. Susciter et collaborer à des programmes de recherche et à des enquêtes épidémiologiques.			X
8. Evaluer les activités des programmes mis en application en terme d'efficacité, d'efficience et d'administration et y apporter les améliorations ou modifications nécessaires.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Institut Philippe Pinel de Montréal	PARTICIPANT: 6.02	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Identifier les besoins de santé des résidents: a) besoins physiologiques b) besoins psychologiques.		X	
- Contribuer aux méthodes de diagnostic pour aider le médecin: a) observer les signes et symptômes physiopathologiques b) transmettre les informations au médecin et aux autres membres de l'équipe c) procéder à des tests de diagnostic (laboratoire, etc...).		X	
- Prodiguer les soins infirmiers (soins physiques et psychologiques): a) planifier les soins par l'élaboration d'un plan de soins en tenant compte des données recueillies b) déterminer les objectifs à court et long terme selon les besoins prioritaires identifiés c) procurer les soins selon les objectifs et les interventions nursing choisies.		X	
- Contrôler: a) réviser et mettre à jour les objectifs poursuivis et le plan de soins b) analyser les effets des interventions afin de vérifier l'atteinte des objectifs c) noter les réactions aux soins infirmiers reçus d) participer à l'évaluation et à la révision du plan de traitement avec les membres de l'équipe.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Institut Philippe Pinel de Montréal	PARTICIPANT: 6.02	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Enseigner:		X	
a) enseigner au résident l'effet des médicaments, leur mode d'administration et les précautions à prendre à leur égard b) enseigner et encourager les mesures d'hygiène personnel c) informer le résident de ses droits en regard de la loi de la protection du malade mental.			
- Etablir, maintenir et mener à terme une relation d'aide avec le résident:		X	
a) écouter et clarifier les communications, encourager l'expression des sentiments et opinions b) examiner avec lui les difficultés vécues et lui aider à franchir les différentes étapes c) appliquer les limites nécessaires en privilégiant le contrôle personnel au contrôle extérieur.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Octave Roussin	PARTICIPANT: 6.03	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Identifier les besoins de la clientèle au niveau de: - individus - groupes - familles - communauté.	X		X
2. Planifier l'intervention ou les interventions selon les besoins identifiés.	X		X
3. Prodiguer des soins infirmiers (relation d'aide, aspect global, approche à la clientèle selon des besoins identifiés).	X		X
4. Evaluer les résultats: - à la famille ou aux individus - à la communauté et aux groupes.	X		X
5. Valider la pertinence de chacune des étapes du processus nursing.	X		X
6. Développer le rôle de l'infirmière en santé communautaire: - participation de la clientèle - niveaux d'approche utilisés par l'infirmière.	X		X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Octave Roussin	PARTICIPANT: 6.03	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
7. Travailler en milieu non structuré (en voie de développement).	X		X
8. Travailler en multidisciplinarité (plus inter-organismes).	X		X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Bois-Menu Inc.	PARTICIPANT: 6.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Objectif:			
1. D'assurer, prodiguer le soin continu basé sur les besoins de nos patients: (nursing, soins hygiéniques, physiothérapie).	X		
2. Conservation de la santé physique et mentale.	X		
3. Préservation des fonctions normales.	X		
4. Assistance directe basée sur des connaissances scientifiques et sur les besoins du bénéficiaire pour éviter l'incapacité:	X		
- l'exécution des méthodes thérapeutiques déléguées par le médecin, donner soins hygiéniques	X		
- l'administration des médicaments, ou des traitements	X		
- le prélèvement des spécimens pour les analyses de diagnostic	X		
- l'assistance à l'individu pour qu'il retrouve son intégrité maximale	X		
- d'assurer les soins de réadaptation qui impliquent les composantes physiologiques et psychologiques de la maladie.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Marie Clarac	PARTICIPANT: 6.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Evaluer les besoins du patient.	X	X	
- Planifier les soins, en répartissant les tâches et en fixant les objectifs à atteindre.		X	
- Appliquer les traitements ou surveiller l'application du traitement.		X	
- Vérifier les résultats obtenus face aux objectifs, réajuster au besoin le plan de travail.		X	
- Eduquer personnel, patient, famille.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Montréal	PARTICIPANT: 6.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Etre capable de réaliser tous les éléments que comporte la définition de l'acte infirmier, c'est-à-dire:		X	
1. Appliquer la démarche nursing, faire la cueillette des données auprès du client, analyser les données, faire l'intervention et évaluer l'intervention.		X	
2. Etre capable d'exécuter les prescriptions médicales dans les méthodes de diagnostic et thérapeutiques.		X	
3. Faire l'enseignement au client.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Général Fleury Inc.	PARTICIPANT: 6.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière devrait être en mesure de:			
1. Situer les besoins physiques et psychologiques du client.		X	
2. Répondre aux besoins du client, en lui adaptant les interventions adéquates (de façon personnalisée).		X	
3. Exécuter les ordonnances du médecin en connaissant bien les implications des actes à poser.		X	
4. Elaborer le plan de soins du client, en collaboration avec tous les membres de l'équipe et évaluer par la suite ce même plan de soins.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Institut de Réadaptation de Montréal	PARTICIPANT: 6.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière devra être capable:			
1. D'analyser les besoins complets de l'individu.		X	
2. De satisfaire les besoins.		X	
3. D'enseigner aux bénéficiaires, famille, personnel, autres.		X	
4. Dispenser des soins de réadaptation.		X	
5. De communiquer avec les membres des autres disciplines.		X	
6. D'assurer la continuité des soins.		X	
7. De stimuler, motiver l'handicapé face au programme de réadaptation fonctionnelle.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Jacques Viger	PARTICIPANT: 6.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière planifie le travail et administre les soins dispensés.	X	X	X
L'infirmière organise le travail selon les besoins.	X	X	X
L'infirmière dirige certaines activités (nursing).	X	X	X
L'infirmière enseigne.	X	X	X
L'infirmière coordonne les efforts de l'équipe soignante (infirmière et auxiliaire, préposé aux soins).	X	X	X
L'infirmière évalue et/ou participe à l'évaluation du rendement selon les critères établis.	X	X	X
L'infirmière surveille la qualité de soins dispensés aux bénéficiaires.	X	X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Hochelaga-Maisonneuve	PARTICIPANT: 6.10	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1) Posséder des connaissances suffisantes pour garder la population en santé et non uniquement de guérir la maladie.		X	
2) Bâtir des programmes de prévention avec la connaissance du milieu.		X	
3) Etre capable de voir l'individu dans son aspect global.		X	
4) Travailler en équipe multidisciplinaire.		X	
5) Etre capable de diffuser au sein du quartier un enseignement clair et précis, adapté au besoin de la population.		X	
6) Connaître les ressources du quartier (hôpitaux, centres d'accueil, etc...).		X	
7) Capable de travailler avec des non professionnels (clients, patients, communauté) tout en gardant son identité d'infirmière.		X	
8) Planifier à court terme et à long terme des plans de soins avec des équipes multidisciplinaires (santé, social, action communautaire).		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Saint-Luc (L')	PARTICIPANT: 6.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Participer à l'identification des besoins de santé physiques, psychologiques tant au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté, en collaboration avec chacun des membres de l'équipe concernée (multidisciplinarité).

2. Elaborer des modes d'intervention spécifiques en regard du besoin identifié selon les possibilités et ressources du milieu.

3. Intégrer les méthodes d'intervention préventives et curatives dans sa pratique quotidienne.

4. Utiliser et manipuler adéquatement les techniques d'éducation sanitaire (industrie, famille, communauté).

5. Evaluer les méthodes d'intervention utilisées (qualité, quantité) et y apporter les correctifs nécessaires.

6. Développer un intérêt pour la recherche et l'enseignement.

7. Vérifier le niveau de compréhension concernant les renseignements, les informations et les conseils donnés.

8. Evaluer le degré de satisfaction face aux soins infirmiers.

9. Assurer la relance.

PHASE 2	ORGANISME: Institut Philippe Pinel de Montréal	PARTICIPANT: 6.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé du client tant sur le plan physique que psychologique.

- Contribuer aux méthodes de diagnostic en procédant à des tests de diagnostic et à une compilation des signes et symptômes physiopathologiques.

- Planifier les soins en tenant compte des données recueillies et des objectifs poursuivis.

- Procurer les soins selon les objectifs et les interventions choisies.

- Analyser et évaluer les réactions aux soins infirmiers reçus.

- Réviser et mettre à jour les objectifs poursuivis.

- Enseigner, informer le client, le groupe, la famille selon le cas, sur les différents moyens de santé préventifs ou curatifs.

- Travailler en équipe multidisciplinaire.

- Etablir, maintenir et mener à terme une relation d'aide avec le client.

PHASE 2	ORGANISME CLSC Octave Roussin	PARTICIPANT: 6.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé de façon globale (sur toutes ses dimensions) chez la clientèle (individus, familles, groupes, communauté).

2. Planifier une approche nursing pour répondre à ces besoins.

3. Prodiguer les soins infirmiers.

4. Valider à chacune des étapes.

5. Evaluer les soins infirmiers.

6. Contrôler les soins infirmiers.

7. Administrer les soins infirmiers.

8. Collaborer avec les différents niveaux impliqués.

9. Respecter l'éthique professionnelle dans toutes ses démarches.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Bois-Menu Inc.	PARTICIPANT: 6.04	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client:

   - individus
   - groupes
   - familles
   - communauté.

2. Planifier les soins.

3. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

4. Déterminer les objectifs à court et long terme selon les besoins prioritaires identifiés.

5. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité selon les objectifs choisis:

   - satisfaire des besoins physiques et psychologiques
   - l'exécution des méthodes thérapeutiques déléguées par le médecin
   - répondre à des besoins de sécurité
   - renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

6. Evaluer les soins dans les différents champs d'activité du nursing et vérifier si les objectifs de soins sont atteints:

   - à la famille ou aux individus
   - à la communauté et aux groupes.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Bois-Menu Inc.	PARTICIPANT: 6.04	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

7. Développer une compétence personnelle.

8. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour maintenir la qualité des soins.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Marie Clarac	PARTICIPANT: 6.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Processus de gestion applicable dans tous les domaines.

- Identifier les besoins physiques, psychologiques, sociaux.
- Planifier l'intervention pour satisfaire les besoins du client.
- Appliquer méthodes de traitement, de diagnostic.
- Coordonner l'activité en fonction de toute l'équipe multidisciplinaire qui gravite autour du client.
- Contrôler les résultats face aux objectifs.
- Promouvoir l'éducation du milieu.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Montréal	PARTICIPANT: 6.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Appliquer la démarche nursing:

   - identifier les besoins
   - analyser les besoins, planifier l'intervention
   - intervenir
   - évaluer l'intervention.

2. Collaborer aux méthodes diagnostiques et thérapeutiques.

3. Faire l'enseignement au client.

4. Participer aux activités qui la maintiennent à "jour", autant dans l'évolution de son rôle que dans l'évolution de son champ d'action.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Général Fleury Inc.	PARTICIPANT: 6.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins physiques et psychologiques du client pour préserver ou recouvrir la santé.

2. Planifier les soins infirmiers (interventions) à apporter pour satisfaire les besoins identifiés du client (physiques et psychologiques).

3. Exécuter les soins infirmiers, ou interventions choisies, en accord avec l'équipe soignante.

4. Evaluer le plan de soins avec l'équipe et réviser au besoin, les interventions choisies.

5. Eduquer l'équipe soignante en vue de maintenir une qualité de soins.

6. Renseigner le client sur les soins à recevoir en vue de préserver ou de recouvrir la santé.

7. Evaluer (l'évaluation) la compréhension du client face à l'enseignement donné.

8. Faciliter le retour du client dans son milieu, en le référant aux organismes qui lui fourniront les ressources nécessaires.

9. Coordonner le travail de l'équipe.

PHASE 2	ORGANISME: Institut de Réadaptation de Montréal	PARTICIPANT: 6.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Les quatres (4) facettes du rôle de l'infirmière:

1. Soins: 1. Identifier les besoins des patients.
   2. Planifier les soins en regard des besoins.
   3. Appliquer les soins de base, les techniques spécifiques et actes nursing.
   4. Evaluer l'efficacité des soins prodigués (physiques et psychologiques).

2. Enseignement: 1. Travailler à la prévention, restauration de la santé, réadaptation.

3. Coordination: 1. Travailler avec les différentes disciplines, les différents milieux, pour le bien-être de l'individu.

4. Recherche: 1. Initier ou collaborer à des programmes de recherche pour faire progresser la profession.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Jacques Viger	PARTICIPANT: 6.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

L'infirmière de par sa compétence doit être (capable) apte à identifier les besoins de santé et y répondre le plus adéquatement possible selon les ressources:

- humaines
- matérielles
- financières.

Elle doit, par ses connaissances, appliquer les principes d'administration: planification, organisation, direction, évaluation et contrôle.

L'infirmière doit posséder une certaine habileté dans l'exécution des soins à prodiguer.

L'infirmière doit faire de la prévention.

Elle doit collaborer et participer aux méthodes de diagnostic.

Elle doit connaître les différentes techniques d'approche pour établir de bonnes relations lors des communications.

Elle doit surveiller et sauvegarder la qualité des soins.

L'infirmière doit être en mesure de faire de l'enseignement et de l'éducation où qu'elle soit.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Hochelaga-Maisonneuve	PARTICIPANT: 6.10	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1) Etre capable d'identifier clairement les besoins de santé (physiques, psychologiques).

2) Evaluer les soins infirmiers.

3) Planifier les soins infirmiers.

4) Contrôler les soins infirmiers.

5) Faire de l'enseignement auprès des individus, des groupes.

6) Travailler en équipe.

7) Donner des soins curatifs.

8) Faire de la prévention individuelle et de groupe.

ANNEXE 9

TABLE DE CONSULTATION # 7: REGION 04 - TROIS-RIVIERES

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins de santé (bio-psycho-social) du ou des bénéficiaires (dépistage, collecte des données, observations, etc...).

2. Planifier des soins infirmiers, (toute réponse à un besoin = soins infirmiers).

3. Prodiguer des soins (référer, exécuter, enseigner, etc...) (préventif, curatif).

4. Evaluer les soins infirmiers.

5. Promouvoir la santé (améliorer la qualité de vie), (industrie, guide alimentaire canadien, dépistage, enseignement, campagne contre cigarette, cours pré-nataux).

Habiletés:

- Travailler en équipe multidisciplinaire.

- Capable de gérer (leadership, organisation).

- Connaître les différentes ressources communautaires.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

Remarques:

- Terminologie différente entre les secteurs santé communautaire et milieu hospitalier.

- Difficulté à définir et cerner les tâches administratives de l'infirmière. "Administrer, gérer des activités de soins" est-ce vraiment une fonction de l'infirmière? Est-ce qu'on ne restreint pas les fonctions de l'infirmière, si cette fonction n'est pas indiquée dans le document-synthèse?

- Le document-synthèse semble incomplet. Il manque quelque chose qui est difficile à définir, une fonction de l'infirmière qui pourrait se lire comme "innover les soins". Le manque de temps ne permet pas d'approfondir le sujet.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #04 - Trois-Rivières

Identifier les besoins de santé bio-psycho-sociaux du ou des bénéficiaires, voilà une première tâche décrite à la table régionale 04. Les neuf infirmières ont ensuite élaboré quatre autres tâches relatives à la fonction de travail.

Il s'agit: de planifier des soins infirmiers, de prodiguer des soins, d'évaluer les soins infirmiers et de promouvoir la santé sous ses diverses formes.

L'infirmière, comme on l'a précisé ici, devra être amenée à developper certaines habiletés concernant le travail en équipe multidisciplinaire, sa capacité de gérer et de connaître les différentes ressources communautaires.

De ce dernier point, il est évident que l'infirmière doit absolument se faire connaître en dehors du secteur hospitalier afin d'améliorer la qualité de vie des différents groupes de la société comme celui du troisième âge et celui de l'industrie entre autres. Son rôle se situe dans la promotion et le maintien de la santé et la prévention de la maladie. Le programme de formation devra absolument viser ces aspects.

Les neuf infirmières de cette région ont eu de la difficulté à déterminer si les tâches administratives de l'infirmière: "administrer, gérer des activités de soins" étaient vraiment une tâche qui revenait à l'infirmière. Par ailleurs, si l'on ne lui confie pas cette tâche, il semble que l'on restreint son rôle, et d'autres professionnels administreront les activités de soins sans

être compétents dans ce domaine. On signale que l'infirmière devrait être formée pour assumer des tâches administratives.

Le groupe a tenu à préciser que le profil de l'infirmière lui semble incomplet et que l'aspect touchant l'innovation des soins devrait y figurer. Malheureusement, le manque de temps n'a pas permis aux participants d'approfondir le sujet.

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Cooke	PARTICIPANT: 7.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière devrait pouvoir:			
1. Identifier les besoins de santé des bénéficiaires.	X	X	X
2. Prodiguer des soins selon l'ordonnance médicale.	X	X	X
3. Exécuter les techniques de soins de façon adéquate.	X	X	X
4. Planifier les soins.	X	X	X
5. Rédiger un plan de soins individualisé.	X	X	X
6. Etablir des objectifs de soins en tenant compte du contexte social et économique du bénéficiaire.	X	X	X
7. Contrôler l'application de la démarche nursing.	X	X	X
8. Evaluer les résultats et définir les correctifs requis.	X	X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Cooke	PARTICIPANT: 7.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
9. Participer à la réadaptation du bénéficiaire.	X	X	X
10. Promouvoir la santé par l'enseignement au bénéficiaire et à sa famille.	X	X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Lotbinière-Ouest	PARTICIPANT: 7.02	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière dans notre CLSC doit être capable de: dépister la santé et l'entretenir référer le malade			
1) Accueillir le client et cerner la vraie raison de la consultation (très compétente dans techniques d'entrevue). Faire examen physique sommaire en rapport à la plainte, afin de mieux éclairer le médecin pour le diagnostic.		X	
2) Dépister (faire dépistage) des choses "connues", cytologie, examen des seins, examen gynécologique, sommaire. Examen du nourrisson normal (courbe de poids).			X
3) Examiner client en santé (certificat de santé) étudiant, assurance, camp de vacances. Prescrire à cet effet examens de laboratoire sommaires.			X
4) Dispenser les premiers soins et évaluer l'état général du client.	X		
5) Assurer grossesse normale (non à risque).			X
6) Remplir les prescriptions médicales.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Lotbinière-Ouest	PARTICIPANT: 7.02	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
7) Dispenser une information judicieuse sur l'alimentation, l'usage des médicaments non-prescrits, l'exercice physique, etc... Faire de la prévention.		X	
8) Collaborer étroitement à un travail multidisciplinaire.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Foyer de Fortierville (Le)	PARTICIPANT: 7.03	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière doit être capable de:			
Planifier et faire un plan de soin.		X	
Organiser une cédule.		X	
Eduquer et enseigner (rencontres avec son personnel et personnes âgées).		X	
Animer lors des rencontres (exercices physiques en groupe, loisirs).		X	
Faire de la prévention. Ex.: côté alimentation, exercices physiques, médication, garder les capacités physiques, podiatre.		X	
Réadaptation (réapprendre à manger, marcher, ergothérapie).		X	
Evaluation de l'état de l'individu (observation des symptômes).		X	
Donner les soins infirmiers: curatifs.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Foyer de Fortierville (Le)	PARTICIPANT: 7.03	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
Dépistage: Ex.: demander culture de plaie, analyse de labo., prélèvements, ponctions veineuses.		X	
Stimuler et aider la prise en charge de l'individu par l'encouragement, etc...	X		
Rechercher la qualité de la vie dans les C.A. en mettant l'accent sur l'initiative et l'autonomie des personnes âgées.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Normandie	PARTICIPANT: 7.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1) Prodiguer des soins infirmiers spéciaux aux malades soit en les assistant chez eux ou en les soignant au CLSC.	X	X	X
2) Dépister des problèmes de santé à différents groupes d'âge.	X	X	X
3) Référer les problèmes aux spécialistes concernés.		X	X
4) Enseigner - des mesures de prévention - des façons de soigner - pour sensibiliser à différentes étapes de la vie, c'est-à-dire: enfance, puberté, maternité, paternité - des façons de prise en charge des individus par eux-mêmes.	X	X	X
5) Assurer un suivi dans les cas de dépistage et de référence.		X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital régional de la Mauricie	PARTICIPANT: 7.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Evaluer les besoins de santé.	X		X
- Donner les soins: - appliquer une technique de soin - promouvoir la santé - enseigner pour répondre à ces besoins.	X		X
- Evaluer son intervention (résultats).	X		X
- Réajuster son action dans un processus continu.	X		X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Cloutier	PARTICIPANT: 7.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Identifier les besoins de santé (plan soin).	X	X	X
Planifier son travail.			X
Organiser son travail (répondre aux besoins bio-psycho-social de l'individu).			
Exécuter et prodiguer des soins (actes nursing et actes médicaux délégués).	X	X	X
Contribuer aux méthodes de diagnostic.			X
Contrôler et évaluer les soins.			X
Faire de l'enseignement et de la recherche.		X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Ste-Marie	PARTICIPANT: 7.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1) Identifier des besoins de santé.	X		X
2) Recueillir les données en vue d'une planification des soins. Travailler en équipe multidisciplinaire.	X		X
3) Planifier les soins.	X		X
4) Coordonner.	X		X
5) Contrôler la qualité des soins.	X		X
6) Administrer médicaments sous ordonnance médicale.	X		X
7) Renseigner la population sur les principes sanitaires dans un aspect préventif.	X		X
8) Participer à l'avancement de la profession en faisant partie de groupes de recherche.	X		X
9) Renseigner les familles: apporter le support en vue d'avoir leur collaboration.	X		X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Foyer de Nicolet	PARTICIPANT: 7.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
. Coordonner les différentes activités nursing et autres.		X	
. Surveiller les activités et la qua'ité de ce nursing.		X	
. Donner des soins nursing et autres.	X		
. Assurer un climat positif de travail (éducation, rencontre de personnel).		X	
. Faire la liaison entre les autres départements et le sien dans les demandes nursing ou autres.	X		
. Savoir reconnaître, identifier les besoins médicaux des personnes et y répondre selon l'usage.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier des Bois-Francs	PARTICIPANT: 7.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Améliorer sa compétence.			
Planifier les soins: Identifier les besoins de santé des individus.		X	
Organiser les soins: Participer à l'élaboration des plans de soins, de santé, d'assistance et de traitement.		X	
Prodiguer des soins: Distribuer des soins infirmiers.		X	
Contrôler les soins: Contrôler le travail de l'équipe.		X	
Promouvoir la santé: Enseigner la prévention de la maladie.		X	
Participer aux méthodes de diagnostic.		X	
Participer à la recherche.			X
Communiquer avec le bénéficiaire et l'équipe de soins de façon satisfaisante: Travailler en multidisciplinaire.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Cooke	PARTICIPANT: 7.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

Tâches de la fonction-type d'infirmière:

1. Identifier les besoins de santé dans les différents champs d'activité du nursing.

2. a) Contribuer aux méthodes diagnostiques médicales.

   b) Etablir un diagnostic nursing selon une cueillette de données pertinentes au nursing.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client; tant sur le plan biologique que psychologique, social et économique.

4. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing suivant les besoins spécifiques du client, tout en s'appuyant sur un "modèle nursing conceptuel" relié aux besoins fondamentaux de l'être humain.

5. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs sont atteints tant de façon quantitative que qualitative.

6. Enseigner à la clientèle des mesures d'hygiène et des habitudes alimentaires saines afin de promouvoir la santé et prévenir la maladie.

7. Participer à la recherche en nursing.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Cooke	PARTICIPANT: 7.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

8. Développer des compétences personnelles et un sain leadership.

9. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

10. Développer une attitude positive de façon à assumer un rôle de "leader" dans une équipe multidisciplinaire.

11. Promouvoir la réadaptation.

12. Savoir se définir face à d'autres professionnels de la santé (être infirmière, c'est quoi?).

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de Lotbinière-Ouest	PARTICIPANT: 7.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Reconnaître les symptômes et l'état des clients pour ensuite identifier ses besoins.
- Etablir les objectifs de soins.
- Réaliser les objectifs de soins.
- Evaluer et réajuster son action.
- Pratiquer des mesures préventives, individuelles et de groupe, en tenant compte des réseaux de vie.
- Etablir un lien effectif entre le client et son milieu de vie
  - Esquimaux
  - Accident sur le chantier.
- Assurer une continuité dans le traitement et la réhabilitation.
- Participer aux méthodes de diagnostic.
- Remplir et/ou expliquer au client la prescription médicale.
- Parfaire une compétence personnelle (être à jour).

PHASE 2	ORGANISME: Foyer de Fortierville (Le)	PARTICIPANT: 7.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Prodiguer les soins: Planifier et prodiguer les soins
   Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

4. Contrôler les soins.

5. Pratiquer des mesures préventives, individuelles ou de groupe.

6. Collaborer au travail multidisciplinaire.

7. Développer sa compétence personnelle.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Normandie	PARTICIPANT: 7.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1) Identifier les besoins du client (C.H.) et de la population (CLSC)
   - questionnaire individuel
   - recherche dans le milieu.

2) Répondre à ces besoins en: soignant
   enseignant
   prévenant (recherche).

3) Observer le client: ses réactions aux traitements
   ses réponses aux traitements
   dans son entité, c'est-à-dire:
   - physique
   - dans son milieu: travail, famille.

   Evaluer les soins.

   Dépister.

   Savoir référer au besoin.

4) Faciliter la réintégration de l'individu dans son milieu normal par:

   - référence aux ressources existantes (services des soins à domicile)
   - enseignement sur régime de vie à suivre.

5) Travailler en équipe multidisciplinaire.

6) Travailler sur l'élaboration des plans des soins ou des programmes de travail.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital régional de la Mauricie	PARTICIPANT: 7.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du bénéficiaire.

2. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour satisfaire les besoins du client.

3. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing suivant les demandes spécifiques du bénéficiaire: respiration, circulation, équilibre liquidien et électrolytique, alimentation, élimination, posture, mouvements, repos et sommeil, sécurité, confort et bien-être, hygiène corporelle, sexualité, communication et récréation pour le réintégrer à la vie normale ou le soutenir face à la mort.

4. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing pour vérifier si les objectifs de soins sont atteints et les réajuster s'il y a lieu.

5. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour maintenir la qualité des soins.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Cloutier	PARTICIPANT: 7.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Prévoir les besoins de santé (par une formation de base appropriée).

Identifier les besoins bio-psycho-sociaux des malades.

Prodiguer des soins, actes nursing infirmiers par la planification, l'organisation et l'exécution:

- travail multidisciplinaire
- actes nursing
- actes médicaux délégués.

Contribuer aux méthodes de diagnostic.

Enseigner à la clientèle: prévention, traitements, réadaptation.

Contribuer aux actions nursing en se basant sur des critères d'évaluation mesurables et identifiables.

Entretenir l'évolution, les compétences professionnelles par l'éducation continue.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Ste-Marie	PARTICIPANT: 7.07	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé: approche bio-psycho-sociale du bénéficiaire à l'arrivée puis périodiquement.

2. Planifier: faire le plan de soin.

3. Organiser et coordonner son travail.

4. Exécuter: prodiguer les soins infirmiers, prodiguer les actes médicaux.

5. Contrôler et évaluer les soins infirmiers périodiquement:
   1. apporter les modifications nécessaires au plan de soin
   2. faire l'enseignement nécessaire au personnel.

6. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe afin de maintenir la qualité des soins.

7. Contribuer aux méthodes de diagnostic:
   a) médicaux
   b) infirmiers.

8. Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire.

9. Prodiguer des soins sous ordonnance médicale. Donner médicaments sous ordonnance médicale et en surveiller les effets.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier Ste-Marie	PARTICIPANT: 7.07	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10. Promouvoir la santé: 1. prévention 2. enseignement (individuel, de groupe).

11. Participer à des groupes de recherche.

12. Participer à la réadaptation.

13. Améliorer la qualité de vie des individus où elle travaille.

PHASE 2	ORGANISME: Foyer de Nicolet	PARTICIPANT: 7.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Identifier les besoins de santé à l'admission et périodiquement.

Donner les soins infirmiers selon la demande:
- physique
- autres
- psycholcgique.

Evaluer les soins infirmiers.

Contribuer aux méthodes de diagnostic nursing et médical.

Renseigner le client (éducation) (promouvoir la santé).

Participer à des tâches administratives: peu.

Développer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier des Bois-Francs	PARTICIPANT: 7.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Prodiguer les soins infirmiers:
   - planifier les soins infirmiers
   - prodiguer les soins infirmiers
   - contrôler les soins infirmiers
   - renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

4. Participer à l'élaboration et à la mise en application des plans de traitements et de réadaptation.

5. Promouvoir la santé.

6. Prévenir la maladie.

7. Communiquer de façon satisfaisante.

8. Participer à la recherche.

9. Améliorer sa compétence.

ANNEXE 10

TABLE DE CONSULTATION # 8: REGION 01 - BAS ST-LAURENT - GASPESIE

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

Objectif: Promotion, prévention, maintien de la santé, de l'individu et de la collectivité, à toutes les étapes de la vie.

1. Identifier les problèmes et les besoins de santé (bio-psycho-sociaux).

2. Elaborer des programmes de santé et des programmes de soins.

3. Planifier les soins infirmiers et les programmes de santé.

4. Prodiguer des soins infirmiers: selon le diagnostic nursing
   selon l'ordonnance médicale (référer à l'article 36-37 de la loi 273).

5. Participer à des tâches administratives dans le milieu de travail.

6. Contribuer aux méthodes de diagnostic (observation, tests).

7. Travailler en équipe multidisciplinaire.

8. Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

9. Effectuer le contrôle et l'évaluation des soins infirmiers et des programmes de santé.

10. Développer ses habiletés professionnelles.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

11. Participer activement à la réadaptation.

12. Participer activement à la recherche en nursing.

PREREQUIS

1. Connaissance de soi.

2. Empathie (relation d'aide).

3. Esprit d'équipe.

4. Agent de changement.

5. Marketing (bon vendeur).

6. Connaissance du milieu, environnement.

7. Conscientisation face à sa Corporation professionnelle.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

REMARQUES:

- L'infirmière de formation collégiale, lorsqu'elle entre sur le marché du travail devrait avoir suffisamment de connaissances de base pour qu'elle puisse exercer des fonctions nursing dans des milieux de travail différents et de champs d'activité diversifiés.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #01 - Bas Saint-Laurent, Gaspésie

L'objectif de la fonction de travail de l'infirmière est la promotion de la santé, la prévention de la maladie et le maintien de la santé de l'individu et de la collectivité à toutes les étapes de la vie.

Ainsi, douze tâches sont issues du travail de recherche de ce huitième groupe composé de neuf spécialistes. Les tâches sont donc les suivantes:

Identifier les problèmes et les besoins de santé toujours dans une approche bio-psycho-sociale, élaborer des programmes de santé et des programmes de soins, planifier les soins infirmiers et les programmes de santé, prodiguer des soins infirmiers selon le diagnostic nursing et l'ordonnance médicale (l'article 36-37 de la loi 273), participer à des tâches administratives dans le milieu de travail, contribuer aux méthodes de diagnostic, travailler en équipe multidisciplinaire, renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire, effectuer le contrôle et l'évaluation des soins infirmiers et des programmes de santé, développer des habiletés professionnelles, participer activement à la réadaptation et enfin, participer activement à la recherche en nursing.

Le groupe régional 01 considère qu'il y a certains prérequis à respecter en vue d'être infirmière: une connaissance de soi, une certaine empathie, un esprit d'équipe, être un agent de changement, un sens du marketing (bon vendeur), une connaissance du milieu et de l'environnement, enfin une conscientisation face à sa Corporation professionnelle, voilà l'étoffe de l'infirmière type.

Table régionale: #01 - Bas Saint-Laurent, Gaspésie

On a souligné que l'infirmière de formation collégiale, tout en possédant ces prérequis, devrait aussi avoir une solide connaissance de base lui permettant sans aucun problème d'exercer sa profession dans des milieux de travail différents et dans des champs d'activité diversifiés. De plus, comme l'infirmière est appelée à promouvoir et à maintenir la santé et à prévenir la maladie, ces différents aspects doivent absolument faire partie du programme de formation sans mettre de côté l'aspect curatif des soins.

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Gaspé (L')	PARTICIPANT: 8.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Identifier les besoins bio-psycho-sociaux de l'individu malade ou en santé.		X	
2. Prodiguer des soins: 1. selon l'ordonnance médicale 2. indépendants.	X	X	
3. Planifier les soins selon les besoins individuels du client.		X	
4. Evaluer et contrôler la qualité des soins aux clients.		X	
5. Renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire.		X	
6. Contribuer aux méthodes de diagnostic.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital des Monts	PARTICIPANT: 8.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Identifier les besoins de santé.		X	
Contribuer aux méthodes de diagnostic.	X		
Planifier et prodiguer les soins infirmiers requis selon la promotion de la santé, la prévention, le traitement, la réadaptation, le diagnostic, l'ordonnance.		X	
Contrôler les soins.	X		
Renseigner la clientèle.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Collège de la Gaspésie (Santé scolaire)	PARTICIPANT: 8.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Identifier les besoins de santé des personnes.		X	X
Participer aux méthodes de diagnostic.		X	
Prodiguer et contrôler les soins que requièrent la promotion de la santé et la prévention de la maladie.		X	
Prodiguer les soins selon une ordonnance.		X	
Renseigner la population sur les problèmes sanitaires.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE I	ORGANISME: Villa de l'Essor Inc.	PARTICIPANT: 8.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Dispenser soins aux enfants.		X	X
Dispenser soins aux employés.		X	X
Elaborer et appliquer programme de prévention.			X
Administrer un service de santé.		X	X
Participer à l'administration générale de la maison.		X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Mont-Joli	PARTICIPANT: 8.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Doit être capable d'identifier les besoins de santé de l'individu dans une approche globale (ouverture au social, décloisonnement des professions).		X	
2. Renseigner l'individu et la collectivité sur ses besoins et problèmes de santé dans son milieu, ce qui suppose une connaissance de l'environnement.		X	
3. Prodiguer, contrôler soins infirmiers ce qui suppose une autonomie dans sa profession.		X	
4. Collaborer avec d'autres catégories de professionnels d'une façon autonome et responsable dans l'élaboration de programmes de santé sociale et communautaire.		X	
5. Doit être capable d'établir une relation d'aide efficace entre le client et elle.		X	
6. Education sanitaire sur une plus grande échelle.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Malauze	PARTICIPANT: 8.06	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière est capable de:			
- Percevoir un état qui diffère de la santé optimale.		X	
- Inventorier les facteurs élémentaires pouvant avoir incidence sur (ou causer) cet état.		X	
- Recommander correctifs initiaux et moyens de les atteindre.		X	
- Planifier un soin avec échéancier pour récupération d'autonomie.		X	
- Juger cliniquement certaines situations évidentes et procéder aux examens de confirmation.			X
- Connaître les risques écologiques de son milieu.			X
- Evaluer le patient malade comme élément d'une collectivité, avec incidence de facteurs indépendants de la science santé.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Malauze	PARTICIPANT: 8.06	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Remettre en question la pratique à la lumière d'éléments nouveaux (jugement critique, politiques d'état).		X	X
- Se reconnaître et se vouloir comme agent de changement du milieu, aussi dans des activités communautaires.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Gaspé (L') (D.S.C.)	PARTICIPANT: 8.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Connaître les phases de développement de l'individu, d'abord pour être en mesure de répondre efficacement à ces besoins, c'est-à-dire donner des soins personnalisés.	X		
2. Identifier les besoins physiologiques.	X		
3. Identifier les besoins psychologiques.	X		
4. Identifier les besoins sociaux.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Saint-Joseph de Rimouski	PARTICIPANT: 8.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Identifier les besoins du bénéficiaire sur plan bio-psycho-social.		X	
2. Prodiguer les soins selon les besoins identifiés en tenant compte d'un plan d'action, cela suppose des objectifs prioritaires et secondaires, à court terme et à long terme.		X	
3. Contrôler les soins donnés.		X	
4. Evaluer l'action nursing pour permettre un réajustement.		X	
5. Contribuer aux méthodes de diagnostic (tests, examens).		X	
6. Enseigner la population sur ses besoins et les soins possibles.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Foyer d'accueil de Matane	PARTICIPANT: 8.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Absente pour la phase I.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Gaspé (L')	PARTICIPANT: 8.01	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins bio-psycho-sociaux de l'individu en santé ou/et malade.

2. Renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire.

3. Amorcer des mesures de réhabilitation.

4. Prodiguer des soins indépendants (soins infirmiers sans prescription médicale).

5. Prodiguer des soins selon une ordonnance médicale.

6. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

7. Evaluer la qualité des soins aux bénéficiaires.

8. Contrôler l'efficacité des soins infirmiers.

9. Participer à des tâches administratives d'un service de soins infirmiers (planification de programmes, évaluation, rétroaction).

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Gaspé (L')	PARTICIPANT: 8.01	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10. Planifier les soins infirmiers individualisés dans les différents champs d'activité du nursing.

11. Elaborer des programmes de santé pour répondre aux besoins d'une population donnée, ou d'un groupe de personnes en particulier, tel les personnes âgées.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital des Monts	PARTICIPANT: 8.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé de la communauté.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité nursing pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

4. Prodiguer les soins infirmiers requis selon la promotion de la santé, la prévention, le traitement, la réadaptation.

5. Renseigner les bénéficiaires sur les problèmes d'ordre sanitaire.

6. Contrôler les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing.

7. Evaluer les soins infirmiers en fonction des objectifs à atteindre.

8. Développer des compétences personnelles (cours de perfectionnement, formation en cours d'emploi).

9. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe nursing, de santé ou d'un établissement.

10. Collaborer avec tous les professionnels de la santé.

PHASE 2	ORGANISME: Collège de la Gaspésie (Santé scolaire)	PARTICIPANT: 8.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé des personnes en santé ou malade.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Planifier les soins en regard de la promotion et du maintien de la santé, ainsi que de la prévention et de la réadaptation.

4. Prodiguer des soins selon le diagnostic nursing (autonomie de l'infirmière) et selon l'ordonnance médicale.

5. Contrôler les soins.

6. Renseigner la clientèle sur les problèmes d'ordre sanitaire.

7. Participer au travail de l'équipe multidisciplinaire.

8. Etre capable de s'adapter aux changements sociaux.

PHASE 2	ORGANISME: Villa de l'Essor Inc.	PARTICIPANT: 8.04	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

Dispenser des soins:
- Etude des dossiers antérieurs
- Identifier les besoins du patient
- Contribuer aux méthodes de diagnostic
- Prodiguer soins (relation d'aide), médicaments, traitement, réadaptation
- Evaluer qualité de nos soins
- Diriger le patient vers des professionnels, ex.: dentiste, ophtalmologiste ou diriger le patient vers divers organismes qui répondraient à leurs besoins: personnel social, aide juridique, etc...

Soins aux employés:
- Identifier les besoins
- Prodiguer les soins (relation d'aide)
- Evaluer qualité de nos soins
- Diriger vers divers professionnels.

Elaborer et appliquer, programme de prévention:
- Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire:
  - hygiène en général
  - alimentation
  - programme dentaire
  - programme en cas d'urgence
- Pratiquer des mesures préventives (dépistage)
- Répondre à des besoins de sécurité, afin d'éviter des accidents.

PHASE 2	ORGANISME: Villa de l'Essor Inc.	PARTICIPANT: 8.04	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

Administrer un service de santé:

- Etablir les tâches de travail à accomplir dans un service (au sein de l'équipe) pour maintenir la qualité des soins
- Communiquer effectivement et organiser les soins infirmiers
- Faire connaître le rôle de l'infirmière afin de développer des compétences personnelles
- Utiliser et prendre soin des fournitures, de l'équipement, des instruments.

Participer à l'administration générale de la maison:

- Participer à des tâches administratives dans la maison pour maintenir la qualité des soins
- Connaître suffisamment son rôle d'infirmière pour prendre sa place parmi les travailleurs sociaux ou les éducateurs spécialisés
- Développer une compétence personnelle.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Mont-Joli	PARTICIPANT: 8.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé de l'individu dans une approche globale.

2. Participer à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire ou de travail à l'élaboration, à l'exécution, à l'évaluation de programmes de santé, sociale et communautaire.

3. Favoriser la promotion de la santé par l'éducation sanitaire de l'individu et de la collectivité dans un environnement spécifique (agent de changement).

4. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

5. Planifier, prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing.

6. Participer à des tâches administratives au sein d'une équipe.

7. Evaluer la qualité des soins à la clientèle.

8. Connaître et utiliser ses ressources personnelles (attitude et non fonction).

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Malauze	PARTICIPANT: 8.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les attitudes à susciter pour contrer les facteurs d'agression à la santé.

- Contribuer à l'élaboration et à la dispensation de programmes de santé ayant l'autonomie de la personne comme but ultime (prévention primaire, secondaire, tertiaire).

- Sensibiliser à la dimension communautaire que la pratique de chaque infirmière influence (coût, vieillissement, dénatalité).

- Offrir des soins efficaces et efficients à la population malade (marginale).

- Connaître la situation socio-économique du milieu où elle se propose d'intervenir comme professionnelle de la santé.

- S'impliquer dans le milieu (relation d'aide).

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de Gaspé (L') (D.S.C.)	PARTICIPANT: 8.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic de l'exercice infirmier.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité des soins infirmiers.

4. Prodiguer des soins infirmiers de l'exercice infirmier, suivant les besoins, les demandes spécifiques du client.

5. Renseigner le client sur les problèmes d'ordre sanitaire.

6. Evaluer les soins infirmiers.

7. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

8. Développer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Saint-Joseph de Rimouski	PARTICIPANT: 8.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé des bénéficiaires à toutes les étapes de la vie en tenant compte des besoins fondamentaux.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic dans l'exercice infirmier.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité nursing.

4. Prodiguer des soins infirmiers (techniques nursing) que requièrent la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

5. Contrôler les actes nursing.

6. Evaluer la démarche (processus) nursing et faire le réajustement qui s'impose.

7. Renseigner la clientèle sur les problèmes d'ordre sanitaire.

8. Participer à différentes tâches au sein de l'équipe.

9. Développer une compétence personnelle par une formation continue.

PHASE 2	ORGANISME: Foyer d'accueil de Matane	PARTICIPANT: 8.09	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé bio-psycho-sociaux.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic de l'exercice infirmier.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité des soins infirmiers.

4. Prodiguer des soins infirmiers de l'exercice infirmier en répondant aux besoins fondamentaux.

5. Renseigner le client sur les problèmes d'ordre sanitaire et préventif.

6. Evaluer les soins infirmiers.

7. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

8. Développer des compétences personnelles.

ANNEXE 11

TABLE DE CONSULTATION # 9: REGION 06 B - LAURENTIDES-LANAUDIERES

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1) Identifier les besoins de santé (bio-psycho-social) d'un individu ou d'une population.

2) Planifier les soins infirmiers (individu: plan de soins
groupe: programme de santé).

3) Coordonner (organiser) les soins infirmiers.

4) Prodiguer les soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation et selon les prescriptions médicales.

5) Contribuer aux méthodes de diagnostic.

6) Evaluer (incluant contrôler) les soins infirmiers (évaluer le processus et les résultats).

7) Renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire.

8) Participer à la formation du personnel infirmier et des stagiaires.

Attitudes à développer

1) Capacité de travailler en équipe.

2) Capacité d'établir une relation d'aide.

FONCTIONS DE L'INFIRMIERE

3) Capacité de s'auto-perfectionner.

4) Avoir une connaissance de soi.

5) Avoir un sens des responsabilités.

6) Avoir un sens professionnel.

7) Avoir un sens de l'implication professionnelle.

8) Avoir un sens de l'"autonomie", être capable d'être autonome.

Remarques

- Les infirmières doivent avoir des connaissances pédagogiques plus poussées.
- La formation des maîtres doit être repensée.
- Les connaissances en déficience mentale doivent faire l'objet d'un programme de formation.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #06B - Laurentides-Lanaudières

Dans la région Laurentides-Lanaudières, les huit infirmières participantes ont fait le consensus sur huit tâches qui cernent toute la fonction de travail de l'infirmière.

Nous gardons l'identification des besoins de santé d'un individu ou d'une population au premier plan. Il incombe à l'infirmière de planifier les soins infirmiers. Le plan de soins s'adresse ici à un individu alors que le programme de santé vise un groupe d'individu ou une population. La troisième tâche est celle de coordonner et d'organiser les soins infirmiers. Il s'avère tout naturel que l'on prodigue ensuite les soins infirmiers, d'une part, ceux que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation, et d'autre part, ceux qui découlent des prescriptions médicales. A cette table, les participantes ont aussi considéré que l'infirmière doit contribuer aux méthodes de diagnostic, évaluer les soins infirmiers, renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire et enfin, participer à la formation du personnel infirmier et des stagiaires.

Mettons en évidence quelques commentaires émis à cette table. Il paraît évident, comme on l'a signalé auparavant, que les infirmières doivent acquérir des connaissances pédagogiques vu le rôle prépondérant qu'occupera l'enseignement dans une perspective d'avenir, au sein de la fonction de travail de l'infirmière. De même, afin que ce programme de formation soit plus complet, l'infirmière devrait avoir accès à des connaissances en déficience mentale. En marge de tout cela, il semble très malheureux que la santé des gens du troisième âge soit une dimension souvent oubliée par l'infirmière. Egalement, mentionnons qu'il fut dit que l'infirmière doit participer à la formation du personnel et des étudiants stagiaires et que la formation des maîtres doit également être repensée.

Table régionale: #06R - Laurentides-Lanaudières

Les huit infirmières de ce groupe considèrent qu'il y a maintes attitudes à développer, si l'on veut que cette profession se réalise dans un climat des plus propices. Or, à cette fin, l'infirmière devra apprendre à travailler en équipe, avoir la capacité d'établir une relation d'aide, de s'auto-perfectionner. De plus, l'infirmière doit avoir une connaissance de soi, un sens professionnel et d'implication professionnelle. Enfin, un sens de l'autonomie et des responsabilités doivent la caractériser.

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Jérôme	PARTICIPANT: 9.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Planifier des soins pour un ou plusieurs clients.		X	
Organiser des soins.		X	
Dispenser des soins (bio-psycho-social).		X	
Evaluer les soins.		X	
Faire l'enseignement à la clientèle.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Jérôme (D.S.C.)	PARTICIPANT: 9.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière doit être capable de:			
- Planifier, organiser, évaluer son travail.		X	
- Reconnaître les besoins de la population (participer à l'identification).		X	
- Reconnaître les besoins spécifiques des bénéficiaires (répondre).		X	
- Informer, éduquer la population.		X	
- Prévenir la maladie.		X	
- Dépister précocement les problèmes de santé.		X	
- Assurer le traitement précoce des problèmes de santé.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier d'Youville	PARTICIPANT: 9.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- L'infirmière doit être capable d'aborder le vieillard malade dans la totalité et la complexité de sa maladie.		X	
- L'infirmière doit s'attendre à recevoir un enseignement gériatrique directement au C.H.S.P. donc dans son lieu de stage.		X	
- L'infirmière doit connaître la psychologie des personnes âgées qui est différente du jeune adulte.		X	
- L'infirmière doit connaître certains aspects de la physiothérapie, notamment des éléments de rééducation locomotrice.		X	
- L'infirmière doit savoir distinguer le nursing des vieillards de celui des adultes parce qu'il comporte (le nursing) une prise en charge psychologique et somatique.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PREVISIBLE P: FONCTION PREVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Lamater	PARTICIPANT: 9.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1) Evaluer les besoins du bénéficiaire.		X	
2) Elaborer un plan de soins et appliquer ce plan de soins.		X	
3) Participer à la mise sur pied d'un programme, c'est-à-dire, connaître les composantes d'un plan de programmation afin d'être un apport positif.			X
4) Participer à l'évaluation de ce programme.			X
5) Apnliquer les tests et autres actions nécessaires à la réalisation des objectifs d'un programme.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Norman-Bethune	PARTICIPANT: 9.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
L'infirmière doit être capable de:			
- Faire participer le client et sa famille au processus de prise en charge concernant la santé; bénéficiaire et intervenant (ensemble) identifient des besoins (bio-psycho-social) et décident d'un plan d'action.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

ANNEXE 14

TABLE DE CONSULTATION: # 12 - SYNTHESE

1. SYNTHESE DES "DOCUMENTS-SYNTHESES"
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II
4. TEXTES DE LA PHASE III
5. TEXTES DE LA PHASE IV

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, de l'individu, des groupes et de la communauté.

2. Répondre aux besoins de santé.

3. Participer à la formation dans le domaine des sciences infirmières et de la santé.

4. Effectuer la recherche dans le domaine des sciences infirmières; participer à la recherche dans les autres secteurs de la santé et développer des rôles infirmiers.

5. Participer à l'administration et à la gestion dans le domaine des soins infirmiers et des autres secteurs de la santé.

6.* Participer aux tâches des autres professionnels de la santé.

* Le point 6 peut être considéré comme une tâche ou une opération de la tâche numéro 2.

PHASE 1	REGION: # 08 - Nord-Ouest	PARTICIPANT: 12.1	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, du client ou d'une communauté.

II. Planifier les soins infirmiers, selon les priorités, dans les différents champs d'activité du nursing.

III. Coordonner les soins infirmiers.

IV. Prodiguer les soins infirmiers:

a) sans ordonnance médicale (soins de base)
b) avec ordonnance médicale
c) sous surveillance médicale (actes délégués)

dans les milieux préventif, curatif et de réhabilitation.

V. Evaluer les soins infirmiers et leur qualité (contrôler).

VI. Participer à des tâches administratives (évaluer le personnel).

VII. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

VIII. Enseigner en vue de promouvoir la santé.

PHASE 1	REGION: # 08 - Nord-Ouest	PARTICIPANT: 12.1	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

IX. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire.

X. Utiliser les ressources communautaires.

Aptitudes à développer:

- Développer des compétences professionnelles.
- Sens des responsabilités.
- Respect du bien d'autrui.
- Leadership.
- Ethique professionnelle.

Commentaires:

- Les étudiantes infirmières doivent avoir des cours en déontologie.

PHASE 1	RÉGION: # 08 - Nord-Ouest	PARTICIPANT: 12.1	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

- L'infirmière doit être identifiée comme infirmière (uniforme, coiffe).

- La formation collégiale doit être assez générale pour permettre à l'infirmière d'accéder à plusieurs champs d'activité.

- Les infirmières ne mettent pas leurs connaissances à jour.

- Les étudiantes devraient avoir des stages pratiques plus longs avec les mêmes conditions de travail que l'infirmière licenciée (rotation, fin de semaine).

- Les étudiantes sont trop jeunes pour débuter un tel programme de formation.

- Les étudiantes connaissent mal les conditions de travail de l'infirmière.

PHASE 1	RÉGION: # 01 - Bas St-Laurent et de la Gaspésie	PARTICIPANT: 12.2	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

OBJECTIF: Promotion, Prévention, Maintien de la santé — De l'individu et de la collectivité — à toutes les étapes de la vie

I. Identifier les problèmes et les besoins de santé (bio-psycho-sociaux).

II. Elaborer des programmes de santé et des programmes de soins.

III. Planifier les soins infirmiers et les programmes de santé.

IV. Prodiguer des soins infirmiers selon: 1. le diagnostic nursing
2. l'ordonnance médicale (l'article 36-37 de la loi 273).

V. Participer à des tâches administratives dans le milieu de travail.

VI. Contribuer aux méthodes de diagnostic (observation, tests).

VII. Travailler en équipe multidisciplinaire.

VIII. Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

PHASE 1	RÉGION: # 01 - Bas St-Laurent et de la Gaspésie	PARTICIPANT: 12.2	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

IX. Effectuer le contrôle et l'évaluation des soins infirmiers et des programmes de santé.

X. Développer des habiletés professionnelles.

XI. Participer activement à la réadaptation.

XII. Participer activement à la recherche en nursing.

Prérequis pour être infirmière:

- Connaissance de soi.
- Empathie (relation d'aide).
- Esprit d'équipe.
- Agent de changement.
- Marketing (bon vendeur).

PHASE 1	RÉGION: # 01 - Bas St-Laurent et de la Gaspésie	PARTICIPANT: 12.2	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

- Connaissance du milieu, de l'environnement.

- Conscientisation face à sa Corporation professionnelle.

Commentaires:

- L'infirmière de formation collégiale, lorsqu'elle entre sur le marché du travail, devrait avoir suffisamment de connaissances de base pour qu'elle puisse exercer ses fonctions dans des milieux de travail différents et dans des champs d'activité diversifiés.

PHASE 1	REGION: # 02 - Saguenay-Lac-St-Jean	PARTICIPANT: 12.3	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé de l'individu ou de la population (approche globale, bio-psycho-sociale).

II. Etablir un diagnostic nursing.

III. Identifier les interventions nursing requises.

IV. Coordonner les interventions nursing.

V. Planifier les interventions nursing.

VI. Exécuter les interventions nursing et les ordonnances médicales (incluant l'enseignement).

VII. Evaluer les interventions nursing.

VIII. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

IX. Travailler en collaboration avec l'équipe de soins et/ou avec d'autres professionnels de la santé.

X. Elaborer et dispenser des programmes de santé (à l'individu et à la population).

XI. Participer à des tâches administratives qui visent à améliorer la qualité des soins.

PHASE 1	RÉGION: = 02 - Saguenay-Lac-St-Jean	PARTICIPANT: 12.3	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

Commentaires:

- Besoin de développer une philosophie du nursing et de l'homme.

- Besoin de développer une philosophie de l'éducation.

- Besoin de choisir un modèle nursing.

PHASE 1	RÉGION: # 03 - Québec	PARTICIPANT: 12.4	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé (identifier les caractéristiques de la population desservie).

II. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

III. Planifier les soins infirmiers et les soins de santé.

IV. Prodiguer les soins infirmiers.

V. Enseigner les mesures de santé (renseigner, informer, promouvoir la santé, la prévention et la réhabilitation).

VI. Evaluer les soins infirmiers et les soins de santé.

Attitudes à développer:

- Porter un jugement critique.

- Travailler en multidisciplinarité.

PHASE 1	RÉGION: # 03 - Québec	PARTICIPANT: 12.4	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

- Connaître ses possibilités et limites, s'auto-évaluer, développer des compétences personnelles (savoir-être).

- Humaniser les soins.

Commentaires:

- Intégration du préventif au curatif.

- Niveau de langage différent:

1. Besoins et soins de santé
   - organiser des cours pré-nataux
   - ouvrir une garderie
   - ouvrir un cercle "L'Age D'OR" (Solitude)
   - bain

   Soins infirmiers (techniques)
   - bain

2. Méthodes de diagnostic
   - réservées aux médecins
   - infirmière qui demande une échographie.

PHASE 1	RÉGION: # 03 - Québec	PARTICIPANT: 12.4	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

- Dimension enseigner et renseigner.

  " "

  curatif préventif

- Manque de connaissance de base en sociologie, politique, administration, relations humaines.

- Le plan de soin: une méthode de travail plutôt qu'un outil de travail.

PHASE 1	RÉGION: # 04 - Trois-Rivières	PARTICIPANT: 12.5	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, du ou des bénéficiaires (dépistage, collecte des données, observations, etc...).

II. Planifier des soins infirmiers (toute réponse à un besoin = soins infirmiers).

III. Prodiguer des soins (référer, exécuter, enseigner, etc...), (milieu préventif et curatif).

IV. Evaluer les soins infirmiers.

V. Promouvoir la santé (améliorer la qualité de vie, industrie, guide alimentaire canadien, dépistage, enseignement, campagne contre cigarette, cours pré-nataux).

Habiletés à développer:

- Travailler en équipe multidisciplinaire.
- Capacité de gérer (leadership, organisation).
- Connaître les différentes ressources communautaires.

PHASE 1	RÉGION: # 04 - Trois-Rivières	PARTICIPANT: 12.5	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

Commentaires:

- Terminologie différente entre le secteur santé communautaire et le milieu hospitalier.

- Difficulté à définir et cerner les tâches administratives de l'infirmière. "Administrer, gérer des activités de soins", est-ce vraiment une tâche de l'infirmière? Est-ce qu'on ne restreint pas le rôle de l'infirmière, si cette tâche n'est pas indiquée?

- Le profil semble incomplet. Il manque quelque chose qui est difficile à définir, une tâche de l'infirmière qui pourrait se lire comme "innover les soins". Le manque de temps ne permet pas d'approfondir le sujet.

PHASE 1	REGION: # 05 - Cantons de l'Est	PARTICIPANT: 12.6	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé de la clientèle (individu, communauté, processus continu).

II. Planifier les soins de santé en collaboration avec les autres professionnels de la santé et son équipe de santé (priorités, supervision, formation personnelle, administration).

III. Participer aux méthodes de diagnostic.

IV. Prodiguer des soins individualisés en complémentarité avec les autres services de santé (bio-psycho-social).

V. Développer des compétences personnelles.

VI. Participer à l'élaboration, à l'implantation et à l'évaluation des programmes de santé selon les besoins de la clientèle.

VII. Evaluer la qualité et la quantité des soins dispensés en relation avec les besoins.

VIII. Animer une équipe de soins.

IX. Favoriser chez la clientèle la prise en charge de sa santé (informer, enseigner, renseigner, aider le client à reconnaître ses propres besoins.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

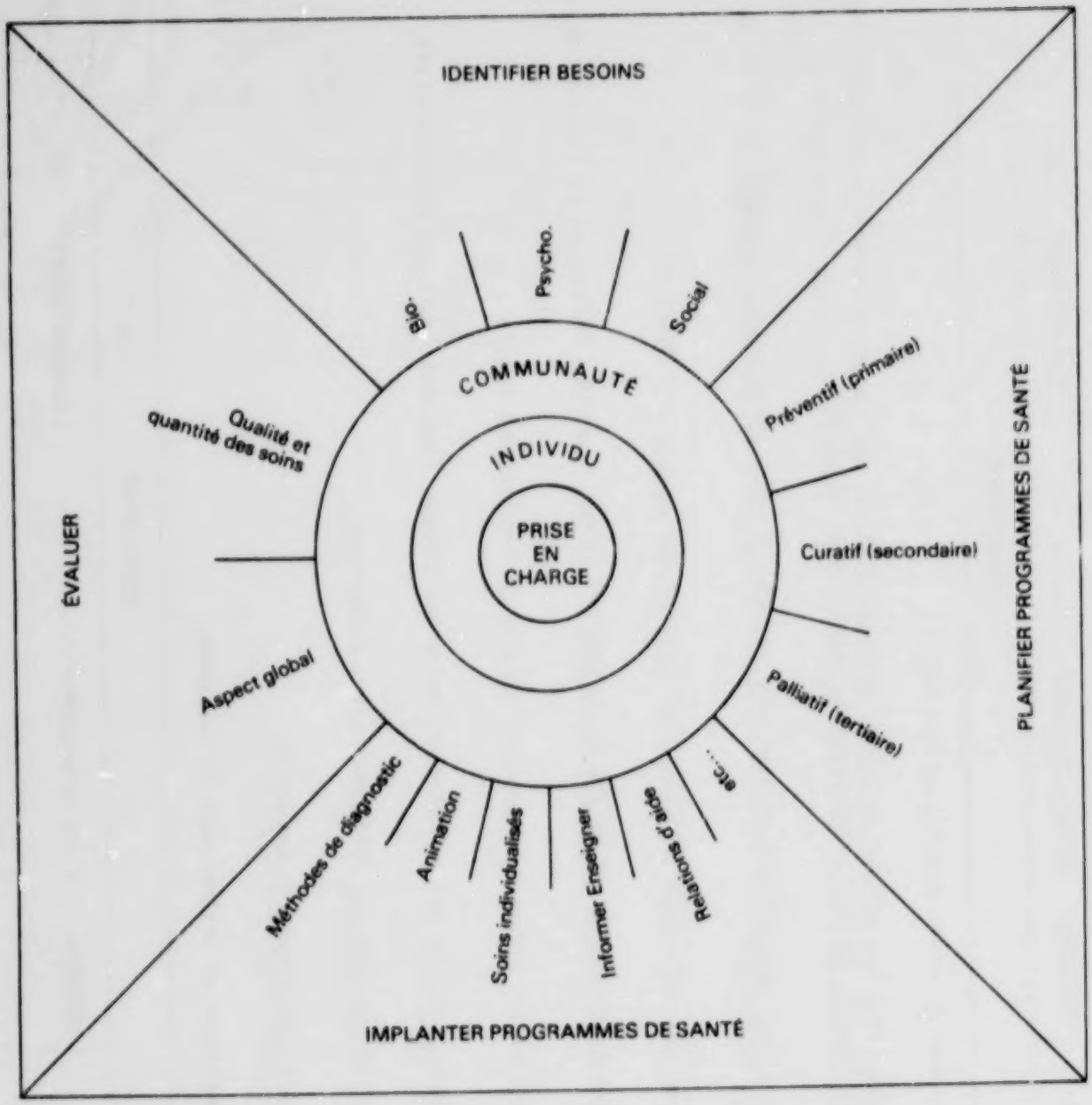

Dans le cadre de ses fonctions, l'infirmière doit développer des compétences personnelles.

PHASE 1	RÉGION: # 06A - Montréal	PARTICIPANT: 12.7	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé, de façon globale, sur toutes ses dimensions chez la clientèle (préventif, curatif, réadaptation, promotion de la santé).

II. Planifier une approche nursing pour répondre à ces besoins selon les possibilités et les ressources du milieu.

III. Prodiguer les soins infirmiers en fonction des besoins.

IV. Réviser à chacune des étapes du processus nursing, les soins infirmiers en fonction des besoins.

V. Evaluer les effets de l'approche nursing en fonction des besoins.

VI. Administrer les soins infirmiers selon les niveaux d'actions (contexte administratif).

VII. Collaborer avec les différents niveaux impliqués.

VIII. Faire l'enseignement approprié.

IX. Développer un intérêt pour la recherche.

PHASE 1	RÉGION: # 06A - Montréal	PARTICIPANT: 12.7	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

Responsabilités professionnelles:

- Ethique professionnelle.

- Assurer la relance.

Commentaires:

- Par soins infirmiers, on entend toute approche auprès de l'individu.

- Le rôle de l'infirmière en santé communautaire est difficile à définir.

- La formation collégiale actuelle ne répond pas de façon satisfaisante aux besoins, tels qu'identifiés.

- Les étudiantes ne savent pas travailler en équipe, intégrent mal leurs connaissances et manquent de pratique.

- On demande un stage intensif de six mois.

PHASE 1	RÉGION: # 068 - Laurentides-Lanaudières	PARTICIPANT: 12.8	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé (bio-psycho-social) d'un individu ou d'une population.

II. Planifier les soins infirmiers: (individu: plan de soins / groupe: programme de santé)

III. Coordonner (organiser) les soins infirmiers.

IV. Prodiguer les soins infirmiers:

1. que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation
2. et selon les prescriptions médicales.

V. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

VI. Evaluer (incluant contrôler) les soins infirmiers (évaluer le processus et les résultats).

VII. Renseigner la population sur les problèmes d'ordre sanitaire.

VIII. Participer à la formation du personnel infirmier et des stagiaires.

PHASE 1	RÉGION: # 06B - Laurentides-Lanaudières	PARTICIPANT: 12.8	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

Attitudes à développer:

- Capacité de travailler en équipe.
- Capacité d'établir une relation d'aide.
- Capacité de s'auto-perfectionner.
- Avoir une connaissance de soi.
- Avoir un sens professionnel.
- Avoir un sens de l'implication professionnelle.
- Avoir un sens de l'autonomie, être capable d'être autonome.
- Avoir un sens des responsabilités.

PHASE 1	RÉGION: # 068 - Laurentides-Lanaudières	PARTICIPANT: 12.8	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

Commentaires:

- Les infirmières doivent avoir des connaissances pédagogiques plus poussées.

- La formation des maîtres doit être repensée.

- Les connaissances en déficience mentale doivent faire l'objet du programme de formation.

PHASE 1	RÉGION: # 06C - Sud de Montréal	PARTICIPANT: 12.9	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, des individus et des groupes de tout âge.

II. Planifier les activités de son champ clinique selon les priorités.

III. Prodiguer des soins infirmiers:

1. - autonomes (loi 273)
   - selon l'ordonnance médicale
   - en situation d'apprentissage

2. - en milieu préventif, curatif et de réhabilitation.

IV. Evaluer les besoins de santé, les plans de soins et les programmes de santé.

V. Faire de l'enseignement, de l'information et de l'éducation.

VI. Elaborer des plans de soins (individus) et des programmes de santé (groupes).

VII. Mettre en application des plans de soins et des programmes de santé.

VIII. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

IX. Assumer des responsabilités administratives (soins, équipement, personnel).

PHASE 1	RÉGION: # 06C - Sud de Montréal	PARTICIPANT: 12.9	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

X. Travailler en équipe multidisciplinaire ou d'une même discipline.

Commentaires:

- Les critères de sélection, au moment de l'admission des candidats à un programme de formation collégiale, devraient être axés sur les aptitudes.

- On constate que les étudiantes infirmières avec une formation universitaire, lorsqu'elles entrent sur le marché du travail:

  a) sont plus matures
  b) qu'elles ont une approche du client beaucoup plus globale
  c) qu'elles n'ont pas plus de dextérité manuelle

  que les étudiantes infirmières avec une formation collégiale.

PHASE 1	RÉGION: # 07 - L'Outaouais	PARTICIPANT: 12.10	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier de façon continue les besoins de santé, bio-psycho-social, de l'individu et de la collectivité.

II. Planifier les soins infirmiers: (Care), (faire participer le client).

III. Dispenser les soins infirmiers de façon autonome ou sous ordonnance médicale à l'individu et à la collectivité (inclure l'enseignement au fin de réadaptation).

IV. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

V. Assurer la continuité des soins.

VI. Dispenser un enseignement sanitaire à l'individu, au groupe et à la collectivité.

VII. Evaluer de façon continue la qualité et la quantité des interventions (soins et programmes de santé).

VIII. Superviser le travail du personnel sous sa responsabilité (qualité).

IX. Participer à certaines tâches administratives.

PHASE 1	REGION: # 07 - L'Outaouais	PARTICIPANT: 12.10	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

X. Parfaire sa formation technique et scientifique.

XI. Collaborer avec les autres professionnels de la santé.

Commentaires:

- Les tâches, telles qu'énumérées, ne reflètent peut-être pas suffisamment les tâches prévisionnelles de l'infirmière du secteur de la prévention.

- Niveau de langage différent:

  Soins infirmiers: - dans le sens de Care
  - touchant le milieu curatif.

  Interventions (incluant soins et programmes de santé).

  Enseignement sanitaire (de santé).

PHASE 1	RÉGION: # 09 - Côte-Nord	PARTICIPANT: 12.11	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

I. Identifier les besoins d'un individu ou d'une communauté.

II. Participer à l'élaboration et à l'application de réponses à des besoins.

III. Participer à l'élaboration des étapes préalables (I et II).

IV. Collaborer avec d'autres professionnels.

V. Maintenir son niveau de connaissance à jour.

VI. Faire l'enseignement auprès de l'individu, des groupes, de la communauté.

VII. Utiliser les ressources du milieu.

Commentaires:

- Ces tâches s'adressent à n'importe quel professionnel de la santé (toute personne qui joue un rôle de relation d'aide). La spécificité de chaque professionnel intervient au niveau des opérations.

- Un seul programme de formation doit assumer les deux secteurs d'activités (milieu curatif et milieu préventif).

PHASE 1	RÉGION: # 09 - Côte-Nord	PARTICIPANT: 12.11	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- L'infirmière identifie et satisfait des besoins autres que des besoins de santé.

- Le savoir-être (exigences de la fonction) étant un volet important de la profession doit être défini et inclus dans le programme de formation.

- Comme l'enseignement est une fonction importante de l'infirmière, des cours de pédagogie devraient être inclus dans le programme de formation.

PHASE 2	RÉGION: # 08 - Nord-Ouest	PARTICIPANT: 12.1	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, du client ou d'une communauté.

2. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing.

3. Coordonner les soins infirmiers.

4. Prodiguer les soins infirmiers:
   - soins de base
   - selon l'ordonnance médicale
   - sous surveillance médicale (actes délégués)

   et ce, dans les milieux curatif, préventif et de réhabilitation.

5. Evaluer les soins infirmiers en qualité et quantité.

6. Enseigner en vue de promouvoir la santé.

7. Participer à des tâches administratives.

8. Collaborer avec l'équipe uni ou multidisciplinaire.

9. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

PHASE 2	RÉGION: # 08 - Nord-Ouest	PARTICIPANT: 12.1	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10. Utiliser les ressources humaines.

11. Développer des habiletés pour le travail en équipe.

12. Maintenir ses connaissances à jour.

PHASE 2	RÉGION: # 01 - Bas St-Laurent et de la Gaspésie	PARTICIPANT: 12.2	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé des personnes et des groupes de personnes au niveau bio-psycho-social.

2. Favoriser l'approche globale pour répondre aux besoins préventifs, curatifs, de réadaptation et d'intégration sociale de l'individu, de la famille et de la société.

3. Planifier les soins infirmiers et les programmes de santé.
   Participer à des tâches administratives.
   Travailler en équipe multidisciplinaire.
   Assurer le leadership au sein de l'équipe de soins infirmiers.
   Maintenir sa compétence à jour (formation en cours d'emploi, post-scolaire).
   Développer une philosophie du nursing dans son milieu à partir de la philosophie du nursing de l'O.I.I.Q..
   Choisir un modèle nursing et l'appliquer selon les besoins du milieu.
   Mettre en application la démarche scientifique nursing.
   Participer activement à la recherche nursing.

4. Prodiguer des soins infirmiers selon: 1. le diagnostic nursing
   2. l'ordonnance médicale.

5. Contrôler les soins infirmiers.
   Evaluer les soins infirmiers.

6. Contribuer aux méthodes de diagnostic (observation, test).

PHASE 2	RÉGION: # 02 - Saguenay-Lac-St-Jean	PARTICIPANT: 12.3	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, d'un client ou d'une communauté.

2. Etablir un diagnostic nursing.

3. Planifier les interventions nursing requises (plan de soins) en ayant un souci constant d'enseignement et de prévention.

4. Prodiguer les soins nursing et les soins sous ordonnance.

5. Participer aux méthodes de diagnostic.

6. Evaluer la qualité des soins.

7. Travailler en équipe (équipe de soins et équipe multidisciplinaire).

8. Participer à l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des programmes de santé dans une optique de prise en charge des individus et des collectivités.

9. Participer à une recherche adaptée.

10. Participer à des tâches administratives visant à l'amélioration des soins.

PHASE 2	RÉGION: # 03 - Québec	PARTICIPANT: 12.4	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.
2. Etablir un diagnostic nursing.
3. Prodiguer des soins nursing.
4. Participer à la réadaptation.
5. Coordonner les équipes de santé.
6. Planifier les programmes de santé.
7. Evaluer les programmes de santé.
8. Renseigner la population.
9. Participer à la formation clinique du personnel.
10. Collaborer aux moyens de diagnostic.

PHASE 2	RÉGION: # 03 - Québec	PARTICIPANT: 12.4	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

11. Travailler en multidisciplinarité.

12. Maintenir son niveau de compétence.

13. Développer la recherche en nursing.

14. S'impliquer dans le milieu (je crois que ça peut être une tâche).

PHASE 2	RÉGION: # 04 - Trois-Rivières	PARTICIPANT: 12.5	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, d'un individu ou d'une communauté.

- Planifier les soins infirmiers selon les possibilités et les ressources du milieu afin de répondre de façon adéquate à ces besoins.

- Coordonner les soins infirmiers.

- Prodiguer les soins infirmiers:
  - sous ordonnance médicale
  - sous surveillance médicale (actes délégués)
  - sans ordonnance médicale (soins nursing spécifiques)
  - complémentaires (autres services de la santé, autres disciplines), (soins d'assistances spécifiques).

- Contribuer aux méthodes de diagnostic.

- Evaluer de façon continue la qualité et la quantité des interventions (programmes de soins et de santé).

- Participer aux tâches administratives inhérentes à son rôle.

- Assurer la continuité des soins:
  - intégration des connaissances
  - transmission des connaissances
  - utilisation adéquate des connaissances

  } Rôle qu'elle a à jouer en tant que membre de l'équipe, en tant que formateur.

PHASE 2	REGION: # 04 - Trois-Rivières	PARTICIPANT: 12.5	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Développer des habiletés professionnelles et personnelles.

- Renseigner, Informer, Enseigner } sur des problèmes d'ordre sanitaire / sur les ressources du milieu / de l'environnement } en vue de favoriser chez la clientèle, la prise en charge de sa santé.

- Développer une approche globale du soin.

- Participer activement à la recherche.

- Etre un agent de changement.

PHASE 2	RÉGION: # 05 - Cantons de l'Est	PARTICIPANT: 12.6	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé (approche globale, bio-psycho-sociale) de l'individu ou de la communauté.

2. Planifier des soins de santé en collaboration avec son équipe et les autres professionnels de la santé dans les domaines: primaire, secondaire, tertiaire, (priorités, supervision, administration).

3. Participer à l'élaboration, à l'implantation et à l'application des programmes de santé selon les besoins de la clientèle.

4. Participer aux méthodes de diagnostic.

5. Prodiguer des soins individualisés en complémentarité avec les autres services de santé.

6. Etablir une relation d'aide.

7. Favoriser chez la clientèle la prise en charge de sa santé (informer, enseigner, renseigner).

8. Travailler en équipe (leadership).

9. Evaluer la qualité et la quantité des soins.

10. Développer des compétences personnelles dans le cadre de ses fonctions.

PHASE 2	RÉGION: # 06A - Montréal	PARTICIPANT: 12.7	PAGE: 1 de 4

FONCTIONS

* Les tâches sont des numéros arabes; le reste sont des opérations éventuelles.

1. Identifier les besoins de santé

   a) de façon globale:
      - biologique
      - psychologique
      - social.

   b) sur toutes les dimensions de la clientèle:
      i) sur toutes les phases de la vie
      ii) selon les phases de santé
         - santé
         - état de crise
         - état de chronicité.

   c) aux niveaux:
      - préventifs
      - curatifs
      - réadaptation
      - promotion de la santé.

   d) unité:
      i) individuel
      ii) familial
      iii) groupe - homogène
                  - hétérogène
      iv) communautaire.

   e) dans le milieu du client:
      i) son milieu naturel
      ii) en institution.

f) par un contact avec la clientèle:
- s'identifie à eux
- établit une relation d'aide.

g) contribuer aux méthodes de diagnostic des autres professionnels.

2. Faire le diagnostic nursing.

3. Planifier une approche nursing pour répondre à ces besoins: ex.: élaborer un programme de santé.

4. Prodiguer les soins infirmiers en fonction des besoins et du diagnostic nursing:

- soins de confort
- soins de support
- appliquer un programme de santé
- enseigner:
  - informer
  - renseigner
  - etc...
- prodiguer des techniques de soins
- aider à la clientèle à se prendre en charge
- favoriser l'adaptation aux situations de vie
- agir selon l'ordonnance médicale
- etc...

5. Evaluer les effets de l'approche nursing en fonction des besoins et des répercussions:

- les programmes santé
- les interventions.

FONCTIONS

6. Réviser à chacune des étapes du processus nursing les soins infirmiers en fonction des besoins actuels et des résultats obtenus.

7. Administrer les soins infirmiers selon les niveaux d'action (contexte administratif et hiérarchique):

   - connaître et respecter les ressources
   - organiser
   - coordonner
   - contrôler, évaluer:
     - structure
     - processus
     - résultat
     - impact
   - évaluation du personnel.

8. Collaborer avec les différents niveaux impliqués:

   - administration
   - unidisciplinarité
   - multidisciplinarité
   - anime des groupes
   - démontre du leadership.

9. Effectuer de la recherche en nursing.

10. Développer des rôles infirmiers.

FONCTIONS

11. Former les infirmières.

12. Pratiquer les soins infirmiers selon le code de déontologie de sa profession:

- garder ses connaissances à jour
- connaître ses limites
- respect de l'autre
- prise de ses responsabilités
- assurer sa compétence
- s'impliquer dans sa corporation professionnelle
- agir selon une philosophie du nursing.

PHASE 2	RÉGION: # 06B - Laurentides-Lanaudières	PARTICIPANT: 12.8	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé d'un individu ou d'une collectivité en tenant compte des aspects préventif, curatif et de réadaptation et de nursing bio-psycho-social.

2. Planifier les soins infirmiers pour un individu (plan de soins) ou une collectivité (programmes de santé) en tenant compte des différents aspects du soin (préventif, curatif, réadaptation) et des dimensions de l'être humain (bio-psycho-social).

   N.B.: la planification implique la coordination.

3. Prodiguer les soins infirmiers:
   - selon l'état de santé
   - en tenant compte des ordonnances médicales et des méthodes diagnostiques.

   N.B.: implique: enseigner, renseigner, utiliser ressources, travail d'équipe et multidisciplinaire.

4. Evaluer les soins infirmiers (processus et résultat).

5. Contribuer à l'application et aux modifications des politiques et procédures du milieu (tout l'aspect administratif).

6. Contribuer à son perfectionnement professionnel, à la formation des stagiaires et à la recherche.

PHASE 2	REGION: # 06C - Sud de Montréal	PARTICIPANT: 12.9	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1) Identifier les besoins de santé bio-psycho-social, des individus, de groupes d'individus, ou d'une communauté.

2) a. Elaborer un plan de soins répondant aux besoins identifiés (individus).

   b. Elaborer un programme de santé répondant aux besoins identifiés (groupes, communauté).

3) Mettre en application le plan de soins, ou le programme, selon les priorités.

4) Evaluer dans un processus continu, la qualité et le résultat du plan de soins ou du programme.

5) Prodiguer des soins infirmiers: a) autonomes
   b) selon ordonnance médicale, individuelle ou permanente.

6) Coordonner les soins infirmiers selon les priorités.

7) Evaluer les soins infirmiers (qualité et résultat).

8) Contribuer aux méthodes de diagnostic.

9) Faire de l'enseignement, de l'information, de l'éducation auprès d'individus, de groupes, ou d'une communauté.

PHASE 2	RÉGION: # 06C - Sud de Montréal	PARTICIPANT: 12.9	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10) Participer à la gestion de son unité.

11) Participer activement à la recherche dans le domaine de la santé.

12) Participer activement aux équipes multidisciplinaires ou unidisciplinaires.

13) Participer à une meilleure utilisation des ressources communautaires (nursing, médicales, sociales).

PHASE 2	RÉGION: # 07 - L'Outaouais	PARTICIPANT: 12.10	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier et coordonner de façon continue les besoins de santé, bio-psycho-social, de l'individu et de la collectivité.

2. Planifier l'approche nursing dans les différents champs d'activité du nursing, en collaboration avec les autres professionnels de la santé (l'équipe multidisciplinaire) au besoin.

3. Elaborer des programmes de santé et des programmes de soins avec le D.S.C. et le M.A.S..

4. Prodiguer les soins infirmiers selon le diagnostic nursing que requièrent la promotion de la [illegible], la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation de façon autonome ou sous ordo[illegible]e médicale à l'individu et à la collectivité.

5. Evaluer de façon continue l'approche nursing dans ses différents champs d'intervention.

6. Favoriser chez la clientèle (individu, groupe, collectivité) la prise en charge de sa santé en faisant de l'enseignement, de l'information et de l'éducation.

7. Participer à certaines tâches administratives (soins, équipement, personnel).

8. Connaître et utiliser les ressources du milieu.

9. Parfaire sa formation technique et scientifique.

PHASE 2	REGION: # 09 - Côte-Nord	PARTICIPANT: 12.11	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, du client ou d'une communauté à toutes les étapes de la vie.

2. Elaborer ou planifier par ordre de priorité les soins infirmiers en réponse aux besoins identifiés.

3. Prodiguer les soins infirmiers en réponse aux besoins identifiés.

4. Evaluer ou contrôler en qualité et quantité les soins infirmiers donnés.

5. Donner les soins infirmiers afin qu'ils soient appropriés aux besoins identifiés.

6. Faire de l'enseignement en vue de promouvoir, de prévenir et de maintenir la santé et une plus grande autonomie du client et de la communauté.

7. L'infirmière doit participer à des tâches administratives (ex.: évaluation du personnel).

8. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire.

9. Utiliser les ressources du milieu.

10. Développer des habiletés professionnelles.

PHASE 2	RÉGION: # 09 - Côte-Nord	PARTICIPANT: 12.11	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

11. Participer activement à la recherche en nursing.

12. Humaniser les soins.

13. Animer et superviser une équipe de soins.

14. Participer à la formation du personnel infirmier et des stagiaires.

15. Assurer la continuité des soins.

16. Parfaire sa formation technique et scientifique.

17. Maintenir son niveau de connaissances à jour.

PHASE 3: RÉSULTATS DU VOTE

Participants	SCORES ATTRIBUÉS À LA SYNTHÈSE (PHASE 2) POUR CHAQUE PARTICIPANT											Total	Rang
12.01	3	5	7	7	11	8	7	4	8	8	9	77	9a
12.02	2	6	11	11	8	10	11	11	11	10	7	98	11
12.03	9	8	5	4	4	4	1	9	7	4	5	60	4
12.04	11	10	8	5	2	5	2	5	6	5	10	68	5
12.05	6	1	9	6	7	11	3	8	3	11	4	70	6
12.06	10	7	4	8	10	7	5	2	10	7	3	73	8
12.07	1	2	10	2	1	1	8	3	1	1	1	31	1
12.08	8	3	6	1	5	2	9	10	2	2	6	54	3
12.09	4	9	3	9	6	3	4	1	4	3	2	45	2
12.10	5	11	1	3	9	9	6	7	9	9	8	77	9b
12.11	7	4	2	10	3	6	10	6	5	6	11	70	6a

PHASE 4	GROUPE = 1	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Faire examen subjectif (évaluer les soins exprimés: individu, groupe, communauté).

2. Faire examen objectif (histoire nursing (antécédants personnels familiarisés socio-économiques), revues des systèmes (habitudes, habitat), examen physique).

3. Etablir diagnostic nursing.

4. Planifier intervention nursing.

5. Prodiguer intervention nursing.

6. Collaborer avec autres intervenants du milieu (ressources).

7. Evaluer et coordonner les interventions.

8. Promouvoir et coordonner les interventions.

PHASE 4	GROUPE: # 2	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-social, de l'individu dans la collectivité ou d'une communauté.

2. Planifier soins infirmiers pour l'individu dans la collectivité en tenant compte des différents aspects: préventif, curatif et réadaptation.

3. Prodiguer les soins infirmiers.

4. Evaluer les soins.

5. Contribuer à la formation et à l'intégration des membres de l'équipe de santé.

PHASE 4	GROUPE: # 3	PAGE: 1 de 4

FONCTIONS

1. Appliquer la démarche scientifique nursing:

1.1 Identifier les besoins de santé

a) de façon globale:
- biologique
- psychologique
- social, culturel et spirituel.

b) sur toutes les dimensions de la clientèle:
i) sur toutes les phases de la vie
ii) selon les étapes de la santé:
- santé
- état de crise
- état de chronicité.

c) aux niveaux:
- promotion de la santé
- préventif
- curatif
- réadaptation

} de façon intégrée.

d) selon l'unité d'intervention:
i) individuel
ii) familial
iii) groupe:
- homogène
- hétérogène

iv) communautaire.

e) dans le milieu du client: i) son milieu naturel
ii) en institution.

f) par un contact avec la clientèle: - s'identifier à eux
- établir une relation d'aide.

1.2 Faire le diagnostic nursing.

1.3 Planifier une approche nursing pour répondre à ces besoins (ex.: élaborer un programme de santé).

1.4 Prodiguer les soins infirmiers en fonction des besoins et du diagnostic nursing:

- soins de confort
- soins de support
- appliquer un programme de santé
- enseigner: informer
  renseigner
  etc...
- prodiguer des techniques de soins
- aider à la clientèle à se prendre en charge
- favoriser l'adaptation aux situations de vie
- agir selon l'ordonnance médicale
- etc...

PHASE 4	GROUPE: # 3	PAGE: 3 de 4

FONCTIONS

1.5 Evaluer les effets de l'approche nursing en fonction des besoins et des répercussions: les programmes santé, les interventions.

1.6 Réviser à chacune des étapes du processus nursing les soins infirmiers en fonction des besoins actuels et des résultats obtenus.

2. Contribuer aux méthodes diagnostiques des autres professionnels de la santé.

3. Participer à l'administration et à la gestion des soins infirmiers:

- connaître et respecter les ressources
- organiser
- coordonner
- contrôler: - évaluer: structure
  processus
  résultat
  impact
  - évaluation du personnel
- collaborer avec les différents niveaux impliqués:
  - administration
  - unidisciplinarité
  - multidisciplinarité
  - anime des groupes
  - démontre du leadership.

4. Participer à la recherche en sciences infirmières.

PHASE 4	GROUPE: # 3	PAGE: 4 de 4

FONCTIONS

5. Développer des rôles infirmiers.

6. Participer à la formation dans le domaine des sciences infirmières.

Conditions d'exercice:

- Utilisation des schémas conceptuels en soins infirmiers (philosophie).
- Attitudes.

ANNEXE 15

LISTE DES ORGANISMES AUX

DIVERSES ENTREVUES DE GROUPE

LISTE DES ORGANISMES DES DIVERSES TABLES DE CONSULTATION

Aluminium du Canada Ltée

Auberge (St-Jérôme) Inc. (L')

Beaumanoir de Chicoutimi Inc.

Centre Hospitalier Chauveau

Centre Hospitalier Cooke

Centre Hospitalier de Buckingham

Centre Hospitalier de Jonquière

Centre Hospitalier de l'Université Laval (Le)

Centre Hospitalier de Maniwaki

Centre Hospitalier de Métabetchouan

Centre Hospitalier de Waterloo

Centre Hospitalier des Bois-Francs

Centre Hospitalier du Sacré-Coeur

Centre Hospitalier d'Youville

Centre Hospitalier Jacques Viger

Centre Hospitalier Pierre Janet

Centre Hospitalier Robert Giffard

Centre Hospitalier Rouyn-Noranda

Centre Hospitalier St-Jean

Centre Hospitalier Ste-Marie

CLSC de Forestville

CLSC de Hull

CLSC de Lotbinière-Ouest

CLSC de Senneterre

LISTE DES ORGANISMES DES DIVERSES TABLES DE CONSULTATION

CLSC de la Basse-Ville

CLSC de la Petite Nation

CLSC des Draveurs

CLSC Hochelaga-Maisonneuve

CLSC Lamater

CLSC Le Samaritech

CLSC Longueuil-Ouest

CLSC Malauze

CLSC Mont-Joli

CLSC Norman-Bethune

CLSC Normandie

CLSC Octave Roussin

CLSC Saguenay-Nord

CLSC Sud-Ouest, Centre de Sherbrooke

C.L.S.C. Windsor-Richmond

Collège de la Gaspésie (Santé scolaire)

Compagnie Price Ltée

Courville Nursing Homes Inc.

Dixville Home Inc.

Foyer d'accueil de Matane

Foyer de Fortierville (Le)

Foyer de Nicolet

Foyer Saints-Anges

Hôpital Bois-Menu Inc.

LISTE DES ORGANISMES DES DIVERSES TABLES DE CONSULTATION

Hôpital Charles Lemoyne

Hôpital Charles Lemoyne (D.S.C.)

Hôpital Cité de Laval

Hôpital Cloutier

Hôpital de Chicoutimi Inc.

Hôpital de L'Enfant-Jésus

Hôpital de Sept-Iles

Hôpital des Laurentides

Hôpital des Monts

Hôpital d'Youville

Hôpital Frère André

Hôpital Général Fleury Inc.

Hôpital Général de Baie Comeau Inc.

Hôpital Général de Québec

Hôpital La Providence de Magog

Hôpital Malartic (L')

Hôpital Marie Clarac

Hôpital régional de la Mauricie

Hôpital Saint-François D'Assise

Hôpital Saint-Joseph de Rimouski

Hôpital Saint-Luc (L')

Hôpital St-Sauveur

Hôtel-Dieu d'Alma (1964)

Hôtel-Dieu de Gaspé (L')

LISTE DES ORGANISMES DES DIVERSES TABLES DE CONSULTATION

Hôtel-Dieu de Gaspé (L') (D.S.C.)

Hôtel-Dieu de Hauterive

Hôtel-Dieu de Hauterive (D.S.C.)

Hôtel-Dieu de Montréal

Hôtel-Dieu de Roberval

Hôtel-Dieu de St-Jérôme

Hôtel-Dieu de St-Jérôme (D.S.C.)

Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe

Institut de Réadaptation de Montréal

Institut Nazareth et Louis-Braille

Institut Philippe Pinel de Montréal

Résidence Rosemère (La)

Villa Bonheur Inc.

Villa de l'Essor Inc.

Villa des Lys Inc.

ANNEXE 16

LISTE DES PARTICIPANTS

AUX DIVERSES ENTREVUES DE GROUPE

PHASE 1	ORGANISME: Auberge (St-Jérôme) Inc. (L')	PARTICIPANT: 9.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Avoir une certaine affinité à la clientèle à laquelle je dois prodiguer les soins.		X	
- Soigner les malades.		X	
- Etre compétente dans les soins de base.		X	
- Etre responsable et consciencieuse.		X	
- Savoir répondre aux besoins urgents.		X	
- Etre prête à soigner les malades en différentes spécialités.		X	
- Assurer la sécurité.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Résidence Rosemère (La)	PARTICIPANT: 9.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- L'infirmière doit être capable d'assurer la continuité des soins nursing en regard des besoins des bénéficiaires déficients mentaux et donner suite aux ordonnances médicales.	X	X	X
- Superviser l'hygiène corporelle et la qualité de l'environnement physique.	X	X	
- L'infirmière doit travailler en collaboration avec les autres disciplines au développement global du bénéficiaire sur le plan physique, psychologique, social.	X	X	X
- L'infirmière doit posséder les connaissances sur les neuroleptiques et être capable d'en apprécier les effets.	X	X	
- Evaluer son travail.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Cité de Laval	PARTICIPANT: 9.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Définir les besoins de santé des personnes à partir des données recueillies par les membres de l'équipe multidisciplinaire.		X	
2. Planifier les soins selon les besoins déterminés et selon l'évolution de l'état de santé.		X	
3. Prodiguer des soins nécessaires à la promotion de la santé sur les plans: bio-psycho-social, préventif, curatif, réadaptation.		X	
4. Coordonner les soins.		X	
5. Evaluer les soins par une observation des résultats chez le bénéficiaire.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Jérôme	PARTICIPANT: 9.01	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé d'un individu ou d'une population selon l'ordre bio-psycho-social.

2. Planifier et coordonner les soins infirmiers pour un ou plusieurs clients.

3. Dispenser les soins infirmiers à un ou plusieurs clients selon les besoins identifiés ou exprimés.

4. Promouvoir la santé par l'enseignement à la clientèle et la réadaptation.

5. Evaluer les soins infirmiers prodigués.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Jérôme (D.S.C.)	PARTICIPANT: 9.02	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins bio-psycho-sociaux, contribuer aux méthodes de diagnostic.

2. Planifier les soins préventifs, curatifs et de réhabilitation selon les besoins identifiés.

3. Organiser les soins selon les besoins identifiés.

4. Prodiguer les soins infirmiers par de l'enseignement collectif et/ou individuel, par des tests de dépistage, par des traitements selon l'ordonnance médicale.

5. Assurer la continuité des soins par la connaissance des ressources et le travail en équipe.

6. Evaluer les soins: atteinte des objectifs.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier d'Youville	PARTICIPANT: 9.03	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client, dès sa prise en charge, périodiquement, et/ou selon des besoins en cours de route.

2. Planifier les soins infirmiers concernant le plus possible les besoins du client dans sa dimension tota'e.

3. Prodiguer les soins infirmiers, identifier et planifier en 1 et 2.

4. Etre un agent ou personne ressource entre la/les famille(s), du/des client(s), pour assurer au/aux client(s), un meilleur succès des soins prodigués donc un retour vers son bien-être.

5. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing de façon périodique pour vérifier si les objectifs sont toujours dans le champ de vision accepté au départ.

6. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour:

   . Maintenir la qualité des soins.

   . S'assurer que la motivation professionnelle est toujours présente.

   . S'intéresser à la mise à jour des soins à donner aux clients.

7. Développer des compétences individuelles pour demeurer un agent efficace et polyvalent. Toujours pour le mieux-être du ou des clients.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Lamater	PARTICIPANT: 9.04	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Ajouter aux fonctions décrites par le participant 9.08.

1. Définir les besoins de santé d'une population à partir des données recueillies par les membres de l'équipe multidisciplinaire.

2. Déterminer les objectifs à atteindre.

3. Planifier les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs déterminés.

4. Appliquer les actions (test de dépistage) déterminées.

5. Coordonner les activités de l'équipe.

6. Evaluer le programme.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Norman-Bethune	PARTICIPANT: 9.05	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

Faire participer le bénéficiaire et sa famille à l'identification des besoins de santé (bio-psycho-social) et à la planification des services.

Prodiguer les soins que requiert la promotion de la santé, la prévention de la maladie et la réadaptation de la personne.

Renseigner la population sur des problèmes d'ordre sanitaire.

Contribuer aux méthodes de diagnostic.

Contrôler les soins infirmiers.

Exécuter les soins selon une ordonnance médicale.

PHASE 2	ORGANISME: Auberge (St-Jérôme) Inc. (L')	PARTICIPANT: S.06	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Prodiguer les soins infirmiers.

4. Planifier les soins infirmiers.

5. Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

6. Evaluer les soins infirmiers.

7. Maintenir la qualité des soins infirmiers.

8. Collaborer avec d'autres disciplines.

PHASE 2	ORGANISME: Résidence Rosemère (La)	PARTICIPANT: 9.07	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins bio-psycho-sociaux des bénéficiaires (cueillette des données).

- Contribuer aux méthodes de diagnostic:

  - Procéder aux prélèvements requis pour analyse, examen, selon politiques de l'établissement.

  - Acheminer les demandes de consultation dans les différents services et centres concernés.

  - Observer les signes et symptômes physiques, psychiques et pathologiques par l'observation, palpation ou utilisation d'instruments.

- Prodiguer des soins infirmiers selon les besoins des bénéficiaires en tenant compte des facteurs qui ont influencés la situation actuelle:

  - Planifier des soins et organiser en collaboration avec les autres disciplines les activités nursing et d'hygiène.

  - Contrôler les soins nursing, c'est-à-dire qualité et efficacité en regard des objectifs.

  - Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire, programmes à des groupes et à des individus selon les besoins du milieu.

  - Prodiguer des soins sous ordonnances médicales.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Cité de Laval	PARTICIPANT: 9.08	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Définir les besoins de santé des personnes à partir de données recueillies par les membres d'une équipe multidisciplinaire.

2. Planifier les soins selon les besoins déterminés et selon l'évolution de l'état de santé.

3. Prodiguer des soins nécessaires à la promotion de la santé sur les plans: (bio-psycho-social, préventif, curatif et de réadaptation).

4. Maintenir la continuité selon les besoins.

5. Coordonner les soins infirmiers avec ceux des autres disciplines et services.

6. Evaluer les soins par une observation des résultats chez les bénéficiaires, à partir des objectifs déterminés.

7. Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins en indiquant les besoins de formation, de changement d'outils de travail, ou d'organisation et en participant à des recherches et à des discussions d'équipe multidisciplinaire.

8. Participer à la formation des stagiaires en nursing.

ANNEXE 12

TABLE DE CONSULTATION # 10: REGION 06 C - SUD DE MONTREAL

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, des individus et des groupes de tout âge.

2. Planifier les activités de son champ clinique selon les priorités.

3. Prodiguer des soins infirmiers:

   1 - autonomes (loi 273)
   - selon l'ordonnance
   - en situation d'urgence

   2 - en milieu préventif, curatif, de réhabilitation.

4. Evaluer les besoins de santé, les plans de soins et les programmes de santé.

5. Faire de l'enseignement, de l'information, de l'éducation.

6. Elaborer des plans de soins (individus) et des programmes de santé (groupes).

7. Mettre en application des plans de soins, des programmes de santé.

8. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

9. Assumer des responsabilités administratives (soins, équipement, personnel).

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

10. Travailler en équipe multidisciplinaire ou d'une même équipe.

REMARQUES:

- Les critères de sélection, au moment de l'admission des candidats à un programme de formation collégiale, devraient être axés sur les aptitudes.

- On constate que les étudiantes infirmières avec une formation universitaire, lorsqu'elles entrent sur le marché du travail:

  a) sont plus matures

  b) qu'elles ont une approche du client beaucoup plus globale

  c) qu'elles n'ont pas plus de dextérité manuelle

  que les étudiantes infirmières avec une formation collégiale.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #06C - Sud de Montréal

Toujours après consensus, les neuf infirmières de cette table régionale ont mis en valeur neuf tâches de la fonction de travail de l'infirmière.

Il s'agit d'abord pour l'infirmière d'identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, des individus et des groupes de tout âge. Ensuite, de planifier les activités de son champ clinique selon les priorités; de prodiguer des soins infirmiers autonomes (loi 273) et selon l'ordonnance médicale dans les milieux préventif, curatif et de réhabilitation; d'évaluer les besoins de santé, les plans de soins et les programmes de santé. L'infirmière devra aussi faire de l'enseignement, de l'information et de l'éducation. Elle participera de plus à l'élaboration des plans de soins et des programmes de santé et à leur mise en application. Enfin, elle devra contribuer aux méthodes de diagnostic, assumer des responsabilités administratives et travailler en équipe multidisciplinaire ou d'une même discipline.

Quelques remarques et commentaires viennent étoffer la recherche. On considère en premier lieu que les critères de sélection, lors de l'admission des candidats à un programme de formation de niveau collégial, devraient être axés à la fois sur des aptitudes et des notes académiques.

Toutes devraient être conditionnées face à l'enseignement, l'éducation et l'information que le client requiert. On a rappelé cependant que même si l'infirmière doit identifier des besoins de santé, planifier des plans de soins et des programmes de santé, cela doit se faire tout en

prodiguant des soins infirmiers. Finalement, on a souligné l'importance du travail en équipe pour l'infirmière et son droit d'assumer des responsabilités administratives, tâche qui incombe à tout "professionnel de la santé".

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Le Samaritech	PARTICIPANT: 10.1	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Connaître et enseigner les besoins physiologiques de base sur le continuum santé-maladie.	X		
2. Participer aux activités populaires en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.	X		
3. Identifier les besoins de santé de la population.	X		
4. Prodiguer et contrôler les soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation.	X		
5. Prodiguer des soins selon une ordonnance médicale.	X		
6. Contribuer aux méthodes de diagnostic.	X	X	
7. Elaborer des programmes spécifiques aux besoins de la santé et de la population.	X	X	
8. Mettre sur pied ou participer à des cliniques (sage-femme) d'accouchement ou d'avortement.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Institut Nazareth et Louis-Braille	PARTICIPANT: 10.2	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
Evaluer les besoins du milieu.	X		
Planifier les objectifs - court terme - moyen terme - long terme.		X	
Contrôler si les objectifs sont atteints.	X		
Travailler avec l'équipe multidisciplinaire.	X		
Informer les patients, les professionnels.	X		
Connaître les besoins des handicapés.	X		
Savoir s'adapter aux besoins du milieu.	X		
Avoir l'esprit d'initiative.	X		
Posséder du leadership.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Institut Nazareth et Louis-Braille	PARTICIPANT: 10.2	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
Connaître davantage les handicapés.	X		
Avoir plus de formation.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Villa Bonheur Inc.	PARTICIPANT: 10.3	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS	A	A/P	P
- Planifier ses tâches de travail.	X	X	
- Organiser les soins aux malades.	X	X	
- Participer aux soins du client.	X	X	
- Diriger une équipe de travail.	X	X	
- Contrôler les situations d'urgence.	X	X	
- Informer le client (enseignement de soin) " " la famille (participation de la famille).	X X	X X	
- Eduquer le personnel attitré aux soins.	X	X	
- Evaluer le résultat de son travail (traitement et organisation).	X	X	
- Reconnaître les états nécessitant l'appel ou la visite du médecin.	X	X	
- Communiquer avec les organismes.	X	X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Charles Lemoyne	PARTICIPANT: 10.4	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Diagnostiquer les problèmes et besoins des bénéficiaires.		X	X
- Planifier les soins de chaque bénéficiaire.	X	X	X
- Evaluer la qualité des soins.			X
- Diriger et surveiller le personnel infirmier auxiliaire.		X	X
- Contribuer aux méthodes de diagnostic médical.	X	X	
- Enseigner les moyens de prévention de la maladie à chaque bénéficiaire et à sa famille.		X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Charles Lemoyne (D.S.C.)	PARTICIPANT: 10.5	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Dépister les problèmes de croissance et de développement physique, psychologique et social chez les enfants de 0 à 5 ans.	X	X	
2. Dépister les milieux familiaux à risque pour l'enfant de 0 à 5 ans dès la période natale.	X	X	
3. Apporter un support en terme de counselling, aux milieux dépistés comme vulnérables ou à risques.	X	X	
4. Prévenir les maladies contagieuses par la vaccination tant chez les enfants que les adultes.	X	X	
5. Informer les voyageurs sur les risques existants, pour la santé, pour la destination qu'il projette et les mesures à prendre pour éviter ces risques.	X	X	
6. Enquêter sur les déclarations des maladies infectieuses et les intoxications.	X	X	
7. Assurer la relance et la référence du problème dépisté.	X	X	
8. Santé au travail, scolaire et post-opératoire.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Courville Nursing Homes Inc.	PARTICIPANT: 10.6	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
Assurer aux bénéficiaires un état de santé maximum physique et psychique.	X	X	
Prévenir la maladie et les infirmités (enseignement aux bénéficiaires et au personnel non professionnel) et à la famille.	X	X	
Réadaptation dans la mesure du possible.	X	X	
Enseignement au personnel non professionnel des soins de base qu'elle aura à donner.	X	X	X
Surveillance de l'application de ces techniques.	X	X	X
Elaboration et mise en application d'un plan de soins, individualisé aux besoins de chaque bénéficiaire.	X	X	X
Tenue des dossiers, du kardex, des cartes de médicaments.	X	X	X
Préparer la visite de chaque médecin (une fois par mois).	X	X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Courville Nursing Homes Inc.	PARTICIPANT: 10.6	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
Surveiller les effets secondaires de certains médicaments.	X	X	X
Etre attentive et vigilante à l'apparition de tout nouveau symptôme et en avertir le médecin.	X	X	X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe	PARTICIPANT: 10.7	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

		A	A/P	P
- Identifier les besoins des clients.			X	
- Faire un diagnostic nursing.			X	
- Planifier les soins.			X	
- Administrer ces soins nursing.			X	
- Evaluer les soins.			X	
- Posséder les connaissances, habiletés nécessaires pour exécuter les actes médicaux délégués.			X	
- Planifier le travail d'une unité.	Posséder plus de notions administratives.			X
- Organiser le travail d'une unité.				X
- Diriger le travail d'une unité.				X
- Coordonner le travail d'une unité.				X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe	PARTICIPANT: 10.7	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Evaluer le travail d'une unité.			X
- Evaluer le rendement du personnel.			X
- Faire des enseignements cliniques.			X
- Travailler en équipe multidisciplinaire.			X
- Contribuer aux méthodes de diagnostic.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier de Waterloo	PARTICIPANT: 10.8	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
Assumer la supervision de l'unité des soins.	X	X	
Evaluer les besoins des clients, le personnel.	X	X	
Enseigner (prévention, techniques).	X	X	
Administrer (budget).	X	X	
Organiser (département).	X	X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC Longueuil-Ouest	PARTICIPANT: 10.9	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Assumer la responsabilité des: Services de première ligne Soins à domicile Cours en périnatalité.	X		
- Participer à l'élaboration de programmes préventifs.	X		
- Définir les besoins en prévention et être capable d'en déterminer l'application.	X		
- Sélectionner, en première ligne, les bénéficiaires qui se présentent.		X	

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Le Samaritech	PARTICIPANT: 10.1	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

- Identifier les besoins infirmiers de l'individu, de la famille, d'une population en matière de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

- Prodiguer des soins infirmiers bio-psycho-sociaux.

- Contrôler les soins infirmiers.

- Evaluer et prévoir des mécanismes d'évaluation des interventions nursing et des programmes.

- Enseigner des soins infirmiers (techniques, informations, etc...).

- Planifier des plans de soins.

- Diriger et surveiller un personnel infirmier auxiliaire.

- Elaborer et participer à des programmes de promotion de la santé, de l'individu, de la famille et enfin de la population.

- Contribuer aux méthodes de diagnostic.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Le Samaritech	PARTICIPANT: 10.1	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

- Travailler en équipe (être capable de travailler en équipe).

- Posséder des notions administratives.

PHASE 2	ORGANISME: Institut Nazareth et Louis-Braille	PARTICIPANT: 10.2	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé (physiques, psychologiques, sociaux).

2. Planifier les soins infirmiers pour satisfaire les besoins spécifiques du client.

3. Prodiguer les soins infirmiers.

4. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

5. Evaluer les soins afin de s'assurer que les objectifs de soins sont atteints.

6. Superviser le personnel.

7. Pratiquer des mesures préventives.

8. S'occuper du dépistage.

9. Assurer la réhabilitation.

10. Donner de l'information aux bénéficiaires et à la famille.

PHASE 2	ORGANISME: Institut Nazareth et Louis-Braille	PARTICIPANT: 10.2	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

11. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.

12. Travailler en équipe multidisciplinaire.

PHASE 2	ORGANISME: Villa Bonheur Inc.	PARTICIPANT: 10.3	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Planifier les soins infirmiers.

3. Prodiguer les soins infirmiers:
   - préventifs
   - curatifs
   - réhabilitants.

4. Evaluer les soins infirmiers:
   - qualité
   - quantité.

5. Participer à des tâches administratives:
   - diriger une équipe de travail.

6. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

7. Renseigner sur les besoins de santé:
   - client
   - famille
   - population
   - personnel.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Charles Lemoyne	PARTICIPANT: 10.4	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client dans les différents champs d'activité du nursing.

2. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité des soins infirmiers.

3. Prodiguer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité du nursing.

4. Evaluer les soins infirmiers dans les différents champs d'activité.

5. Elaborer des programmes de soins préventifs dans les différents champs d'activité et en déterminer l'application.

6. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers pour maintenir la qualité des soins.

7. Donner au client l'enseignement et les renseignements nécessaires pour sa réintégration à une vie normale et à une plus grande autonomie possible.

8. Répondre aux besoins fondamentaux du client dans les différents champs d'activité.

9. Contribuer aux méthodes de diagnostic dans les différents champs d'activité.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Charles Lemoyne	PARTICIPANT: 10.4	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

10. Renseigner le client sur les moyens à prendre pour prévenir la maladie et conserver la santé.

11. Etablir des objectifs de soins dans les différents champs d'activité.

12. Déterminer les actions nursing nécessaires à l'atteinte d'un objectif et évaluer les résultats.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Charles Lemoyne (D.S.C.)	PARTICIPANT: 10.5	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, des bénéficiaires, ou d'une population.

2. Etablir un plan de soins selon le bilan des besoins d'un bénéficiaire ou d'une population donnée.

3. Appliquer ou superviser l'application du plan de soins.

4. Evaluer les résultats et la qualité du plan de soins.

5. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

6. Participer à la gestion d'une unité de soins.

7. Informer le bénéficiaire, ou une populatior donnée sur les habitudes de vie favorisant le maintien ou l'amélioration de la santé.

8. Participer activement à l'équipe multidisciplinaire lorsqu'elle existe.

PHASE 2	ORGANISME: Courville Nursing Homes Inc.	PARTICIPANT: 10.6	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.
2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.
3. Contrôler les soins infirmiers.
4. Prodiguer les soins infirmiers.
5. Reconnaître les symptômes et l'état des clients.
6. Pratiquer des mesures préventives.
7. Amorcer des mesures de réhabilitation.
8. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.
9. Apprendre à diriger du personnel.
10. Relations humaines, relations publiques.

PHASE 2	ORGANISME: Courville Nursing Homes Inc.	PARTICIPANT: 10.6	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

11. Notions de gériâtrie (au même titre que pédiâtrie ou autre).

12. Humaniser les soins.

PHASE 2	ORGANISME: Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe	PARTICIPANT: 10.7	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client en terme de prévention ou autre, à l'extérieur ou à l'intérieur d'un établissement et assurer une continuité.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic (sans nécessité de protocole écrit).

3. Prodiguer des soins infirmiers (planification, administration, contrôle et évaluation des soins):

   a) aspect administratif

   b) aspect pratique ou technique

   c) appliquer la prescription médicale.

4. Enseigner au personnel, client, famille, etc... (soins préventifs, curatifs, etc...).

5. Participer d'une façon active au sein d'une équipe multidisciplinaire ou autre (équipe de soins sur une unité).

6. Participer à des tâches administratives au sein d'une équipe (planification, organisation, direction, supervision et évaluation) en ce qui a trait au travail, personnel, budget, etc...

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier de Waterloo	PARTICIPANT: 10.8	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

A) Prodiguer soins infirmiers:
- identifier le besoin
- planifier le soin
- exécuter le traitement
- contrôler et évaluer le traitement.

B) Enseigner:
- prévention
- technique.

C) Evaluer:
- personnel
- qualité de soins
- besoins du client.

D) Organiser:
- département.

E) Administrer:
- budget
- personnel

} avec restriction.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC Longueuil-Ouest	PARTICIPANT: 10.9	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

- Identifier les besoins de santé d'une clientèle et être en mesure de définir des méthodes préventives et curatives et voir à leur application.

- Contribuer aux methodes diagnostiques.

- Prodiguer les soins infirmiers, administrer les médicaments.

- Evaluer la qualité des soins.

- Définir les besoins en prévention et être capable d'en déterminer l'application.

- Reconnaftre des symptômes et être en mesure d'initier des traitements d'urgence.

ANNEXE 13

TABLE DE CONSULTATION # 11: REGION 08 - NORD-OUEST

1. DOCUMENT - SYNTHESE
2. TEXTES DE LA PHASE I
3. TEXTES DE LA PHASE II

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, du client ou d'une communauté.

2. Planifier les soins infirmiers, selon les priorités, dans les différents champs d'activité du nursing.

3. Coordonner les soins infirmiers.

4. Prodiguer les soins infirmiers:

   a) sans ordonnance médicale (soins de base)
   b) avec ordonnance médicale
   c) sous surveillance médicale (actes délégués)

   dans les milieux préventif, curatif et de réhabilitation.

5. Evaluer les soins infirmiers et leur qualité (contrôler).

6. Participer à des tâches administratives (évaluer le personnel).

7. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

8. Enseigner en vue de promouvoir la santé.

9. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire.

10. Utiliser les ressources communautaires.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

Aptitudes à développer:

1. Développer des compétences professionnelles.
2. Sens des responsabilités.
3. Respect du bien d'autrui.
4. Leadership.
5. Ethique professionnelle.

Remarques:

1. Les étudiantes infirmières doivent avoir des cours de déontologie.
2. L'infirmière doit être identifiée comme infirmière (uniforme, coiffe).
3. La formation collégiale doit être assez générale pour permettre à l'infirmière d'accéder à plusieurs champs d'activité.
4. Les infirmières ne mettent pas leurs connaissances à jour.

FONCTIONS DE L'INFIRMIÈRE

5. Les étudiantes devraient avoir des stages pratiques plus longs avec les mêmes conditions de travail de l'infirmière licenciée (rotation, fin de semaine).

6. Les étudiantes sont trop jeunes pour débuter un tel programme de formation.

7. Les étudiantes connaissent mal les conditions de travail de l'infirmière.

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Table régionale: #08 - Nord-Ouest

La dernière région qui s'est attaquée à la recherche a réuni cinq spécialistes qui ont défini la fonction de travail de l'infirmière en dix éléments.

La première tâche, identifier les besoins de santé bio-psycho-sociaux du client ou d'une communauté, qui fut tout au long une constante est aussi présentée à cette table. Nous retrouvons également la planification des soins infirmiers, selon les priorités dans les différents champs d'activité. On n'a pas oublié de souligner la coordination des soins infirmiers. Il est entendu que l'infirmière devra prodiguer les soins infirmiers sans et avec ordonnance médicale et sous surveillance médicale (actes délégués) dans les milieux préventif, curatif et de réhabilitation. L'infirmière aura toujours la tâche de contrôler les soins infirmiers et d'évaluer leur qualité. L'évaluation du personnel est une des tâches administratives auxquelles l'infirmière doit participer. Quatre autres tâches s'ajoutent à la description; il s'agit: de contribuer aux méthodes de diagnostic, d'enseigner en vue de promouvoir la santé, de collaborer avec l'équipe multidisciplinaire et d'utiliser les ressources communautaires.

En appendice, nous retrouvons quelques réflexions touchant à la formation des infirmières de niveau collégial. Premièrement, le groupe suggère que les étudiantes infirmières aient des cours de déontologie. Deuxièmement, que leur formation soit assez générale pour leur permettre l'accès à plusieurs champs d'activité. Enfin, les étudiantes infirmières devraient avoir des stages pratiques plus longs avec les mêmes conditions de travail que l'infirmière licenciée, ce qui aurait pour effet immédiat pour les étudiantes de mieux connaître le milieu lors de leur entrée sur le marché du travail.

Table régionale: #08 - Nord-Ouest

Concernant les infirmières licenciées, les spécialistes consultés de la région 08 indiquent que nombre de celles-ci ne mettent pas à jour leurs connaissances professionnelles et ne se distinguent plus comme infirmières au sein des autres professionnels de la santé, ne portant plus l'uniforme et la coiffe.

On a souligné que la fonction de travail de l'infirmière repose sur des aptitudes: développer des compétences professionnelles, un sens des responsabilités, un respect du bien d'autrui, le sens du leadership, la capacité de travailler en équipe et d'utiliser les ressources communautaires.

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Malartic (L')	PARTICIPANT: 11.1	PAGE: 1 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Etre capable d'évaluer les besoins du bénéficiaire.	X	X	
2. Etablir des priorités.	X	X	
3. Appliquer les techniques de soins requises.	X	X	
4. Organiser sa journée.	X	X	
5. Coordonner les soins.	X	X	
6. Vérifier la qualité des soins en quantité et en qualité.	X	X	
7. Travailler en équipe.	X		
8. Communiquer avec les patients, sa famille, la société.	X	X	
9. Acquérir une formation en cours d'emploi.	X	X	
10. Etre un agent d'éducation en prévention.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital Malartic (L')	PARTICIPANT: 11.1	PAGE: 2 de 2

FONCTIONS

	A	A/P	P
11. Enseigner les nouvelles méthodes.			X
12. Être humaine.			X
13. Posséder une connaissance en déontologie.			X
14. Respecter l'être humain dans toute sa dimension.			X
15. Attention spéciale au mourant.			X
16. Etablir de bonne relation avec toutes les instances du milieu.			X
17. Respecter la foi de chacun.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier Rouyn-Noranda	PARTICIPANT: 11.2	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
- Prodiguer les soins en rapport avec la maladie ou l'accident selon des techniques déjà établies.		X	
- Agir dans les cas d'urgence.		X	
- Assister au besoin, médecins et chirurgiens, dans l'exercice de leurs fonctions.	X		
- Prendre ses responsabilités face à des situations imprévues.		X	
- Mettre en application les théories acquises.		X	
- Evoluer dans ses connaissances.			X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Hôpital St-Sauveur	PARTICIPANT: 11.3	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Reconnaître signes de la maladie.	X		
2. Evaluer les soins.	X		
3. Planifier les soins.	X		
4. Prodiguer les soins.	X		
5. Humaniser les soins (individualiser).	X		
6. Prévenir la maladie.		X	X
7. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire.	X		
8. Etre capable de prendre des responsabilités.	X		

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: CLSC de Senneterre	PARTICIPANT: 11.4	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Recevoir le malade.	X	X	X
2. Faire un examen physique rapide.	X		X
3. Déceler vivement les premiers symptômes.	X		X
4. Evaluer rapidement et sûrement le degré et l'intensité de la maladie ou accident.	X		X
5. Donner les premiers soins d'urgence.			X
6. Appeler le médecin et l'avertir de l'état du malade.			

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PREVISIBLE P: FONCTION PREVISIBLE

PHASE 1	ORGANISME: Centre Hospitalier St-Jean	PARTICIPANT: 11.5	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

	A	A/P	P
1. Déterminer des objectifs de soins en: . identifiant les besoins des bénéficiaires . déterminant des priorités . répondant à ces besoins selon les priorités de soins . exécutant (ou supervisant l'exécution) du plan de soins déterminé . exécutant ce programme.		X	
2. Coordonner les programmes de cours.		X	
3. Exécuter des techniques.		X	
4. Faire de l'enseignement aux bénéficiaires et leur famille.			X
5. Superviser le personnel non professionnel dans l'exécution de leurs tâches.	X		X

A: FONCTION ACTUELLE A/P: FONCTION ACTUELLE ET PRÉVISIBLE P: FONCTION PRÉVISIBLE

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Malartic (L')	PARTICIPANT: 11.1	PAGE: 1 de 3

FONCTIONS

1. Evaluer les besoins au niveau nursing.

2. Consulter les plans de soins en vigueur dans le milieu de travail.

3. Connaître les dossiers de ses clients.

4. Bien appliquer les ordonnances médicales.

5. Rapporter fidèlement tout symptôme pouvant aider au diagnostic.

6. Donner les soins physiques nécessaires au bien-être du malade.

7. Favoriser une saine hygiène corporelle.

8. Collaborer à l'application de la diététique.

9. Posséder une bonne connaissance des lois des hôpitaux.

10. Evaluer les membres du personnel.

11. Superviser régulièrement les membres du personnel.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Malartic (L')	PARTICIPANT: 11.1	PAGE: 2 de 3

FONCTIONS

12. Donner les informations adéquates au sein de l'équipe.

13. Permettre la continuité des soins.

14. Conserver le matériel.

15. Fixer des objectifs.

16. Vérifier après une période donnée si les objectifs sont atteints.

17. Selon la nécessité, diriger des réunions d'équipe.

18. Etre capable de déléguer des tâches.

19. Reconnaître des compétences.

20. Rédiger des dossiers.

21. Connaître les milieux sociaux.

22. Favoriser la réhabilitation.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital Malartic (L')	PARTICIPANT: 11.1	PAGE: 3 de 3

FONCTIONS

23. Pratiquer des mesures préventives.

24. Participer à des tâches administratives.

25. Collaborer avec d'autres instances du milieu et de l'extérieur, travailler en collaboration avec les psychologues, les travailleurs sociaux, etc...

26. Initialer les soins infirmiers.

27. Posséder une bonne connaissance de la société.

28. Satisfaire les besoins psychologiques.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier de Rouyn-Noranda	PARTICIPANT: 11.2	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé.

2. Planifier les soins infirmiers.

3. Prodiguer (exécuter, administrer) les soins infirmiers.

4. Contrôler (évaluer) les soins infirmiers.

5. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe.

6. Renseigner sur les problèmes d'ordre sanitaire.

7. Développer des compétences personnelles.

PHASE 2	ORGANISME: Hôpital St-Sauveur	PARTICIPANT: 11.3	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins de santé du client dans son milieu (en son être bio-psycho-social).

2. Prodiguer (planifier, coordonner) les soins appropriés au client en vue de satisfaire ses besoins.

3. Enseigner en vue de promouvoir la santé.

4. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire.

PHASE 2	ORGANISME: CLSC de Senneterre	PARTICIPANT: 11.4	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins du patient.

2. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

3. Planifier les soins infirmiers dans les différents champs d'activité de soins infirmiers.

4. Faire l'éducation du bénéficiaire, de la famille et de la société.

5. Coordonner (planifier) les soins.

6. Etre efficace dans les cas d'urgence.

7. Superviser le personnel non professionnel dans l'exécution de leurs fonctions pour le bien du patient.

8. Participer à des tâches administratives (dossier, statistiques, plan de soin) au sein de l'équipe de soins infirmiers, afin de maintenir la qualité des soins.

9. Progresser dans sa profession par connaissances personnelles et par des enseignements continus.

PHASE 2	ORGANISME: Centre Hospitalier St-Jean	PARTICIPANT: 11.5	PAGE: 1 de 1

FONCTIONS

1. Identifier les besoins des clients dès l'admission et périodiquement.

2. Planifier les soins infirmiers en fonction des besoins identifiés.

3. Prodiguer des soins de qualité.

4. Evaluer la qualité des soins infirmiers.

5. Contribuer aux méthodes de diagnostic.

6. Renseigner la clientèle sur la prévention de la maladie et sur les problèmes d'ordre sanitaire.

7. Développer ses compétences professionnelles.

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
AMSTRONG	Joan	Centre Hospitalier Robert Giffard
ANCTIL	Françoise	Hôpital Saint-François D'Assise
ARSENAULT	Ghislaine	CLSC Malauze
AUGER	Rachel	Centre Hospitalier de Maniwaki
BEAUCHAMP-RIOUX	Murielle	Hôtel-Dieu de St-Jérôme (D.S.C.)
BEAUSEJOUR	Johanne	Hôtel-Dieu de Hauterive
BELANGER	Angèle	Collège de la Gaspésie (Santé scolaire)
BELANGER	Colette	Foyer de Fortierville (Le)
BELLEMARE	Jocelyne	Hôtel-Dieu de Hauterive
BENOIT	Francine	Centre Hospitalier Pierre Janet
BERGERON	Claude	Compagnie Price Ltée

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
BIFFI	Césira	Hôpital Charles Lemoyne
BLAIS	Sylvie	CLSC Normandie
BOILARD	Huguette	CLSC de Lotbinière-Ouest
BONNEAU	Mariette	Hôtel-Dieu de Gaspé (L')
BOUCHARD	André	Hôpital d'Youville
BOUCHARD	France	CLSC Norman-Bethune
BOURASSA	Francine	Hôpital Cité de Laval
BRAZEAU	Lyse	Centre Hospitalier Rouyn-Noranda
BRISSON	Diane	Hôpital Général de Baie Comeau Inc.
CARON	Madeleine	Centre Hospitalier de Métabetchouan
CHARBONNEAU	Monique	CLSC de Hull

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
CLOUTIER	Lise	Résidence Rosemère (La)
COLLARD	Carmen	Hôpital de Chicoutimi Inc.
COUSINEAU	Huguette	CLSC des Draveurs
COUTU	Lise	Hôpital Général Fleury Inc.
DE COURVAL	Marcelle	Villa Bonheur Inc.
DERY	Ghislaine	Hôtel-Dieu d'Alma (1964)
DESGAGNE	Lyne	Centre Hospitalier Jonquière
DESLAURIERS	Lucie	Hôpital St-Sauveur
DJIKSTRA	Dale	Dixville Home Inc.
DOYON	Yolande	Centre Hospitalier de l'Université Laval (Le)
DROUIN	Lauriette	Hôpital Cloutier

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
ELLIS	Marie-Claire	Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe
EVERITT	Claudette	CLSC Hochelaga-Maisonneuve
FOUQUET	Suzanne	CLSC Longueuil-Ouest
FRANCOEUR	Denise	Centre Hospitalier du Sacré-Coeur
GALIPEAU	Agathe	Hôtel-Dieu de Montréal
GAREAU	Louise	CLSC de la Basse-Ville
GAUTHIER	Claudette	Hôpital de Sept-Iles
GAUTHIER	Marie-Andrée	Centre Hospitalier Ste-Marie
GAUVIN	Yolande	C.L.S.C. Windsor-Richmond
GENDRON	Gaétane	Hôpital d'Youville
GEVRY	Nicole	Courville Nursing Homes Inc.

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
GILBERT	Sylvie	CLSC Lamater
GIRARD	Lise	Foyer Saints-Anges
GIRARD	Suzanne	Hôtel-Dieu de Roberval
GODBOUT	Gaëtan	CLSC de Forestville
GRAND-MAISON	Denise	Hôtel-Dieu de St-Jérôme
GRENIER	Rollande	Hôpital Marie Clarac
GUAY	Micheline	Hôpital des Laurentides
GUILLEMETTE	Noëlla	Hôtel-Dieu de Gaspé (L') (D.S.C.)
HARDY	Irène	Centre Hospitalier d'Youville
JOHNSTON	Louise	Foyer de Nicolet
LABELLE	Pauline	CLSC de la Petite Nation

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
LAFLEUR	Lyse	Centre Hospitalier de Buckingham
LAPOINTE	Robert	Hôpital de L'Enfant-Jésus
LAURIN	Hélène	CLSC Saguenay-Nord
LEDUC	Odette	Hôpital Charles Lemoyne (D.S.C.)
LEMIEUX	Suzanne	CLSC de Forestville
LEPAGE	Cécile	Aluminium du Canada Ltée
MAIER	Patricia	Hôpital Bois-Menu Inc.
MARLEAU	Marthe	Hôpital Malartic (L')
MARMEN	Ghislaine	CLSC Mont-Joli
MARTINEAU	Solange	Villa de l'Essor Inc.
MASSICOTTE	Ruth	Foyer d'accueil de Matane

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
MELANCON	Micheline	Hôpital régional de la Mauricie
NOBERT	Colette	Centre Hospitalier des Bois-Francs
NOISEUX	Ginette	Centre Hospitalier de Waterloo
PELLETIER	Marjolaine	Hôtel-Dieu de Hauterive (D.S.C.)
PINARD	Marielle	Centre Hospitalier Chauveau
PROVENCAL	Yolande	Hôpital La Providence de Magog
RANGER	Rita	Centre Hospitalier Jacques Viger
RIOUX, LASNIER	Paule	CLSC Le Samaritech
ROLFE	Sylvia	CLSC Sud-Ouest, Centre de Sherbrooke
ROUTHIER	Lise	Hôpital Général de Québec
ROY	Charlotte	CLSC de Senneterre

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
ROY	Hélène	Hôpital Frère André
ROY	Henriette	Centre Hospitalier Cooke
ROY	Henriette	Hôpital des Monts
SAMUEL	Huguette	Centre Hospitalier St-Jean
SAVOIE	Micheline	Hôpital Saint-Luc (L')
SEXTON	Lucille	Hôpital Général de Baie Comeau Inc.
ST-JACQUES	Micheline	Institut de Réadaptation de Montréal
ST-MARTIN	Huguette	Auberge (St-Jérôme) Inc. (L')
TANGUAY	Lise	Institut Nazareth et Louis-Braille
THERIAULT	Flore	Villa des Lys Inc.
THIBAULT	Claire	CLSC Octave Roussin

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	ORGANISME
TREMBLAY	André	Beaumanoir de Chicoutimi Inc.
TREMBLAY	Germaine	Hôpital Saint-Joseph de Rimouski
VERDON	Michelle	Institut Philippe Pinel de Montréal

ANNEXE 17

LISTE DES TACHES, ACTUELLES ET PREVISIBLES,

DE LA FONCTION DE L'INFIRMIERE

LISTE DES TACHES, ACTUELLES ET PREVISIBLES,

DE LA FONCTION D'INFIRMIERE

1. Identifier les besoins de santé, bio-psycho-sociaux, de l'individu, des groupes et de la communauté.

2. Répondre aux besoins de santé.

3. Participer à la formation dans le domaine des sciences infirmières et de la santé.

4. Effectuer la recherche dans le domaine des sciences infirmières; participer à la recherche dans les autres secteurs de la santé et développer des rôles infirmiers.

5. Participer à l'administration et à la gestion dans le domaine des soins infirmiers et des autres secteurs de la santé.

6.* Participer aux tâches des autres professionnels de la santé.

* Le point 6. peut être considéré comme une tâche ou une opération de la tâche numéro 2.

ANNEXE 18

LISTE DES OPERATIONS POUR CHAQUE NIVEAU DE RESPONSABILITE:

A: auxiliaire

I: infirmière

ET POUR CHAQUE TACHE DE LA FONCTION DE L'INFIRMIERE

N.B.: Selon la nomenclature du rapport, le niveau de responsabilité se lit comme suit:

(I) : infirmière professionnelle de la santé

(A) : préposée technicienne perçue dans une perspective d'avenir

(AI): infirmière professionnelle et la préposée technicienne.

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
1. Recueillir les données pertinentes du client et de la famille en regard des besoins physiologiques:	1	A
1.1 alimentation		
1.2 hydratation		
1.3 élimination		
1.4 circulation		
1.5 respiration		
1.6 mobilité		
1.7 repos		
1.8 bien-être		
1.9 confort		
1.10 hygiène corporelle		
1.11 hygiène sexuelle		
1.12 sécurité physique		
1.13 intégrité sensorielle		

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
2. Recueillir les données pertinentes du client et de la famille en regard des besoins psychologiques:	1	A
2.1 sécurité affective		
2.2 connaissance		
2.3 compréhension		
2.4 autonomie		
2.5 acceptation		
2.6 estime de soi		
2.7 distraction		
2.8 amour		
2.9 reconnaissance		
2.10 actualisation		
2.11 hygiène mentale		
2.12 adaptation		
2.13 respect		

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
3. Recueillir les données pertinentes du client et de la famille en regard des besoins sociaux:	1	A
3.1 intégration		
3.2 appartenance		
3.3 interaction		
3.4 croyance		
3.5 communication		
3.6 sécurité financière		
3.7 identité		
3.8 interdépendance		
3.9 sécurité sociale		
4. Découvrir les besoins de santé non comblés du client et de la famille.	1	I
5. Identifier les besoins et les problèmes des différents groupes d'âges.	1	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
6. Utiliser des techniques pour identifier les besoins de santé. (Brainstorming):	1	
6.1 observation		A - I
6.2 écoute		I
6.3 questionnaire écrit		I
6.4 questionnaire parlé		I
6.5 entrevue individuelle		I
6.6 entrevue avec la famille		I
6.7 échantillonnage		I
6.8 données statistiques et démographiques		I
6.9 examen physique		I
6.10 évaluation continue		I
6.11 histoire nursing		I
6.12 implication au milieu		A
6.13 jugement clinique		I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
6.14 histoire social		I
6.15 identification des forces		I
7. Analyser les données du client et de la famille.	2	I
8. Reconnaître les symptômes et sélectionner les actions-nursing:	2	A I
8.1 état de choc		
8.2 hémorragie		
8.3 client en douleur		
8.4 distension abdominale		
8.5 difficultés respiratoires		
8.6 convulsions		
8.7 éventration		
8.8 déshydratation		
8.9 oedème		
8.10 choc insulinique		

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

		N° tâche	Niveau de responsabilité
	8.11 coma diabétique		
	8.12 altérations de la pression intra-cranienne		
	8.13 réactions des transfusions sanguines		
	8.14 débalancement électrolitique		
	8.15 arrêt cardiaque		
9.	Prendre et interpréter la pulsation.	2	A
10.	Prendre et interpréter la température.	2	A
11.	Observer et compter la respiration.	2	A
12.	Prendre et interpréter la pression artérielle.	2	A
13.	Reconnaître les changements de couleur de la peau.	2	A
14.	Surveiller les modifications du cardioscope et déceler l'anormalité.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
15. Installer et interpréter les résultats de la tension veineuse centrale.	2	I
16. Demander des examens de radiologie.	2	I
17. Evaluer et rapporter au médecin les résultats des tests de diagnostic.	2	I
18. Evaluer et décrire les manifestations d'une cliente en travail.	2	I
19. Calculer les contractions utérines.	2	A
20. Interpréter les contractions utérines.	2	I
21. Surveiller et évaluer la position et le tonus de l'utérus.	2	A
22. Evaluer et décrire les lochies.	2	A
23. Reconnaître les anormalités durant le travail et l'accouchement.	2	I
24. Compter le coeur foetal.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
25. Interpréter le coeur foetal.	2	I
26. Procéder à l'examen rectal et vaginal pour évaluer la dilatation du col.	2	I
27. Demander des analyses de laboratoire.	2	I
28. Installer des cathéters: a) urétraux b) gastriques pour fins de prélèvements.	2	A
29. Obtenir les spécimens d'urine.	2	A
30. Obtenir un spécimen d'urine à mi-jet.	2	A
31. Collecter un spécimen de selles.	2	A
32. Obtenir un spécimen des expectorations.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
33. Prélever les sécrétions: du nez, de la gorge, des oreilles, des yeux, des seins, des plaies et lésions cutanées, de l'urètre, du rectum.	2	A
34. Prélever les sécrétions du vagin.	2	I
35. Faire des prélèvements sanguins.	2	A
36. Interpréter le résultat du test d'hémoglobine.	2	I
37. Etablir les priorités des besoins du client.	2	I
38. Prévoir des flexibilités dans les horaires de travail afin de répondre aux urgences et aux besoins de la collectivité.	2	I
39. Evaluer les charges de travail pour une utilisation effective du temps et des énergies.	2	I
40. Déterminer les objectifs nursing à court et long terme.	2	I
41. Reformuler les objectifs de soins infirmiers.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
42. Déterminer les actions et les interventions nursing appropriées à la situation de vie de l'individu, du couple et de la famille.	2	I
43. Collaborer à la planification de l'information des ressources communautaires.	2	I
44. Préparer des rencontres, des conférences pour faire connaître les programmes de santé à la collectivité.	2	I
45. Rédiger le plan et le programme de soins infirmiers pour le client et la famille, avec les autres professionnels.	2	I
46. Choisir les actions nursing les plus appropriées au client et à la famille.	2	I
47. Rédiger un plan de soins pour le client et la famille.	2	I
48. Faire les lits.	2	A
49. Donner des bains au lit.	2	A
50. Préparer et administrer les bains spéciaux.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
51. Donner le soin des ongles.	2	A
52. Donner le soin des cheveux.	2	A
53. Donner le soin de la peau.	2	A
54. Pourvoir à l'hygiène orale.	2	A
55. Peser et mesurer le client.	2	A
56. Changer le client de position.	2	A
57. Stimuler, aider ou assister à manger ou à boire.	2	A
58. Procurer et maintenir un environnement calme pour le repos et la détente.	2	A
59. Fournir les soins du périnée.	2	A
60. Appliquer les contraintes.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
61. Donner les lavements.	2	A
62. Faciliter les besoins d'élimination.	2	A
63. Faire des exercices passifs.	2	A
64. Lever et transférer le client.	2	A
65. Administrer l'oxygène: - par cathéter - par masque - par tente	2	A
66. Employer les techniques de succion.	2	A
67. Superviser les exercices actifs.	2	A
68. Appliquer les sacs d'eau chaude ou froide.	2	A
69. Appliquer de la chaleur sèche.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
70. Fournir les soins après la mort.	2	A
71. Assister et enseigner au client les exercices et limitations prénataux.	2	I
72. Donner et superviser le soin des seins.	2	A
73. Maintenir le client en traction.	2	A
74. Préparer le client pour la chirurgie.	2	A - I
75. Faire les irrigations.	2	A
76. Faire les cathétérismes et enlever les cathéters.	2	A
77. Préparer la cliente pour l'accouchement.	2	A - I
78. Fournir le soin de l'épisiotomie.	2	A
79. Donner de la nourriture par gavage.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
80. Enlever les compresses et pansements.	2	A
81. Enlever les points de sutures et les drains.	2	A
82. Donner des médicaments oraux.	2	A
83. Donner des médicaments topiques.	2	A
84. Instiller des médicaments nasales.	2	A
85. Donner des médicaments par la voie rectale.	2	A
86. Instiller des médicaments oculaires.	2	A
87. Instiller les médicaments dans les oreilles.	2	A
88. Donner des médications parentérales:	2	
- par voie sous-cutanée ou intra-dermique		A
- par voie intramusculaire		A
- par voie intra-veineuse		I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
89. Donner des médicaments par inhalation.	2	A
90. Donner des médicaments par la voie vaginale.	2	A
91. Préparer et administrer les médicaments d'urgence.	2	I
92. Préparer, maintenir et discontinuer les intra-veineuses (solutés).	2	A
93. Préparer et discontinuer les transfusions sanguines.	2	I
94. Appliquer ou administrer les tests de tuberculine et interpréter les résultats.	2	I
95. Favoriser et maintenir les voies aériennes libres.	2	A
96. Procéder à la respiration artificielle.	2	A
97. Procéder à la ressuscitation cardio-vasculaire.	2	A
98. Contrôler l'hémorragie par la position et la compression.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
99. Transférer le client dans un alignement total du corps.	2	A
100. Préparer et appliquer les attelles ou gouttières.	2	A
101. Appliquer des écharpes.	2	A
102. Appliquer des bandages.	2	A
103. Evaluer et nettoyer les plaies dans une situation d'urgence.	2	A
104. Protéger le client en crise convulsive.	2	A
105. Protéger le client inconscient.	2	A
106. Préparer le client pour les points de sutures.	2	A
107. Reconnaître, identifier, sélectionner les actions lors de l'ingestion de poisons.	2	I
108. Sélectionner les antidotes des empoisonnements.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
109. Préparer et administrer les antidotes des empoisonnements.	2	A
110. Préparer le client pour le lavage gastrique.	2	A
111. Préparer le client pour une trachéotomie.	2	A
112. Recevoir et transmettre les appels téléphoniques d'urgence.	2	I
113. Evaluer les blessures corporelles et prendre l'action appropriée.	2	I
114. Effectuer un accouchement.	2	I
115. Prendre soin du nouveau-né lors d'un accouchement.	2	I
116. Familiariser le client avec la routine de l'hôpital.	2	A
117. Expliquer les procédures au client.	2	A
118. Contribuer au maintien du milieu thérapeutique.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
119. Etablir une relation d'aide avec le client.	2	A - I
120. Satisfaire les besoins spirituels du client.	2	A
121. Enseigner les activités de la vie quotidienne.	2	I
122. Participer à l'enseignement des activités de la vie quotidienne.	2	A
123. Enseigner l'hygiène corporelle, l'hygiène alimentaire, la posture, l'hygiène du repos et de l'activité, l'hygiène mentale, les dangers de l'alcoolisme et du tabagisme ou sur tout autre sujet selon les besoins exprimés, perçus ou réels.	2	I
124. Participer à l'enseignement de l'hygiène corporelle, l'hygiène alimentaire, la posture, l'hygiène du repos et de l'activité, l'hygiène mentale, les dangers de l'alcoolisme et du tabagisme ou sur tout autre sujet selon les besoins exprimés, perçus ou réels.	2	A
125. Enseigner les besoins de nutrition normale.	2	I
126. Participer à l'enseignement des besoins de nutrition normale.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
127. Enseigner les besoins de santé de l'environnement ou du milieu.	2	I
128. Participer à l'enseignement des besoins de santé de l'environnement ou du milieu.	2	A
129. Enseigner les besoins de santé mentale.	2	I
130. Participer à l'enseignement des besoins de santé mentale.	2	A
131. Enseigner les techniques de stérilisation.	2	I
132. Participer à l'enseignement des techniques de stérilisation.	2	A
133. Administrer les immunisations.	2	A
134. Demander des tests de dépistage: - acuité visuelle - acuité auditive - radiographie pulmonaire - développement staturo-pondéral - denver developmental screening test	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
135. Procéder aux tests de dépistage: - acuité visuelle - acuité auditive - radiographie pulmonaire - développement staturo-pondéral - denver developmental screening test	2	A
136. Organiser des cliniques de prévention en tenant compte des niveaux de prévention: - primaire - secondaire - tertiaire	2	I
137. Expliquer les indices de dépistage des maladies contagieuses.	2	I
138. Favoriser l'identification du processus de changement de l'individu et la prise en charge de son apprentissage.	2	I
139. Renseigner sur sa maladie, ses incapacités.	2	I
140. Vérifier le niveau de compréhension concernant les renseignements, les informations et les conseils donnés.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
141. Informer sur les politiques et les services offerts par le centre communautaire.	2	A
142. Renseigner sur les ressources communautaires.	2	A
143. Enseigner les éléments de base nécessaire à la préparation de la retraite.	2	I
144. Enseigner à se servir d'une chaise roulante, d'une marchette, de béquilles, ou autres.	2	A
145. Enseigner à effectuer le transfert du lit à une chaise roulante ou au cabinet d'aisance.	2	A
146. Enseigner à se servir du matériel fourni par l'ergothérapeute.	2	I
147. Enseigner la rééducation en matière d'expression verbale.	2	I
148. Enseigner à la famille le soin du client alité.	2	I
149. Enseigner au client et famille la prévention des contractures.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
150. Enseigner au client et famille les diètes spéciales.	2	I
151. Enseigner au client et famille l'auto-administration de médicaments.	2	I
152. Enseigner les exercices et limitations post-chirurgicaux.	2	I
153. Enseigner au client et famille le soin des plâtres.	2	I
154. Enseigner à l'handicapé physique l'adaptation des activités de vie quotidienne.	2	I
155. Renseigner la mère sur l'existence de cours prénataux et postnataux.	2	I
156. Enseigner à la mère le soin de nouveau-né.	2	I
157. Enseigner au client les exercices et limitations en post-partum.	2	I
158. Enseigner les routines d'immunisation.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
159. Enseigner au client et famille la routine du diabétique.	2	I
160. Enseigner au client et famille la routine d'un coronarien.	2	I
161. Enseigner au client et famille le soin des prothèses.	2	I
162. Enseigner au client le soin des problèmes dermatologiques.	2	I
163. Enseigner et assister le client lors de l'emploi de matériel orthopédique.	2	I
164. Enseigner au client et famille le soin des problèmes gastro-intestinaux.	2	I
165. Enseigner au client et famille le fonctionnement du matériel utilisé lors des problèmes respiratoires.	2	I
166. Enseigner au client et famille le soin des problèmes génito-urinaires.	2	I
167. Enseigner au client et famille le soin des problèmes circulatoires.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
168. Enseigner au client et famille le soin d'une colostomie et du matériel utilisé.	2	I
169. Enseigner au client et famille le soin des problèmes neuro-musculaires.	2	I
170. Enseigner au client et famille le soin d'une trachéotomie et du matériel utilisé.	2	I
171. Enseigner au client et famille le soin d'une vessie iléale et du matériel utilisé.	2	I
172. Initier les mesures de réhabilitation.	2	I
173. Evaluer le degré de satisfaction face aux soins infirmiers.	2	I
174. Observer et noter les réactions aux tests de diagnostic, aux traitements et aux médicaments.	2	A
175. Observer le comportement et les attitudes face à la situation vécue.	2	A

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
176. Prendre connaissance du résultat des tests de diagnostic.	2	A
177. Analyser les résultats à la suite d'un soin infirmier prodigué au client.	2	I
178. Evaluer les situations d'urgence et contacter le médecin et autres personnes.	2	I
179. Rectifier les interventions de soins infirmiers suite aux réactions du client.	2	I
180. Admettre le client et compléter le dossier.	2	A
181. Rédiger l'histoire nursing.	2	I
182. Noter au dossier les médicaments.	2	A
183. Préparer les feuilles graphiques.	2	A
184. Noter et rapporter les faits et événements significatifs.	2	A - I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
185. Présenter des rapports oraux.	2	A - I
186. Préparer le transfert ou le départ du client et compléter le dossier.	2	I
187. Identifier les lignes d'autorité et les voies de communication.	2	A - I
188. Structurer les activités de l'équipe de soins dans une période déterminée.	2	I
189. Prévoir le matériel et l'équipement nécessaire aux soins prodigués.	2	A - I
190. Contrôler le matériel et l'équipement nécessaire aux soins prodigués par l'équipe.	2	A - I
191. Informer le chef d'unité ou le responsable au sujet des réalisations de l'équipe de soins.	2	I
192. Identifier les opportunités afin de conduire des sessions d'enseignement.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
193. Participer à des réunions avec les équipes de soins infirmiers au niveau de l'unité de soins.	2	A - I
194. Animer une réunion avec les coéquipiers en vue d'information et de résolutions de l'ordre des soins infirmiers.	2	I
195. Surveiller l'exécution des soins infirmiers par le personnel auxiliaire.	2	I
196. Déléguer des responsabilités.	2	I
197. Etablir des mécanismes de contrôle des médicaments.	2	I
198. Analyser les rapports d'infections, d'incidents et d'accidents en vue d'en déterminer les causes.	2	I
199. Participer aux rencontres multidisciplinaires.	2	A - I
200. Assurer la relance des programmes de santé élaborés.	2	I
201. Etablir et garder à jour les différents plans de soins concernant des problèmes ou des besoins de soins spécifiques.	2	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
202. Etablir les procédures pour les tests de laboratoire et de diagnostic.	2	I
203. Préparer le client pour les tests de laboratoire et de diagnostic.	2	A
204. Utiliser des techniques pour répondre aux besoins de santé. (Brainstorming):	2	
204.1 techniques de soins		A
204.2 enseigner		I
204.3 renseigner		A
204.4 apprentissage		I
204.5 entrevue		I
204.6 besoin de parler, de s'organiser, sécuriser		A - I
204.7 planifier		I
204.8 évaluer		I
204.9 programmes de soins		I
204.10 programmes de santé		I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
204.11 traitements		A - I
204.12 actes médicaux délégués		A - I
204.13 traitements sous ordonnance		A - I
204.14 support		A - I
204.15 relation d'aide		A - I
204.16 animation de l'individu		A
204.17 animation de groupe et du personnel		I
204.18 différentes approches de modification de comportement		I
204.19 travail en équipe		A - I
204.20 travail avec d'autres professionnels		A - I
204.21 utilisation des ressources communautaires		A - I
204.22 T.L.C. (Take Living Care) (maternage)		A - I
204.23 réfléter la normalité		I
204.24 dissonance		I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
205. Participer aux enquêtes et recherches concernant l'évaluation du niveau de santé et de vie de la population.	4	I
206. Développer des rôles infirmiers pour des soins infirmiers spécifiques concernant des problèmes ou des besoins particuliers:	4	I
206.1 problèmes inflammatoires		
206.2 nouveaux-nés		
206.3 grossesse normale		
206.4 problèmes thoraciques		
206.5 maladies dégénératives		
206.6 chirurgies mineures		
206.7 post-anesthésie		
206.8 problèmes oculaires		
206.9 problèmes nasaux		
206.10 problèmes de communication		
206.11 problèmes cutanés		
206.12 problèmes auditifs		

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
206.13 problèmes respiratoires		
206.14 client en phase terminale		
206.15 problèmes émotifs		
206.16 problèmes endocriniens		
206.17 problèmes génito-urinaires		
206.18 problèmes gastro-intestinaux		
206.19 traumatismes		
206.20 problèmes musculaires		
206.21 problèmes génycologiques		
206.22 problèmes circulatoires		
206.23 client cardiaque		
206.24 problèmes neurologiques		
206.25 chirurgie majeure		
206.26 prématurés		
206.27 client avec néoplasmes		

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
206.28 anomalies congénitales		
206.29 toxémies de la grossesse		
206.30 problèmes hémolytiques		
206.31 comportements anti-sociaux		
206.32 clients rêveurs		
206.33 clients hyper-actifs		
206.34 clients inactifs		
207. Instaurer des mécanismes pour évaluer et contrôler le niveau de qualité de l'exercice infirmier, des soins infirmiers et des programmes de soins infirmiers.	4	I
208. Participer à des tâches administratives au sein de l'équipe de soins infirmiers.	5	A - I
209. Evaluer le niveau de compétence du personnel dans le but de déléguer des fonctions.	5	I
210. Evaluer la performance du personnel.	5	I

Liste des opérations pour chaque niveau de responsabilité:

A: auxiliaire, I: infirmière

et pour chaque tâche de la fonction infirmière

	N° tâche	Niveau de responsabilité
211. Elaborer des rapports statistiques des besoins de soins infirmiers et des interventions nursing.	5	I
212. Assister le médecin dans les procédures chirurgicales, mineures et majeures.	6	A
213. Diriger le jeu et la thérapie occupationnelle.	6	A
214. Superviser le jeu et la thérapie occupationnelle.	6	I
215. Noter les prescriptions aux kardex et cartes de médicaments.	6	A
216. Assembler le dossier du client.	6	A
217. Prendre soin des vêtements et des objets de valeurs du client.	6	A

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

7980-1653

16-4086